

SANDA-MARIA ARDELEANU
SIMONA-AIDA MANOLACHE
MARIANA SOVEA

SYNTAXE FONCTIONNELLE DU
FRANÇAIS CONTEMPORAIN

Table des matières

	Argument.....	3
I.	LA SYNTAXE.....	4
I.1.	Qu'est-ce que c'est que la syntaxe ou de la grammaire à la syntaxe.....	4
I.1.a.	Morphologie et syntaxe.....	5
I.1.b.	Sémantique et syntaxe.....	5
I.1.c.	Grammaire de texte et syntaxe.....	6
I.2.	<i>Exercices d'évaluation.....</i>	<i>7</i>
II.	LE FONCTIONNALISME EN LINGUISTIQUE: CONCEPTS FONDAMENTAUX.....	8
II.1.	D'une grammaire normative à une linguistique fonctionnelle.....	8
II.2.	Redéfinition des termes fondamentaux d'une linguistique générale pour une syntaxe fonctionnelle.....	9
II.2.a.	Redéfinition de la langue et ses implications.....	10
II.2.b.	Redéfinition des unités de signification.....	11
II.2.c.	L'analyse syntaxique.....	13
II.3.	Phrase et énoncé.....	18
II.4.a.	<i>Exercices d'évaluation.....</i>	<i>20</i>
II.4.b.	<i>Activités de langue.....</i>	<i>20</i>
III.	LES MODALITES DE PHRASE.....	22
III.1.	La modalité assertive.....	22
III.1.a.	<i>Activités de langue.....</i>	<i>23</i>
III.2.	La modalité impérative.....	25
III.2.a.	Effets de sens de la phrase impérative.....	26
III.2.b.	Formes syntaxiques de l'injonction.....	27
III.2.c.	<i>Activités de langue.....</i>	<i>28</i>
III.3.	La modalité interrogative.....	31
III.3.a.	Les interrogations totales.....	33
III.3.b.	Les interrogations partielles.....	33
III.3.c.	<i>Activités de langue.....</i>	<i>35</i>
III.4.	La modalité exclamative.....	37
III.4.a.	<i>Activités de langue.....</i>	<i>38</i>

III.5.	La négation	39
III.5.a.	<i>Activités de langue</i>	40
III.6.	<i>Activités de révision</i>	42
IV.	LES RELATIONS SYNTAXIQUES	47
IV.1.	Définition des termes: expansion, juxtaposition, coordination, subordination	47
IV.2.	Les marqueurs de fonction	49
IV.3.	La subordination – considération générales	54
IV.4.	Pour une organisation hiérarchique des subordonnées	56
IV.4.a.	Les subordonnées autonomes du 1er degré.....	57
IV.4.b.	Les subordonnées autonomes du 2ème degré.....	58
IV.5.	Les relatives	60
IV.5.a.	Définition et critères de classement des relatives.....	60
IV.5.b.	Les termes relatifs.....	61
IV.5.c.	Classement des relatives.....	62
IV.5.d.	<i>Activités de langue</i>	65
IV.6.	Les complétives	68
IV.6.1.	Les constructions conjonctives.....	69
IV.6.2.	Les constructions infinitives.....	72
IV.6.3.	Les constructions interrogatives.....	73
IV.6.4.	Les constructions exclamatives.....	74
IV.6.5.	<i>Activités de langue</i>	75
IV.7.	Les circonstancielles	78
IV.7.1.	Classement traditionnel des circonstancielles	79
IV.7.2.	<i>Activités de langue</i>	83
IV.8.	<i>Activités de révision – Les types de subordonnées</i>	85
	Bibliographie	91

ARGUMENT

Tout enseignant qui se donne pour tâche de rédiger un cours de syntaxe du français se heurte, dès le début, à la difficulté de trouver la Méthode de description. Car plus on approfondit les fondements d'une analyse descriptive et interprétative de la Langue, plus on s'aperçoit qu'on est obligé de remettre en question aussi bien les concepts que la perspective de présentation des faits syntaxiques. On réalise aussi la nécessité de choisir un point de vue organisateur.

Ce point de vue organisateur, nous l'avons trouvé dans **la démarche fonctionnelle d'analyse en syntaxe**, démarche particulièrement apte à rendre compte des phénomènes du langage tels qu'ils sont. Quoique fondamentalement différente dans son esprit, l'école fonctionnaliste ne s'éloigne pas trop du type traditionnel dans la forme. Ainsi, la Grammaire fonctionnelle du français d'André Martinet est divisée en un "inventaire" des classes de monèmes, une "syntaxe" étudiant les types de fonctions et les rapports des différents monèmes aux noyaux verbal, nominal, adjectival, adverbial et une "système" traitant les divers procédés d'affixation et de composition. La morphologie traditionnelle est incluse dans l'étude des diverses classes, car il n'y a pas de raison de mettre autre part les variantes formelles des signifiants. L'originalité de l'entreprise fonctionnelle est de parler des classes non seulement pour ce qui correspond aux parties du discours traditionnelles, mais aussi pour les "modalités" verbales (comme le temps, le mode, l'aspect, la voix) et nominales.

La description des principes théoriques généraux est suivie d'exemples et de commentaires. **La constitution d'un corpus** devient ainsi une exigence méthodologique fondamentale pour l'approche utilisée. Il permet à l'analyste de décrire certains faits sans ignorer d'autres. Pour constituer donc un corpus qui mette en évidence les traits syntaxiques essentiels du français actuel, on a tenu compte de plusieurs critères, parmi lesquels: le niveau de langue, la structure des phrases, la variété des subordonnées, l'ordre des mots.

L'utilisation des segments appartenant à divers styles et niveaux de langue ne nous a pas empêchées de traiter globalement les problèmes de syntaxe, l'analyse des différences entre les constructions littéraires et familières ne constituant pas un objectif de l'analyse.

En ce qui concerne **l'organisation** proprement-dite **du cours**, nous avons délimité quatre grands chapitres: **le fonctionnalisme en linguistique, les concepts fondamentaux, les modalités de phrase et les relations syntaxiques**, chaque chapitre étant accompagné d'exercices d'évaluation et d'activités de langue qui permettront aux étudiants d'évaluer leurs connaissances théoriques et pratiques. Nous avons conçu aussi des exercices de révision, grâce auxquels les étudiants pourront vérifier le degré de compréhension de l'information acquise.

I. LA SYNTAXE

I.1. Qu'est-ce que c'est que la syntaxe ou de la grammaire à la syntaxe

La syntaxe¹ n'est pas une invention des grammairiens ou des linguistes. Mais il est vrai que, depuis que le langage est devenu objet de réflexion spécifique (cf. J. Kristeva), on a découvert que toute langue a sa syntaxe propre, à savoir un ensemble de procédés qui sont en nombre réduit et qui permettent de marquer, entre les unités significatives, des relations qui correspondent à des faits d'expérience. Car finalement "ce que demande la syntaxe n'est rien d'autre que ce que demande l'analyse des signes sur le principe saussurien de l'arbitraire. De même qu'il n'y a pas d'autre rapport entre un signe de la langue et un objet du monde qu'un rapport de désignation, de même, il n'y a pas d'autre rapport entre une construction de la langue et un état du monde qu'un rapport de désignation de l'un par l'autre, sans qu'un lien de causalité puisse être établi, selon l'une ou l'autre direction." (A. Delaveau et al., 1985: 7).

Dans la grammaire traditionnelle la syntaxe est, le plus souvent, subordonnée à la morphologie. On y reconnaît l'existence d'un composant syntaxique "qui étudie les règles de combinaison des unités linguistiques" à côté des composants morphologique, sémantique (lexical) et phonétique mais on n'y trouve pas, par exemple, de chapitre consacré à l'organisation de la phrase ou aux groupes syntaxiques majeurs. Si le sens suffisait à manifester les rapports entre les différentes unités, celles-ci pourraient se succéder dans n'importe quel ordre (cf. C. Bureau). Il y aurait toujours la possibilité de réaliser des énoncés comme:

femme mourir

mais il serait impossible d'en produire d'autres aux relations aussi nombreuses et aussi complexes que le suivant:

"Ma femme venait de mourir dans sa résidence du Palatin, qu'elle continuait à préférer à Tibur et où elle vivait entourée d'une petite cour d'amis et de parents espagnols, qui seuls comptaient pour elle." (OR: 488)

¹ "syntaxe" – 1527, du lat. *Syntaxis*, de taxis ordre, arrangement (*Nouveau Petit Robert*, 1995)

La syntaxe est donc relativement autonome par rapport à la signification. Ce n'est pas la simple succession des unités de langue qui fait la phrase: les **catégories** et les **relations** entre ces catégories contraignent a priori le rôle qu'elles peuvent jouer dans une phrase. (cf. J. L. Chiss et al., 1992)

Pour chaque langue, il y a un mode d'organisation des unités linguistiques, une syntaxe. Etudier la syntaxe d'une langue, c'est-à-dire essayer de voir comment les unités significatives s'ordonnent entre elles pour analyser l'expérience à communiquer, c'est rechercher les moyens dont dispose la langue en question pour marquer la fonction de ces unités (cf. C. Bureau). On entend par fonction "le fait linguistique qui correspond au rapport entre un élément d'expérience et l'expérience globale." (A. Martinet)

Répondre à la question – titre de ce chapitre implique aussi rappeler l'existence de trois couples définitionnels où la syntaxe apparaît comme terme de dichotomie, à savoir: a. **morphologie et (/) syntaxe**; b. **sémantique et (/) syntaxe**; c. **grammaire de texte et (/) syntaxe**.

I.1.a. Morphologie et (/) syntaxe

L'unanimité des linguistes se fait généralement pour estimer que l'unité d'analyse privilégiée en syntaxe est la phrase: cette hypothèse de travail est partagée non seulement par le structuralisme de Tesnière², par le distributionnalisme d'origine américaine, par la glossématique et par la grammaire générative-transformationnelle – pour ne citer que quelques courants majeurs de la linguistique contemporaine – mais aussi par la grammaire traditionnelle d'usage scolaire.

Dans tous les cas, la syntaxe se caractérisant soit comme un procédé de décomposition de la phrase (ainsi de l'analyse en constituants immédiats issue du distributionnalisme), soit comme un procédé de composition (ainsi de la grammaire générative), se trouve posée la question de l'unité minimale qui sert de point d'aboutissement ou de point de départ. Les analyses d'inspiration fonctionnaliste ou distributionnaliste ont récusé l'existence du **mot**, tout en restant parfaitement d'accord sur le rôle du **monème (morphème)** en tant qu'unité minimale. Dans ces conditions, l'analyse syntaxique descendant au-dessous du **mot** empiète sur le champ réservé à la morphologie, conçue traditionnellement comme analyse du **mot** (mécanismes flexionnels et dérivationnels). De là est née l'idée d'une discipline globale traitant des règles combinatoires des unités significatives, la morphosyntaxe.

I.1.b. Sémantique et (/) syntaxe

Ce couple dichotomique est né au coeur des principales controverses entre les grammaires générative et traditionnelle dans les années '60 et '70. D'un côté, un courant

² L. Tesnière, 1965, *Eléments de syntaxe structurale*, Klincksieck, Paris

ancré dans la tradition formaliste qui postule non seulement l'autonomie de la syntaxe mais son primat sur la sémantique, celle-ci n'étant alors conçue que comme une interprétation des structures produites par la syntaxe; de l'autre, un courant dit de sémantique générative assignant à des combinaisons sémantico-logiques la fonction de substrat dans le processus d'engendrement de l'énoncé.

J.C. Milner³ observe à juste titre que “bien des oppositions visibles entre les deux conceptions se révèlent à l'examen masqué des équivalences et des variations de pure notation”. Ce débat a toutefois le mérite double de poser la question du rapport entre forme et sens et, conséquemment, celle de la place éventuelle de l'analyse sémantique dans un cours de syntaxe.

L'hypothèse d'une franche hétérogénéité de la forme et du sens se fonde sur l'existence, au moins du point de vue de la réception du message, de deux ordres distincts d'acceptabilité. C'est là un argument que l'on trouve chez les générativistes, mais aussi chez Tesnière, qui observe à bon droit que la phrase: *Le silence vertébral indispose la voile licite*, tout en étant syntaxiquement correcte, n'est pas moins sémantiquement absurde. De là, la nécessité, dans un premier temps, de distinguer au niveau phrastique une **acceptabilité syntaxique** ou **grammaticalité** et une **acceptabilité sémantique** ou **interprétabilité**⁴ (cf. D. Maingueneau). Mais si l'on admet qu'il y a continuité du grammatical aussi bien que de l'interprétable à l'ininterprétable, force est alors de constater que le franchissement du seuil grammatical est lié à un constat d'interprétabilité. Soit les trois phrases:

1. *La femme que tu vois est mon amie.*
2. *La femme tu vois est mon amie.*
3. *La femme vois tu que est mon amie.*

Si la grammaticalité de la deuxième phrase est moins complète que celle de la première, elle ne compromet pas son interprétabilité, ce qui, en revanche, est le cas avec la troisième.

Pratiquement, cela signifie que l'analyse syntaxique est contrainte à intégrer une analyse sémantique, non seulement dans le cadre de la description des morphèmes grammaticaux, mais aussi de l'interprétation de certains phénomènes de placement: par exemple, les variations sémantiques de certains adjectifs selon qu'ils sont à gauche ou à droite du nom qu'ils caractérisent (*grand homme/ homme grand*).

I.1.c. Grammaire de texte et (/) syntaxe

Quand le linguiste entreprend de décrire la grammaire d'une langue à partir d'un corpus, il part d'un autre concept que celui de **mot** ou de **phrase**, à savoir le concept

³ J.C. Milner, 1978, *De la syntaxe à l'interprétation*, Le Seuil, Paris

⁴ D. Maingueneau, 1966, *Syntaxe du français*, Hachette, Paris

d'**énoncé**. Dans le *Dictionnaire de linguistique*⁵ on trouve, sous la deuxième entrée d'**énoncé**: “**E**noncé est employé parfois pour phrase, dans la mesure où l’analyse des énoncés s’est souvent réduite à l’analyse des phrases qui les composent.” On part toujours en fin de compte de la même unité qu’on appelle “phrase” ou “énoncé” (cf. J. Feuillet⁶). “Quant à la notion de **texte** ou de **discours**, elle reste simplement une référence théorique pour le linguiste. Certes, celui-ci est parfaitement conscient que le texte joue un rôle important dans le traitement de l’anaphore, des jonctions entre phrases ou des oppositions temporelles, mais l’analyse qu’il propose [B. Pottier] des constituants grammaticaux lui permet d’en faire la plupart du temps l’économie: il n’y a pas vraiment de **linguistique textuelle** qui utiliserait les mêmes méthodes d’analyse que celles de la **linguistique phrastique**.”⁷

I.2. Exercices d’évaluation

1. *Donnez la définition de la syntaxe.*
2. *Nommez les principaux couples dichotomiques qui nous aident à définir la syntaxe.*
3. *Nommez l’unité d’analyse privilégiée en syntaxe.*
4. *Expliquez pourquoi il est nécessaire que l’analyse syntaxique intègre une analyse sémantique.*
5. *Expliquez la notion de “grammaire de texte”.*

⁵ J. Dubois et al., 1970, *Dictionnaire de linguistique*, Payot, Paris, p.161

⁶ J. Feuillet, 1988, *Introduction à l’analyse morphosyntaxique*, PUF, Paris

⁷ idem, p. 44

II. LE FONCTIONNALISME EN LINGUISTIQUE : CONCEPTS FONDAMENTAUX

II.1. D'une grammaire normative à une linguistique fonctionnelle

Au début de notre siècle paraissait en linguistique un ouvrage dont on n'arrête pas de démontrer l'actualité: *La Grammaire des fautes* de Henri Frei (1929). L'argumentation, visant le changement de perspective de description des faits linguistiques, tournait autour de l'opposition **correct/incorrect** qui renvoie presque immédiatement à la notion de **norme**.

Parler de la norme en langue, c'est se référer à deux acceptions. La première réunit un ensemble d'interdits, de prescriptions sur des façons de dire, accompagnés quelquefois de justifications de divers ordres et synthétisés dans des formules comme "*ne dites pas... dites (plutôt)*", "*on ne dit pas... on dit...*" Tenir compte de cet ensemble de prescriptions, c'est parler "correctement", sans faire de "faute", c'est montrer que l'on connaît la norme⁸ (cf. H. Boyer). La deuxième acception, rarement utilisée dans le langage courant, réfère au monde de fonctionnement habituel de la langue et aussi à son pouvoir d'adaptation dans un système de besoins langagiers des locuteurs (voir E. Coseriu, 1967⁹).

La conception fonctionnelle, mieux représentée au début par les Scandinaves, fait dépendre **la correction** ou **l'incorrection** des faits de langage de leur degré de conformité à une fonction donnée qu'ils ont à remplir. Le point de vue normatif, caractéristique surtout pour l'école française (Durkheim) et l'école genevoise (Saussure) définit, par contre, le correct par la conformité avec la norme sociale.

"La tâche de la linguistique est d'expliquer les phénomènes du langage à l'aide de lois constatant des rapports de mutuelle dépendance entre les faits" (H. Frei, 1971:23).

Comme les besoins fondamentaux qui déterminent le fonctionnement du langage sont peu nombreux, ils ont été nommés des **constantes** du langage, à savoir: le besoin d'assimilation - le conformisme, le besoin de différenciation - la clarté, le besoin d'économie - la brièveté et l'invariabilité, le besoin d'expressivité. "La linguistique fonctionnelle a pour unique et véritable objet le langage, envisagé comme un système de procédés qui est organisé en vue des besoins qu'il doit satisfaire."(H. Frei, 1971: 39)

La linguistique fonctionnelle est connue sous le nom de "linguistique de la parole". Aussi la syntaxe fonctionnelle devient-elle une syntaxe concrète des énoncés, l'analyse se situant au niveau des signes effectivement produits et organisés dans tel ou tel énoncé réel.

⁸ H. Boyer, 1991, *Eléments de sociolinguistique*, Langue, communication et société, Dunod, Paris

⁹ E. Coseriu, 1967, *Teoria del lenguaje y linguística general*, Ed. Gredos, Madrid

II.2. Redéfinition des termes fondamentaux d'une linguistique générale pour une syntaxe fonctionnelle

La place de la linguistique parmi les autres sciences et les autres domaines qu'elle couvre ont été clairement formulés par Saussure dans le *Cours de linguistique générale*.¹⁰

Trois idées principales sont à retenir:

- La linguistique n'est qu'une branche d'une science plus vaste que Saussure appelle la **sémiologie**, c'est-à-dire "une science qui étudie la vie des signes au sein de la vie sociale". (F. De Saussure: 33);
- **Langage, langue et parole** doivent être distingués. "Le **langage** est la matière de la pensée." (J. Kristeva, 1981: 12)¹², car il est une chaîne de **sons** articulés, un réseau de **marques** écrites, ou bien un jeu de **gestes** (cf. J. Kristeva). En tant qu'"instrument" de la pensée, sa première fonction est de **produire** une pensée ou de la **communiquer**. Dans l'ensemble du **langage**, la linguistique distingue la langue. D'après Saussure, "on peut la localiser dans la portion déterminée du circuit où une image auditive vient s'associer à un concept." (F. de Saussure: 310). A la différence de la **langue** qui est sociale dans son essence et indépendante de l'individu, la "**parole** est un acte individuel de volonté et d'intelligence", c'est l'actualisation de la langue par le locuteur;
- la **langue** peut être étudiée **synchroniquement ou diachroniquement**. Il s'agit, pour le linguiste, de bien préciser s'il décrit la langue dans son évolution ou il la décrit à un moment donné de son évolution. Saussure avait conçu la diachronie comme dynamique et la synchronie comme statique.

Ces idées font de Saussure le fondateur de la linguistique (étude de la langue en soi et pour soi) en tant que science humaine indépendante. On notera que Saussure accordait la priorité à la description synchronique: il faut d'abord analyser rigoureusement un système existant avant d'en reconstituer l'histoire. C'est André Martinet¹¹, le chef de file de la linguistique fonctionnelle, qui a opéré une rectification en créant le concept de **synchronie dynamique**: "Que les changements linguistiques se produisent sur un plan quelconque, lexical, syntaxique, morphologique ou phonologique de la structure, ils sont toujours, sinon totalement déterminés, du moins toujours contrôlés par la nécessité, pour la langue, d'assurer la communication entre ceux qui la pratiquent. Il n'y a donc aucune incompatibilité entre structure et évolution."¹²

On peut donc opposer "à l'étude diachronique visant délibérément à comparer différents états successifs du même objet d'étude une synchronie dynamique où l'attention se concentre, certes, sur un seul et même état, mais sans qu'on renonce jamais à y relever des variations et à y évaluer le caractère progressif ou récessif de chaque trait" (ibidem).

¹⁰ Les citations sont extraites de Ferdinand de Saussure, 1969, *Cours de linguistique générale*, Payot, Paris

¹¹ A. Martinet, 1979, *Grammaire fonctionnelle du français*, Didier, Paris

¹² A. Martinet cité par C. Claris et al., 1992, *Notes de syntaxe générale*, Sorbonne

II.2.a. Redéfinition de la langue et ses implications

Dans son ouvrage *Eléments de linguistique générale*¹³ André Martinet définit la langue comme “un instrument de communication selon lequel l’expérience humaine s’analyse, différemment dans chaque communauté, en unités douées d’un contenu sémantique et d’une expression phonique, les **monèmes**; cette expression phonique s’articule à son tour en unités distinctives et successives, les **phonèmes**, en nombre déterminé dans chaque langue, dont la nature et les rapports mutuels diffèrent eux aussi d’une langue à une autre.”

Cette définition implique (cf. C. Clairis) que:

- la fonction essentielle de la langue est d’assurer la **communication** entre les êtres humains, ce qui ne veut pas dire que la langue est seulement un instrument de communication. Cette affirmation conduit en même temps à concevoir la langue comme une institution sociale et nullement comme une activité innée;
- l’**oralité** est le caractère primordial de la langue, ce qui ne veut pas dire que l’étude de l’écriture soit négligée dans le cas où la langue dispose d’un support graphique institutionnalisé. Il ne faut pas oublier que toutes les langues, y inclus les plus prestigieuses, à un moment de leur histoire étaient seulement parlées et que de toute façon, même actuellement, pour la plupart des langages, une écriture n’est pas attestée;
- la **double articulation**¹⁴ permet de dégager les deux types d’unités linguistiques : les **monèmes** et les **phonèmes**;
- la **linéarité** (cf. les phonèmes : unités successives) est inhérente à la langue, caractéristique qui conduit directement au besoin d’une syntaxe. Le message oral peut être comparé à une chaîne dans laquelle un son succède à un autre et une unité syntaxique à une autre. On parle communément de “chaîne parlée”. Au contraire, l’expérience à communiquer est, elle, multidimensionnelle. Emettre un message syntaxique valable revient donc à rendre compte d’une réalité multidimensionnelle par le moyen d’une chaîne parlée. Comme l’a écrit Denise François-Geiger¹⁵, la syntaxe consiste principalement à examiner par quels moyens les rapports qui existent entre les éléments d’expérience, et qui ne sont pas des rapports de pure successivité, peuvent être marqués dans une succession d’unités linguistiques de manière que le récepteur du message puisse reconstruire cette expérience.

¹³ A. Martinet, 1960, *Eléments de linguistique générale*, Colin, Paris, paragraphes 1-14

¹⁴ **la double articulation du langage**, d’après Georges Mounin, 1974, *Dictionnaire de la linguistique*, PUF, Quadriga: axiome de base de la théorie d’André Martinet, signifiant que les énoncés linguistiques sont articulés, c’est-à-dire construits avec des segments minimaux, et ceci sur deux plans différents – les monèmes et les phonèmes. La première articulation du langage est celle “selon laquelle tout fait d’expérience à transmettre, tout besoin qu’on désire faire connaître à autrui s’analysent en une suite d’unités dotées chacune d’une forme vocale et d’un sens.” (A. Martinet) Ces unités sont les **monèmes** ou morphèmes selon les écoles. Leur sens est le signifié et leur forme vocale est le signifiant qui constituent le **signe linguistique**. Mais leur forme vocale peut être à son tour articulée en une succession d’unités non-significatives – les **phonèmes**.

¹⁵ A. Martinet (dir.), 1968, *Le langage. Guide alphabétique*, Gallimard, Paris, coll. “La Pléiade”, p.18

II.2.b. Redéfinition des unités de signification

Selon la tradition grammaticale, toutes les unités séparées par un blanc sont des **mots**. On a dix-neuf mots dans la phrase:

“Isambour huma la brise, respira longuement, voluptueusement les senteurs de sève, de pollen, de miel que le printemps libérait.” (CM: 34)

La même perspective traditionnelle voit dans le **mot** un élément linguistique significatif composé d'un ou de plusieurs **phonèmes**. Dans la phrase:

Nous marchions lentement

on décèle l'existence de trois segments ou unités : *nous*, *marchions*, *lentement*. Le mot dénote un objet (substantif), une action ou un état (verbe), une qualité (adjectif), une relation (préposition), etc. (cf. la grammaire scolaire).

“Une telle conception rencontre des réserves portant:

- a) sur l'identité postulée entre graphisme et fonctionnement sémantique;
- b) sur le fait qu'un mot possède, en général, non pas un seul sens, mais plusieurs;
- c) sur le fait que les mêmes notions, comme la qualité ou l'action, peuvent être marquées indifféremment par des mots de diverses natures grammaticales (par exemple, pour la qualité *blanc* et *blancheur*, pour l'action *bondir* et *bond*).¹⁶”

Vu le manque de rigueur du **mot**, A. Martinet le bannit de l'analyse linguistique au profit de deux autres termes : le **monème** et le **syntagme**.

Le **monème** (morphème) se définit comme la plus petite unité douée d'un **signifiant** et d'un **signifié**. Selon Saussure, “le **signe linguistique** unit non une chose et un nom, mais un concept et une image acoustique” (1969: 98). “Le signe linguistique est donc une entité psychique à deux faces (...). Nous appelons **signe** la combinaison du concept et de l'image acoustique (...) Nous proposons de conserver le mot **signe** pour désigner le total, et de remplacer **concept** et **image acoustique** respectivement par **signifié** et **signifiant**” (idem:99). Autrement dit, le signe linguistique est l'union d'un signifié (sé) et d'un signifiant (sa), aussi inséparables que le recto et le verso d'une feuille de papier. Toute combinaison de **monèmes** - unités minima de signification - s'appelle **syntagme**. On a plusieurs syntagmes dans une phrase telle :

“Les éclats de voix avaient attiré tous les occupants de la maison forte dans la cour, sauf les deux aïeules occupées à filer dans la chambre haute.” (CM: 44)

Les syntagmes sont caractérisés par leur monème-noyau :

¹⁶ J. Dubois et al., *Dictionnaire de linguistique*, Larousse, Paris, 1973: 327

- dans le **syntagme nominal**, (SN), le monème-noyau est un lexème nominal assorti d'un ou plusieurs déterminants : *le garçon, le petit garçon, le garçon qui mange son goûter, le garçon de service, les éclats de voix, tous les occupants de la maison forte, la cour, etc.*;
- dans le **syntagme adjectival** (SA), le monème-noyau est un lexème adjectival éventuellement assorti d'un adverbe et ou d'un syntagme prépositionnel : *fier, très fier, très fier de sa réussite, occupées à filer*;
- dans le **syntagme prépositionnel** (SP), le monème-noyau est une préposition ou une locution prépositionnelle suivie d'un SN : *malgré cette décision, compte tenu de cette décision, dans la cour, sauf les deux aïeules occupées à filer*;
- dans le **syntagme verbal** (SV), le monème-noyau est un lexème verbal éventuellement suivi d'un SN ou d'un SP si le verbe le permet : *(Pierre) dort, mange un gâteau, profite de ses vacances, avaient attiré tous les occupants de la maison forte.*”

Outre le **monème** et le **syntagme**, Martinet identifie le **synthème**. “On distinguera cependant du syntagme proprement dit, le **synthème**, c’est-à-dire le complexe formé par les monèmes constitutifs du composé et du dérivé. Ces **monèmes** sont dits **conjoint**s, par rapport aux **monèmes libres** des syntagmes proprement dits : le segment *entrepousions* /ã t r p o z i ò/ est un syntagme formé du **synthème** /ã t r p o z/, lui-même formé des **monèmes conjoin**ts /ã t r-/ et /-p o z/, et des **monèmes libres** imparfait /-i/ et 1^{ère} personne pluriel - /ò/.” (A. Martinet, 1960: 134)

On ne peut parler de synthèmes que pour des unités qui sont «formellement indissociables » (idem :133) : “*la clef des champs*” est un synthème parce qu’on ne peut pas avoir “*la petite clef des champs*”, ni : “*la clef des champs verts*”. Par contre, “*la clef de la maison*” ne sera pas considéré comme un synthème puisqu’on trouve : “*la petite clef de la maison*” ou “*la clef de la maison verte*” (les éléments sont formellement dissociés).

On voit, par conséquent, toute l’ambiguïté qu’il y a à utiliser un terme comme **mot** pour désigner à la fois :

un syntagme : *Marchions* /marʃ-i- ò/,

un monème : *ma, pierre,*

un synthème : *grand mère/grâmer/*

ou encore **un segment comme** : *ne* /n/ ... *pas*/pa/ (alors que tous deux ne constituent, en fait, qu’un seul monème à signifiant discontinu)

ou, enfin :

un segment comme : *au* /o/ (qui est l’amalgame de deux monèmes *à* et l’article défini).

C’est pourquoi, en grammaire fonctionnelle, le terme “mot” ne sera plus utilisé, étant remplacé par **segment**, par exemple. **Segment** est employé aussi pour **syntagme** et il recouvre toute portion de la chaîne parlée.

Le **lexème**, unité de deuxième articulation, donc porteuse de signification, peut être décomposable ou non en unités plus petites ou **monèmes**. **Lexie**, c’est un terme peu employé, mais qui comble une lacune entre les termes **mot** (refusé comme unité linguistique à valeur générale) et **lexème** qui ne dénote souvent que des unités minimales (*table*). **Les lexies** sont les unités de surface du lexique, les entrées du dictionnaire, qui

comprennent les lexèmes, leurs dérivés affixaux et les composés (*pomme*, *pommier*, *pomme de terre* sont des lexies alors que seul *pomme* est un lexème) (cf. G. Mounin)¹⁷.

Les **monèmes** se répartissent en deux groupes, à savoir:

- **les monèmes lexicaux**, d'une fréquence moyenne faible dans un texte donné;
- **les monèmes grammaticaux**, d'une fréquence moyenne considérable.

“Isambour salua, se dressa, et, tendue par cette force nouvelle qui croissait en elle, parla d’une voix assurée.” (CM: 66)

monèmes lexicaux : *Isambour*, *salu-*, *redress-*, *tend-*, *force*,
nouvel-, *croiss-*, *parl-*, *voix*, *assuré-* ;

monèmes grammaticaux:

- modalités: *-a* (*salua*, *redressa*, *parla*); *-e* (*tendue*); *-le* (*nouvelle*), *-ait*, *cette,une*; pronoms: *se*, *elle*;
- indicateurs de fonction: *et*, *par*, *en*, *de*.

Parmi les monèmes grammaticaux, il y en a qui sont toujours **dépendants**, ne pouvant pas apparaître seuls:

- pour les noms: le **défini**, l'**indéfini**, le **partitif**, le **masculin**, le **singulier**, le **féminin**, le **pluriel**, le **possesif**, le **démonstratif**, le **quantitatif**;
- pour les verbes : **la personne**, le **mode**, **la voix**, l'**aspect** ;
- pour les pronoms et les substituts : **le singulier**, le **féminin**, le **pluriel** ;
- pour les adjectifs qualificatifs et les adverbes : **le comparatif**, le **superlatif**.

De tels monèmes s'appellent **modalités**. Ce sont “des déterminants grammaticaux” ou monèmes grammaticaux qui n'apparaissent pas seuls. On aura donc des **modalités nominales, verbales, adjectivales....**

Les monèmes grammaticaux tels *elle*, *sur*, *dans* ne peuvent pas être assimilés aux modalités, car ils ne peuvent pas apparaître dans les mêmes contextes. Ce sont les **pronoms** et les **indicateurs de fonction** ou **monèmes fonctionnels**. Les indicateurs de fonction ne sont pas des dépendants, mais ils créent un syntagme dépendant qu'ils introduisent.

II.2.c. L'analyse syntaxique

Comme on l'a déjà vu, en linguistique fonctionnelle une **langue** se définit comme un instrument de communication doublement articulé (cf. A. Martinet). La première articulation résulte de combinaisons de monèmes régies par des lois propres à chaque langue. Or il n'y a de communication qui si de telles ou telles combinaisons sont concrètement réalisées, par la parole ou par l'écriture. Les lexèmes, par exemple,

¹⁷ G. Mounin, 1974, *Dictionnaire de la linguistique*, PUF, Quadrige

demeurent linguistiquement abstraits tant qu'ils n'entrent pas dans un énoncé effectif. Pour que la communication ait lieu, ils doivent être concrétisés, et il est économique qu'un petit nombre seulement de monèmes servent à la détermination de ces lexèmes. Par exemple, les lexèmes *gravité*, *soudain*, *transformer*, *expression* peuvent être actualisés dans une phrase telle :

“*Une gravité soudaine transforma l’expression d’Isambour.*” (CM: 131)

Le champ d'investigation du fonctionnalisme se situe au niveau de la première articulation, celui des unités significatives : “on procède à l'identification des monèmes, c'est-à-dire qu'on analyse les énoncés ou fragments d'énoncés en leurs unités significatives minima” (A. Martinet, 1960: 20). Il s'agit, dans une première étape, de dégager pour chaque monème, le signifiant et le signifié correspondants.

Nous marchions /nu marʃ iõ /

(sa)	(sé)
/nu.../õ/	1 ^{ère} personne du pluriel
/marʃ/	notion de marcher
/i/	imparfait

On observe que le signifiant est discontinu – “c'est le fait qu'un même et unique signifié reparaisse à plusieurs points de l'énoncé, sans apporter une information nouvelle” (G. Mounin, 1968:143).

Dans un deuxième temps, on étudie les relations entre les monèmes ou les combinaisons de monèmes. C'est là que se constitue à proprement parler l'**analyse syntaxique** que les fonctionnalistes définissent par l'analyse des relations au moyen desquelles se constitue un énoncé. (cf. A. Martinet)

Toute analyse syntaxique de type fonctionnaliste part de la prémisse que chaque langue possède son inventaire propre et qu'il ne saurait y avoir de parties du discours universelles. Conscients de la faiblesse définitionnelle des parties du discours (M. Grevisse, *Le bon usage*) qui ne réussit pas à éliminer les contradictions et l'hétérogénéité des critères, les fonctionnalistes ont tenté de redéfinir les constituants d'une langue en utilisant des critères de compatibilité.

En tenant compte des latitudes combinatoires des monèmes lexicaux avec telle ou telle modalité plutôt qu'avec telle autre, il est possible de répartir les lexèmes en différentes classes: noms, verbes, adjectifs, adverbes, etc. Martinet définit la classe de monèmes de la manière suivante: “Forment donc une même classe les monèmes entre lesquels on choisit à un certain point de l'énoncé pour dire ce que l'on veut dire” (A. Martinet, 1970: 10). Le résultat, pour le français, est un nombre de 24 classes auxquelles s'ajoutent les adverbes qui n'ont pas été divisés de peur d'un émiettement excessif (c. J. Feuillet). Comme la notion de **classe** ne permet pas de rendre compte de tous les constituants, A. Martinet, à la suite de C. Clairis¹⁸, introduit deux autres concepts, celui de **groupe** pour désigner des ensembles de

¹⁸ C. Clairis, 1984, “Classes, groupes, ensembles”, *La Linguistique*, vol.20, I

classes ayant “en commun des compatibilités fondamentales” (par exemple, noms – communs et propres – et pronoms) et celui de **type** “pour désigner des groupes de monèmes qui partagent non point nécessairement toutes leurs compatibilités mais une d’entre elles qu’on a intérêt de mettre en valeur parce qu’elle va pouvoir être utilisée pour caractériser une autre classe.” Le terme d’**ensemble** est réservé “à un groupement comme celui des adverbess où, sous peine d’émiettement, on ne saurait distinguer que des types.”¹⁹

Martinet a conscience de retrouver au bout du compte les fameuses parties du discours, mais il se démarque explicitement de la méthode traditionnelle en écrivant: “Les classes de monèmes ressemblent à ce qu’on désignait traditionnellement comme “les parties du discours.” En renonçant à ce terme, nous marquons simplement qu’il n’y a pas de parties du discours valables pour toutes les langues, et qu’il faut, pour chacune d’elles, distinguer les classes en fonction de leurs compatibilités particulières. D’autre part (...) il ne s’agit pas de se limiter aux “mots”, c’est-à-dire aux segments d’énoncés facilement isolables, en traitant en bloc de ce qu’il est, formellement, difficile d’analyser” (A. Martinet, 1979:10).

L’application de ces principes a comme premier résultat une redéfinition des classes de segments, à savoir, par exemple:

- on appellera **nom** tout lexème combinable avec les modalités comme **défini, indéfini, singulier, pluriel**, etc.:

*“Sur le **pont**, l’**odeur** de la **rivière**, de ses **plantes** aquatiques, des **feuillages** trempant dans son **eau** verte, mêlée à celle des hautes **herbes** de **juin** dont les **prés** regorgeaient, donna aux deux **adolescents** l’**impression** d’un **bain** lustral.” (CM: 23)*

- on appellera **verbe** tout lexème combinable avec des modalités de **personne, temps, mode, voix**, etc.;

*“Ils **criaient**, **chantaient**, **remerciaient** Dieu, **se congratulaient**.” (CM :81)*

- on appellera **adjectif qualificatif** tout lexème combinable avec les modalités **comparatif, superlatif**:

aquatiques, verte, hautes, lustral;

- on appellera **adverbe** tout lexème qui ne se combine avec aucune modalité, excepté le **comparatif** et le **superlatif** pour ceux qui sont formés à partir des adjectifs qualificatifs :

*“Elle dort **peu et mal**.” (CM: 201)*

- on appellera **pronom** tout monème grammatical qui renvoie à un nom ou à un pronom :

¹⁹ A. Martinet, 1985, *Syntaxe générale*, Colin, Paris, p.142

“ - Sur mon âme, je vous aime et ne vous forcerai jamais, dit-**il** sans **la** lâcher, mais sans **la** reprendre contre **lui**. ”

(CM: 230)

- on appellera **pronom de conjugaison** tout monème grammatical qui se combine avec un verbe sans renvoyer à un nom (*il fait beau*)

“ - Que se passe-t-**il**? interrogea-t-il. ” (CM: 45)

- on appellera **substitut** tout monème grammatical qui ne renvoie pas à un nom en particulier mais à une séquence plus grande qui peut être une phrase ou même plusieurs ;

“ - Je ne sais pas ce que je faisais!

- Je **le** savais, moi ! cria Gervais et je ne m'**en** dédis pas. Ce mariage se fera, Daimbert, vous pouvez **en** être certain (...). ” (CM: 43)

- on appellera **indicateur de fonction**, ou **monème fonctionnel**, tout monème grammatical qui marque formellement le rapport au reste de l'énoncé du segment, monème ou syntagme avec lequel il se combine. En linguistique fonctionnelle, les indicateurs de fonction recouvrent à la fois les **prépositions** et les **conjonctions de subordination**;

“**Dans** la chapelle, **au** pied **de** l'autel, prostrée, récitait son chapelet **auprès du** corps **sans** vie **de** sa mère. ” (CM: 18)

- on appellera **relatif** tout amalgame de pronom et d'indicateur de fonction, le relatif renvoyant à un pronom en même temps qu'il marque formellement la fonction du syntagme qu'il introduit ;

“J'eus cette année-là avec la prêtresse **qui** jadis m'avait invité à Eleusis, et **dont** le nom doit rester secret, plusieurs entretiens où les modalités du culte d'Antinoüs furent fixées une à une. ” (OR: 455)

- on appellera **coordonants** les monèmes grammaticaux qui multiplient les segments dont le rapport au reste de l'énoncé est le même.

“Et pourtant, j'ai aimé certains de mes maîtres, **et** ces rapports étrangement intimes et étrangement élusifs qui existent entre le professeur **et** l'élève, **et** les Sirènes chantant au fond d'une voix cassée qui pour la première fois vous révèle un chef-d'oeuvre ou vous dévoile une idée neuve. ” (OR: 130)

L'observation de la langue a permis aux fonctionnalistes²⁰ de distinguer trois faits linguistiques fondamentaux, trois façons pour les unités significatives de marquer leurs rapports avec le reste de l'énoncé, à savoir:

²⁰ C. Bureau, 1994, *Syntaxe fonctionnelle du français*, Collection Science

- **par elles-mêmes:** les monèmes et les syntagmes autonomes (*parfois, déjà, un jour, autrefois*):

“Déjà certains portions de ma vie ressemblent aux salles dégarnies d’un palais trop vaste.” (OR: 289)

*“Je suis **désormais** en présence de **deux** phénomènes au lieu d’un.” (OR: 290)*

*“Elle savait **pourtant** ce qu’ils étaient devenus durant ces trois jours” (CM: 37)*

Le segment autonome peut changer de place dans l’énoncé, sans altérer ses rapports avec cet énoncé ni les rapports qu’entretiennent entre elles les autres unités:

*Certaines portions de ma vie ressemblent **déjà** aux salles dégarnies d’un palais trop vaste.*

***Désormais** je suis en présence de deux phénomènes au lieu d’un.*

***Pourtant**, elle savait ce qu’ils étaient devenus durant ces trois jours.*

- **par l’adjonction de monèmes spéciaux**, appelés **monèmes fonctionnels** ou **indicateurs de fonction**, parce que leur rôle est de marquer la fonction d’un autre monème:

“Avec l’âge, le sommeil s’amenuise.” (CM: 11)

*Le sommeil s’amenuise **avec l’âge**.*

- **par la position des monèmes dans l’énoncé**, d’où moins d’autonomie pour le segment en question.

*“**Ermengarde** secoua **sa fille** par l’épaule.” (CM: 12)*

***Sa fille** secoua **Ermengarde** par l’épaule.*

On observe que dans ce cas le changement de place des deux syntagmes nominaux transforme radicalement les rapports entre ces unités. Ces critères de regroupement des unités significatives aboutiront à une typologie des énoncés que nous allons présenter par la suite.

II.3. Phrase et énoncé

On a coutume, en syntaxe traditionnelle, de s'intéresser essentiellement à la **phrase**. Jusqu'ici nous avons utilisé, pour introduire nos exemples, tantôt **phrase** tantôt **énoncé**, qui correspondent à ce qu'on a l'habitude d'appeler des « phrases ». Mais comme nous venons déjà de le suggérer, les deux notions ne sont pas équivalentes: la **phrase** n'est pas le seul type **d'énoncé**. Considérons cette série d'exemples:

Hélas!
Paul!
Idiot!
Honte à toi!
Paul est gentil.
Assurément.
Quel homme!

De cette liste, seul l'énoncé *Paul est gentil* est une **phrase**. Pour le reste, il s'agit d'autant **d'énoncés**, “de séquences qui sont grammaticalement bien formées, syntaxiquement autonomes et douées de sens.” (D. Maingueneau, 1994: 29) “Mais seule constitue une **phrase**, une structure où s'associent un groupe verbal et un groupe nominal sujet et qui peut être affirmée ou niée.” (ibidem)

Dans sa *Syntaxe générale*, Martinet remarque que l'utilisation extensive du terme **énoncé**, pour désigner tout segment du discours assez vaste pour faire l'objet d'une analyse, a permis à bien des linguistes contemporains de ne pas se prononcer sur la nature de la phrase. Le français distingue pour autant entre la **proposition**, la **phrase** et le **discours** (cf. A. Martinet).

En grammaire traditionnelle, la **proposition** est une “unité linguistique située, comme structure et comme dimension, entre le mot ou le syntagme et la phrase” (G. Mounin). La distinction entre syntagme et proposition n'était pas toujours claire, ni très systématique dans l'analyse des phrases spécifiques puisque, par exemple, on qualifie de “proposition nominale” *des noms* dans “*on nous dit que toute la lumière sera faite: des noms*” (exemple extrait de G. Mounin, 1968).

Martinet propose une redéfinition de la phrase en harmonie avec des définitions plus anciennes (Jules Marouzeau ou Antoine Meillet): “Pour analyser les manifestations d'une langue, on s'attaquera donc directement au plus petit segment qui en soit parfaitement et intégralement représentatif, à savoir la phrase. (A. Martinet, 1985: 86) On appelle donc **phrase** l'ensemble des monèmes qui sont reliés par des rapports de détermination ou de coordination à un même prédicat ou à plusieurs prédicats coordonnés. L'unité de la phrase est donc assurée par les différentes marques de détermination et de coordination.

Plus loin, le fait que dans un sens, “rien ne se trouve dans le discours qui ne soit déjà dans la phrase” (A. Martinet, 1985: 85) a permis de démontrer que linguistiquement, une phrase est bien autre chose qu'une simple succession de “mots”:

Piere bat Paul n'est pas la même chose que *Paul bat Pierre*.

Par contre, un énoncé, quelle que soit son ampleur, se confond avec la succession des phrases qui le constituent.

A partir de là on distinguera (cf. C. Bureau):

- des **énoncés syntaxiques**, conçus comme une succession de monèmes et/ou de syntagmes où la fonction de chacun est indiquée soit par lui-même, soit au moyen d'un indicateur de fonction, soit par le secours de la position.

“Au-dessus d'un bリアud rouge, il vit, encadré de longues nattes de bronze, et noyé dans le feuillage, un visage gracile, évoquant celui de quelque ondine des anciens âges, arrachée à son sommeil millénaire pour venir troubler le coeur des mortels.”
(CM: 38)

En conséquence, tout énoncé qui est une pure succession d'unités significatives n'est pas syntaxique:

*“Ses yeux levés au ciel cherchaient des nuances.
Harissa...Ketchup...”* (MM: 17)

- des **énoncés asyntaxiques**, en tant que toute succession de monèmes et/ou de syntagmes ou la relation de chacun à l'ensemble n'est marquée ni par lui-même, ni au moyen d'un indicateur de fonction, ni par le secours de la position:

*“L'homme qui ne dort pas, et je n'ai depuis quelques mois que trop d'occasions de le constater sur moi-même, se refuse plus ou moins consciemment à faire confiance au flot des choses. **Frère de la mort**...Isocrate se trompait et sa phrase n'est qu'une amplification de rhéteur.”* (OR: 301)

- des **énoncés**, tout court, qui seront simplement toute production de monème(s) et/ou de syntagme(s).

Les énoncés peuvent être **entièrement syntaxiques**, **entièrement asyntaxiques** et **mixtes** - où sont utilisés des procédés syntaxiques et des procédés asyntaxiques. Voici un exemple d'énoncé mixte:

“Equipement de valeur inégale; outils plus ou moins émoussés; mais je n'en ai pas d'autres; c'est avec eux que je me façonne tant bien que mal une idée de ma destinée d'homme.” (OR: 304)

L'énoncé peut être accompagné de gestes, mimiques et de tout recours à la situation, c'est-à-dire à l'un ou à plusieurs des éléments de l'expérience, qui constituent les circonstances environnantes de la production de l'énoncé. Si l'importance de ces faits est souvent capitale pour l'information apportée et pour le sens à donner à l'énoncé, ils ne peuvent être considérés comme des faits linguistiques pour autant. On les a appelés **éléments non linguistiques** (cf. A. Martinet).

Pour revenir au concept de **phrase**, il faut rappeler qu'il recouvre des réalités linguistiques diverses. Aussi G. Mounin propose-t-il cinq classes de définitions différentes de ce concept intuitif, à savoir:

1. Une phrase est un énoncé complet du point de vue du sens.
2. C'est une unité mélodique entre deux pauses.
3. C'est un segment de chaîne parlée indépendant syntaxiquement [...]. Autrement dit, la phrase [...] est la plus grande unité de description grammaticale [...] (L. Bloomfield, A. Meillet).
4. Une phrase est une unité linguistique contenant un sujet et un prédicat.
5. C'est un énoncé dont tous les éléments se rattachent à un prédicat unique ou à plusieurs prédicats coordonnés (A. Martinet).

Nous tenons à ce que les deux concepts, **énoncé** et **phrase**, soient clairement délimités, les premiers représentant des unités de la parole, les autres, des unités de la langue. Retenons aussi la définition proposée par D. Maingueneau : "... réservons-nous la notion de phrase aux énoncés qui s'organisent autour d'un GN et d'un GV et peuvent être niés avec «ne...pas»" (1994: 30).

II.4.a. Exercices d'évaluation

1. Définissez la notion de "norme".
2. Enumérez et définissez les "constantes du langage".
3. Présentez les principales dichotomies dans la langue formulées par Saussure dans son "Cours de linguistique générale".
4. Définissez les termes suivants: monème, phonème, syntagme, lexème.
5. Enumérez les principales caractéristiques de la langue telles qu'elles sont décrites par André Martinet.
6. Enumérez les principaux types de syntagmes. Donnez-en des exemples.

II.4.b. Activités de langue

1. Identifiez les GN, les GV, les GA et les GP dans le texte suivant:

"Ce fut en vain qu'il appela Julien deux ou trois fois. L'attention que le jeune homme donnait à son livre, bien plus que le bruit de la scie, l'empêcha d'entendre la terrible voix de son père. Enfin, malgré son âge, celui-ci sauta lestement sur l'arbre soumis à l'action de la scie, et de là sur la poutre transversale qui soutenait le toit. Un coup violent fit voler dans le ruisseau le livre que tenait Julien; un second coup aussi violent, donné sur la tête, en forme de calotte, lui fit perdre l'équilibre. Il allait tomber à douze ou quinze pieds plus bas, au milieu des leviers de la machine en action, qui l'eussent brisé, mais son père le retint de la main gauche, comme il tombait." (Stendhal, *Le Rouge et le Noir*)

2. Identifiez les monèmes grammaticaux et lexicaux de la phrase suivante:

“Henri averti, grâce à cet instinct admirable qui, pareil à un sixième sens, le guida pendant toute la première partie de sa vie au milieu des dangers qui l’entouraient, qu’il se passait en ce moment quelque chose d’étrange et qui ressemblait à une lutte dans l’esprit du parfumeur, se tourna vers lui, tout en restant dans l’ombre, tandis que le visage du Florentin se trouvait dans la lumière.”

(A. Dumas, *La Reine Margot*)

III. LES MODALITÉS DE PHRASE

La phrase, en tant qu'énoncé, doit être rapportée à l'activité d'un locuteur (énonciateur) qui prend en charge son énoncé (cf. D. Maingueneau). On entre ici dans le domaine de la **modalité linguistique**, produit de l'activité de **modalisation**.

“A travers cette modalisation l'énonciateur tout à la fois marque une attitude à l'égard de ce qu'il dit et établit une certaine relation avec son interlocuteur. Il situe son énoncé par rapport au vrai et au faux, au possible et à l'impossible, au nécessaire et au contingent, au permis et au défendu; il manifeste en termes de vouloir, de souhait...sa distance à l'égard de la réalisation d'un procès; il porte des jugements de valeur, des appréciations sur ce procès.” (D. Maingueneau, 1994: 43)

La complexité du domaine des modalités réside dans le fait qu'il investit de multiples plans et catégories de la langue: le mode verbal, l'emploi des temps (le passé simple par exemple suppose une rupture entre l'énoncé et la situation d'énonciation), les adverbes (*peut-être, heureusement...*), les structures impersonnelles (*il est possible que...*).

On reconnaît toutefois le rôle des quatre **modalités de phrase**, à savoir: **assertive, interrogative, impérative, exclamative**, modalités qui se caractérisent par des modes d'organisation syntaxiques spécifiques.

“Mais on ne doit pas confondre la modalité attachée à telle ou telle **structure** syntaxique d'énoncé et son **interprétation** dans un contexte particulier. C'est en fonction du contexte et de l'intonation que le coénonciateur peut reconstruire un sens. Ainsi l'interrogative *Voulez-vous vous taire?* sera plus souvent interprétée comme un ordre que comme une question, l'assertive *Je voudrais une baguette de pain* sera comprise comme une requête.”

(D. Maingueneau, 1994: 46)

III.1. La modalité assertive

Le contenu de la phrase assertive est donné comme vrai ou faux par l'énonciateur. Cela veut dire qu'il est considéré adéquat au référent que la phrase décrit. Soumise à l'appréciation du coénonciateur (récepteur), théoriquement cette phrase peut être jugée vraie, fausse, ou ni vraie ni fausse.

“J'évoque des brusques sommeils sur la terre nue, dans la forêt, après de fatigantes journées de chasse.” (OR: 299)

“Tout roseau brisé devenait une flûte de crystal.” (OR: 322)

Normalement, l'ordre dans la phrase assertive est Sujet + Prédicat.

L'ordre devient pertinent si on lui associe l'intonation descendante qui permet de reconnaître une assertion là où il y a inversion (simple ou complexe) du SN sujet:

- la phrase incise:

– Après les protestants, cet appartement a été occupé par des sectes de tout poil. Certaines s’adonnaient à de vieux cultes païens, d’autres adoraient l’oignon, ou le radis noir, que sais-je?

– L’oignon et le radis noir sont excellents pour la santé. Je comprends fort bien qu’on les adore. La santé c’est ce qu’il y a de plus important... Regardez, je suis sourde, bientôt sénile, et je meurs chaque jour un peu plus.

Il se voulut rassurant.

– Allons, ne soyez pas pessimiste, vous avez encore très bonne mine.

– Voyons tiens, quel âge me donnez-vous?

– Je ne sais pas... soixante, soixante-dix ans.

– Cent ans, monsieur! J’ai eu cent ans il y a une semaine, et je suis complètement malade de tout mon corps, et la vie m’est chaque jour plus difficile à supporter, surtout depuis que j’ai perdu tous les êtres que j’aimais.

– Je vous comprends madame, la vieillesse est une épreuve difficile.

– Vous avez encore beaucoup de phrases à l’emporte-pièce comme ça?

– Mais madame...

– Allez, descendez vite. Si demain je ne vous vois pas remonter, j’appellerai la police et ils me feront sûrement un gros mur que plus personne ne viendra casser.”

(Bernard Werber, *Les fourmis*)

2. Délimitez et identifiez les phrases incises dans le texte suivant:

Les larmes aux yeux, elle regardait vers les grands bois de la montagne. Sans doute, se disait-elle, de dessous un de ces hêtres touffus, Julien épie ce signal heureux. Longtemps elle prêta l’oreille, ensuite elle maudit le bruit monotone des cigales et le chant des oiseaux. [...] Comment n’a-t-il pas l’esprit, se dit-elle tout attendrie, d’inventer quelque signal pour me dire que son bonheur est égal au mien? Elle ne descendit du colombier que quand elle eut peur que son mari ne vînt l’y chercher.[...]

Saïssissant un moment où les exclamations de son mari lui laissaient la possibilité de se faire entendre:

– J’en reviens toujours à mon idée, dit madame de Rênal, il convient que Julien fasse un voyage. Quelque talent qu’il ait pour le latin, ce n’est après tout qu’un paysan souvent grossier et manquant de tact; chaque jour, croyant être poli, il m’adresse des compliments exagérés et de mauvais goût, qu’il apprend par coeur dans quelque roman...

– Il ne lit jamais, s’écria M. de Rênal; je m’en suis assuré. Croyez-vous que je sois un maître de maison aveugle et qui ignore ce qui se passe chez lui?

– Eh bien! S’il ne lit nulle part ces compliments ridicules, il les invente, et c’est encore tant pis pour lui. Il aura parlé de moi sur ce ton dans Verrières; ...et, sans aller si loin, dit madame de Rênal avec l’air de faire une découverte, il aura parlé ainsi devant Elisa, c’est à peu près comme s’il eût parlé devant M. Valenod.

– Ah! s’écria M. de Rênal en ébranlant la table et l’appartement par un des plus grands coups de poing qui aient jamais été donnés, la lettre anonyme imprimée et les lettres de Valenod sont écrites sur le même papier.”

(Stendhal, *Le Rouge et le Noir*)

3. Traduisez en français. Identifiez ensuite les phrases assertives du texte.

“Călugărul îmi mai turnă un pahar, bău și el, își șterse gura cu voluptate și întoarse spre mine fața, pe care de-abia o deslușeam în întuneric, dar a cărei căldură o simțeam, cît de colo.

– Mă întrebi dacă asta e o viață omenească? Nu! Dar este o existență care place Domnului și care pregătește sufletul pentru viața veșnică, singura care contează în ochii bunului creștin.

– Crezi cu adevărat?

– Cred.

– Atunci de ce nu trăiești ca pusnicul?

– Ah, iată! Fiindcă n-am ajuns acolo unde se află el. Îmi mai plac, apoi, toate bunătățile pământești. Ele trăiesc în sângele meu. Ar fi zadarnic să-mi chinuiesc trupul, din moment ce nu am tăria de suflet necesară acestei încercări. Domnul n-o vrea. Mulți sînt chemați, dar puțini aleși. Facă-se voia Domnului!

– Deci, n-ai să cunoști viața veșnică?

– O să cunosc ce-o să merit. Nimic mai mult, nimic mai puțin, căci Dumnezeu e drept. Dar treptele scării pe care stă bunătatea divină nu sînt aceleași pentru toți muritorii.

El tăcu și eu nu știui ce încheiere să trag din cuvintele sale.”

(Panait Istrati, *În lumea Mediteranei – apus de soare*)

III.2. La modalité impérative

Bien que **l'injonction** soit la valeur fondamentale de **la phrase impérative**, on ne doit pas confondre ces deux notions. Comme toute modalité de phrase, la modalité impérative se caractérise par des traits syntaxiques bien précis: le prédicat est toujours constitué par un verbe à l'impératif; la phrase n'a pas de sujet; les pronoms clitiques qui accompagnent l'impératif affirmatif sont postposés:

“*Explique-toi!*” (CM: 45)

“*Oublions-le, amie, oublions-le...*” (CM: 55)

P. Le Goffic²¹ affirme que le locuteur, en envoyant un message direct à un destinataire sans préciser le sujet, “courte-circuite en quelque sorte la présentation normalisée d’une relation prédicative.” Le problème du vrai ou du faux ne se pose pas dans le cas de la modalité impérative.

Si la phrase impérative doit être employée dans le cadre de la syntaxe, l’injonction constituerait plutôt un thème d’étude pour la pragmatique ou la sémantique. Pour mieux

²¹ P. Le Goffic, 1993, *Grammaire de la Phrase Française*, Hachette, Paris, p.126

souligner les différences entre les deux notions, si souvent confondues, on va préciser d'une part quelques effets de sens de la phrase impérative et d'autre part les structures syntaxiques les plus fréquentes à l'aide desquelles on exprime l'injonction.

III.2.a. Effets de sens de la phrase impérative:

- **1'ordre** est l'acte le plus souvent accompli par l'intermédiaire de l'impératif:

“Explique-toi!” (CM: 45)

- **la requête :**

“Donne-moi le grand saladier de cristal, dit-elle.” (CM: 168)

- **la proposition :**

“ Allons nous promener en ville.” (CM: 184)

“Parlons-en, du château !” (CM: 77)

- **la permission ou la demande de permission :**

“Faites à votre guise, dit-il avec aigreur.” (CM: 65)

“Permettez-moi, mon âme, de vous faire don de cette ressemblance comme présent personnel.” (CM: 85)

- **la demande d'informations**, dans les interrogatives indirectes:

“Ben, dis-moi comment on fait.” (MM: 48)

- **l'invitation:**

“Amène-toi plutôt, on a quelque chose à te montrer.” (MM: 48)

- **l'expression de la politesse:**

“Soyez les bienvenus!”

“Pardonnez-moi... j'oubliais que Julie et vous... vivez dans le péché...mes pauvres enfants...” (MM: 45)

- **l'expression des sentiments (l'admiration, l'étonnement, l'indignation etc.)**

“Songez, ma cousine, reprenait la fille du vavasseur, songez que seuls des fils d'or, d'argent ou de la soie la plus pure, ont été jugés dignes de retracer les principaux événements d'une pareille épopée.” (CM: 192)

“Pensez donc, ses vignes tombant en des mains étrangères!”
(CM: 73)

- **La suggestion, l’encouragement, le persuasion** sont d’autres effets possibles de la phrase impérative.

III.2.b. Formes syntaxiques de l’injonction:

L’injonction (= l’ordre, le commandement) peut s’exprimer à l’aide de deux séries de monèmes:

- des **monèmes spécifiques**: ce sont essentiellement les monèmes modaux qui varient selon le destinataire de l’injonction:

- **l’impératif** pour un destinataire réel:

“Venez donc nous aider, Aliaume!” (CM:124)

- **le subjonctif** pour un destinataire virtuel:

“Par mon saint patron! Qu'elle parle, dit le conte.” (CM: 66)

- **l’infinitif** pour un destinataire non-défini:

Agiter avant de servir.

- **l’indicatif des verbes "ordonner", "donner l’ordre", "entendre"**:

“J’entends qu’elle m’obéisse au doigt et à l’oeil, comme un cheval bien dressé! hurle le sergent en repoussant d’une bourrade le jeune Normand.” (CM: 48)

- des **monèmes non-spécifiques et intonation descendante**:

- **des phrases simples à l’indicatif présent ou futur** peuvent être de modalité injonctive:

“Taisez-vous, mauvaise graine! Vous épouserez Daimbert!”(CM: 24)

“- Tu vas venir avec nous.

- Zut, zut et zut, protesta le ouapiti.” (HR: 62)

- **des phrases asyntaxiques** (ou des énoncés injonctifs) de divers types:

“A table! Mathias est arrivé.” (MM: 66)

“Debout, frangine, c’est l’heure où les zèbres s’en vont.”(MM: 57)

III.2.c. Activités de langue

1. *Transformez les énoncés assertifs suivants en énoncés injonctifs. Opérez, à ce sujet, toutes les modifications syntaxiques nécessaires, amenées par l'emploi de l'impératif (pour les 2-èmes personnes singulier et pluriel et la 1-ère pluriel) ou du subjonctif (pour la 3-ème personne singulier et pluriel):*

1. Tu fais tes devoirs. 2. Il arrose les fleurs chaque matin. 3. Nous apprenons à conduire cette voiture. 4. Ils sont attentifs. 5. Nous sommes sages. 6. Il aide son père. 7. Tu vas à l'école. 8. Vous sortez de cette pièce. 9. Ils ont peur des examens. 10. Nous ne sommes jamais en retard.

2. *En utilisant les différentes formes d'expression de l'injonction, demandez à quelqu'un de:*

- sortir d'une chambre;
- ouvrir la porte;
- faire ses devoirs;
- prendre une douche.

3. *Quelles sont les valeurs modales exprimées par l'impératif dans les énoncés suivants:*

- a. Fermez vos livres!
- b. Ecrivez cette adresse, s'il vous plaît!
- c. Ayez la gentillesse de m'aider!
- d. Faites-moi le plaisir d'accepter cette invitation!
- f. Asseyez-vous!
- g. Veuillez me présenter vos papiers!
- h. Sachez que je ne vous oublierai jamais!

4. *Les proverbes aussi peuvent être de courts textes injonctifs. Les diverses formes verbales adoptées par ces proverbes sont autant d'indices du texte injonctif. Analysez-les.*

- a. Bien faire et laisser dire.
- b. Il ne faut jamais dire: "Fontaine, je ne boirai pas de ton eau".
- c. Ne réveillez pas le chat qui dort.
- d. De deux maux, il faut choisir le moindre.
- e. Des goûts et des couleurs on ne discute pas.
- f. Entre l'arbre et l'écorce, il ne faut pas mettre le doigt.
- g. Fais ce que dois, advienne que pourra.

5. *Etudiez l'emploi des différents temps et modes verbaux dans les textes injonctifs suivants:*

- a. Récupérez les cendres. Ne jetez pas les cendres de bois, c'est un bon engrais naturel riche en potasse. Répandez-les au pied des arbres fruitiers. Comptez une belle pelletée par plante.
- b. Il n'y a qu'un seul étalon des poids et mesures pour toute la République: ce sera une règle de platine sur laquelle sera tracé le mètre, qui a été adopté pour l'unité fondamentale de tout système des mesures. Cet étalon sera exécuté avec la plus grande précision d'après les expériences et les observations des commissaires chargés de sa détermination et il sera déposé près du Corps Législatif.
- c. Verser le contenu du sachet dans une soupière. Ajouter 250 ml d'eau froide. Amener à ébullition en remuant de temps en temps.

6. *Identifiez les phrases injonctives et les marques de l'injonction dans le passage qui suit:*

“ Mes amis, écoutez un mot, un seul mot. Deux siècles de déprédations et de brigandage ont creusé le gouffre où le royaume est près de s'engloutir. Il faut le combler ce gouffre effroyable! Eh bien, voici la liste des propriétaires français. Choisissez parmi les plus riches, afin de sacrifier moins de citoyens; mais choisissez; car ne faut-il pas qu'un petit nombre périsse pour sauver la masse du peuple? Allons, ces deux mille notables possèdent de quoi combler le déficit. Ramenez l'ordre dans vos finances, la paix et la prospérité dans le royaume... Frappez, immolez sans pitié ces tristes victimes! précipitez-les dans l'abîme! il va se refermer... vous reculez d'horreur... Hommes inconséquents! Hommes pusillanimes! Eh! Ne voyez-vous donc pas qu'en décrétant la banqueroute, ou, ce qui est plus odieux encore, en la rendant inévitable sans la décréter, vous vous souillez d'un acte mille fois plus criminel, car enfin cet horrible sacrifice ferait du moins disparaître le déficit.” (Mirabeau, *Sur la banqueroute*)

7. *Mettez en français le texte suivant, ensuite faites une analyse contrastive (français – roumain) de l'expression de l'injonction:*

Tipătescu (uitându-se la ceas): Ia să lăsăm steagurile, Ghiță...

Pristanda: Curat să lăsăm, coane Fănică.

Tipătescu: Spune odată istoria de-aseară, că mă grăbesc.

Pristanda: Bine ziceți, coane Fănică. Aseară pe la zece și jumătate, mă duc acasă, îmbuc ceva și mă dau așa pe-o parte să ațipesc numai un minuțel... Nevasta zice: Dezbracă-te, Ghiță, și te culcă. Eu nu; eu la datorie, coane Fănică, zi și noapte la datorie. [...] O iau prin dosul primăriei, și apuc pe maidan ca să ies la bariera Unirii. Când dau să trec maidanul, văz lumină la ferestrele din dos ale lui d. Nae Cațavencu și ferestrele vraște [...] Cațavencu zice: [...] «Ia ascultați scrisoarea asta» și scoate o scrisorică din portofel ... «Ia ascultați!». Diavolul de popă, n-are de lucru? Se scoală repede de la joc și zice: «Să mă-ngropi sufletul meu, Năică, nu citi... stai s-o ascult și eu ...să-mi aprinz numai țigara [...]»

Tipătescu: Cine să fie? Ce scrisoare? Nu pricep... Ghiță, eu trebuie să mă duc la dejun, să nu fac pe nenea Zaharia și pe Zoe să m-aștepte ...

Pristanda: Ce-mi ordonați, coane Fănică?

Tipătescu: Să-mi afli ce scrisoare e aia și de cine e vorba.

Pristanda: Ascult, coane Fănică...

Tipătescu: Stai un minut până să-mi schimb haina; ieșim împreună; am să-ți mai spun ceva.

Pristanda: Stau, coane Fănică.”

(I.L. Caragiale, *O scrisoare pierdută*)

8. *Même consigne:*

“Bunica se dă jos din pat și se îmbracă. Vine, aruncând o umbră care crește pe inima nepotului.

– Ia să te văd.

Îl înhață de mână, smucindu-l subț lampă.

– Scoate limba... Alecule, dă-mi ochelarii.

Fostul procuror general aduce ochelarii. Motanul, după el.

– Cască.

– Pentru ce, bunică?

– Fiindcă-ți zic. Zi: aaa.

– Aaa.

– Mai tare!

– Uaaa!

– Vă zghihuiți toată ziua... De ce nu mi-ai pupat mâna?

Nepotul o sărută.

– Sărută și mâna lui bunicu-tău!

Sărută.

– Pune paltonul în cuier!

Pune.

– Și căciula!

Și.

– Mi-ai feștelit antreul. Strânge șoșonii!

– Unde, bunică?

– Unde? Unde? Unde se strâng șoșonii.”

(I. Teodoreanu, *În casa bunicilor*)

III.3. La modalité interrogative

Toute interrogation a comme point de départ une assertion qu'elle remet en question. En général, l'interrogation se caractérise par une **intonation de fin de phrase ascendante**, non-conclusive, intonation qui indique que l'interlocuteur est appelé à statuer sur la validité de l'assertion. Une phrase interrogative telle:

“Est-ce que Grèce va revenir maintenant avec nous à la maison?”

part de l'assertion:

“Grèce va revenir maintenant avec nous à la maison.”

L'interlocuteur est celui qui doit préciser si l'assertion de départ est vraie ou fausse.

P. Le Goffic (1993: 107) observe: “La plupart des questions en «qu-» se terminent en fait sur **une intonation plutôt de type descendant et conclusif**.” Il continue: “une intonation montant sur la fin d'un énoncé en «qu-» s'interprète (plutôt qu'au plan des modalités) au plan de la structuration de l'énoncé, c'est-à-dire comme un signe d'inachèvement. Ainsi *Qui est là...* (avec intonation montante) fait plutôt attendre une continuation par le même lecteur, du type *je vais vous le dire*: la première structure de phrase, interrogative, est sentie comme une structure subordonnée en prolepse.”

A l'écrit, l'interrogation est marquée par **un point d'interrogation**. Rarement, le point d'exclamation marque aussi la remise en question d'une assertion (surtout dans le cas des interrogations rhétoriques):

“Qu'important, en vérité, les ans, quand on a l'amour!” (CM:109)

Il y a plusieurs **moyens syntaxiques** dont on peut construire la phrase interrogative:

- **La périphrase interrogative "est-ce que"** maintient l'ordre séquentiel normal sujet-prédicat.

S P

“Est-ce que je te demande combien as tu payé ton dernier Van Gogh, Ronald?”
(MM: 88)

- **L'inversion** de l'ordre séquentiel sujet-prédicat est aussi une marque de l'interrogation. On parle **d'inversion simple** quand le sujet exprimé par un pronom personnel ou par ce est postposé au verbe:

“De quoi s'agit-il?” (CM: 151)

“Suis-je possédé?” (CM: 141)

“Je n'ai jamais connue que l'adoration ou la débauche. Qu'est-ce à dire?”
(OR:1121)

“A-t-on jamais rien vu de plus magnifique?” (CM: 195)

L'inversion complexe suppose la présence d'un sujet nominal antéposé au verbe, repris par un pronom personnel (excepté *on*) postposé au verbe. Cette structure rétablit l'ordre séquentiel normal sujet-prédicat:

“Mon père vous a-t-il parlé d' Adeline?” (CM: 142)

“Quelle importance cela a-t-il en réalité?” (CM: 153)

- **Les exposants** sont des formules automatisées qui ont à l'origine des interrogations totales. Teodora Cristea (1979) compte parmi les exposants les plus fréquents les segments suivants:

*...tu sais?; ...vous savez?; sais-tu?
...savez-vous?; ...vous croyez?
...ne croyez-vous pas?; ...n'est-ce pas?
...non?; ...vrai?;...dis?...;...hein?; ...au moins?.*

Placés après la phrase sur laquelle porte la question en son ensemble, ces exposants expriment le plus souvent une demande de confirmation:

*“C'était bien à lui que vous parliez, **n'est-ce pas?**”*

(MM: 141)

*“Grandiose, **non?** hurla la reine Zabo.” (MM: 121)*

*“Et si on vous posait la même question, grommela le sénateur, vous seriez bien en peine de répondre, **hein?**”*

(HR: 53)

*“Mais amie, belle amie, vous voici consentante, **n'est-il pas vrai?**” (CM: 54)*

- **Les monèmes interrogatifs** (nommés par P. Le Goffic [1993] les termes en "qu-") constituent une classe de marques formelles dans laquelle on inclut:

- a) les pronoms interrogatifs (*qui, que, quoi, lequel*)
- b) l'adjectif interrogatif (*quel*)
- c) les adverbes interrogatifs (*où, quand, comment, combien, pourquoi*).

De même que toute autre phrase, les interrogatives peuvent être **syntaxiques** (ou organisées, ou explicites):

“Viendra-t-il avec nous aux matines?”(CM: 142)

ou **asyntaxiques** (ou inorganisées, ou implicites):

“Un verre, Folle?” (HR: 38)

Le rapport qui s'établit entre l'interrogation et la réponse virtuelle exigée nous permet de procéder à une classification des phrases interrogatives en: 1. **Interrogatives totales** et 2. **Interrogatives partielles**.

III.3.a. Les interrogatives totales

Les interrogatives totales sont définies comme les questions qui portent sur la phrase tout entière ou sur le prédicat. L'interrogation totale implique une réponse par **oui** ou par **non** (ou par **si**). Elle peut s'exprimer à travers:

- l'ordre normal S+P porté par une mélodie montante:

"Je pourrai accompagner Lazuli?" (HR: 34)

- l'inversion du sujet:

inversion simple: *"N'es-tu pas de cet avis?"* (CM: 90)

inversion complexe: *"Mon père vous a-t-il parlé d'Adelise?"*

(CM: 142)

- la périphrase interrogative:

"Est-ce qu'un médecin peut devenir fou?" (MM: 231)

- les exposants:

"Le cinéma, au fond, tu t'en fous, hein?" (MM: 249)

"Tu t'en fous complètement, non?" (MM: 149)

III.3.b. Les interrogatives partielles

Les interrogatives partielles attendent comme réponse un groupe qui ait n'importe quelle fonction excepté celle de prédicat. La marque formelle obligatoire dans l'interrogative partielle est le monème interrogatif, qui peut apparaître comme marque unique, ou se combiner avec l'inversion ou avec la périphrase. L'accent de la phrase porte toujours sur le mot interrogatif:

*"**Qui** lui a appris à miauler?"* (HR: 34)

*"Il y a plein de fleurs. **Qu'est-ce qui** sent le muguet? Il n'y a plus de muguet maintenant."* (HR: 44)

*"Et **qui est-ce qui** l'écrira, ta pièce?"* (MM: 67)

*"**Que** racontez-vous là?"* (CM: 41)

*“Qu’est-ce que tu fais pour t’en sortir? Et pour te sortir **de quoi**, d’ailleurs?”* (HR: 40)

“-Pas ta faute, Gervaise.

*-La faute à **qui**, alors?”* (M: 165)

“- Téléphonne à tes amis.

*- **Lesquels?**”* (HR: 38)

*“**Où** va-t-on?”* (HR: 49)

*“**Où** tu vas?”* (MM:208) (très familier)

*“**Quand** jouriez-vous?”* (MM: 67)

*“**Et pourquoi** le flic cherche-t-il?”* (MM:165)

*“**Pourquoi est-ce que** ça ne me rend pas aussi heureux que le Sénateur?”* (HR:136)

*“**Mais comment** avez-vous pu échapper aux flammes, mes petites colombes?”* (CM: 25)

*“Julie, **d’où** ça te vient, cette science?”* (MM: 251)

L’interrogation suppose un sujet et un récepteur (coénonciateur) mis dans la situation de répondre ou de ne pas répondre. Beaucoup d’énoncés dont la structure est interrogative peuvent en contexte ne pas s’interpréter comme de vraies questions, c’est-à-dire que la même modalité de phrase – l’interrogation – peut traduire des actes de discours différents (requête, suggestion, demande d’accord, d’autorisation, etc.)

“Vous pourriez peut-être me trouver du boulot?” (MM: 52)

- requête

“Vous ne prenez même pas le temps de manger quelque chose avec nous, mon fils?” (CM: 123) - invitation

“On est bien. Si on dormait là?” (HR: 44) - proposition

“Madame Corrençon? Julie Corrençon?”

- C’est moi, oui.” (MM: 161) - demande de confirmation

“Et la machine ne m’a rien coûté, dit Wolf. Tu te rends compte?” (HR: 40) - demande de compréhension

“Puis-je monter sur le dos de Monsieur?” (HR: 62)

- demande d’autorisation

“D’ailleurs, qui a jamais pu imposer quoi que ce soit à Julie?” (MM: 46) - interrogation rhétorique

“ -Vous aurez peut-être bientôt l’occasion de le porter pour une cérémonie familiale, remarqua Isambour, qui s’était ressaisie.

- Que voulez-vous dire?” (CM: 138) - demande d’éclaircissement interprétatif

III.3.c. Activités de langue

1. Distinguez, dans les vers suivants, les interrogations totales et les interrogations partielles.

“Quoi? De quelques remords êtes-vous déchirée?
Quel crime a pu produire un trouble si pressant?
Vos mains n’ont point trempé dans le sang innocent? (...)
Cruelle, quand ma foi vous a-t-elle déçue?
Songez-vous qu’en naissant mes bras vous ont reçue? (...)
Réservez-vous ce prix à ma fidélité?”

(Racine, *Phèdre*)

2. Analysez les marques de l’interrogation dans le passage suivant:

“– Où en suis je? Est-ce que je ne rêve pas? Que m’a-t-on dit? Est-il bien vrai que j’aie vu ce Javert et qu’il m’ait parlé ainsi? Que peut être ce Champmathieu? Il me ressemble donc? Est-ce possible? Quand je pense qu’hier j’étais si tranquille et si loin de me douter de rien! Qu’est-ce que je faisais donc hier à pareille heure? Qu’y a-t-il dans cet incident? Comment se dénouera-t-il? Que faire?”

(V. Hugo, *Les Misérables*)

3. Identifiez et analysez la modalité interrogative dans le texte suivant; précisez-en les valeurs sémantiques.

“Les rencontres font le charme des voyages. Qui ne connaît cette joie de retrouver soudain, à cinq cents lieues du pays, un Parisien, un camarade de collège, un voisin de campagne? Qui n’a passé la nuit, les yeux ouverts, dans la petite diligence dreilindante des contrées où la vapeur est encore ignorée, à côté d’une jeune femme inconnue, entrevue seulement à la lueur de la lanterne alors qu’elle montait dans le coupé devant la porte d’une blanche maison de petite ville?

Malgré soi, on la guette sans cesse, malgré soi on pense à elle toujours. Qui est-elle? D’où vient-elle? Où va-t-elle? Malgré soi, on ébauche en pensée un petit roman. Elle est jolie; elle semble charmante! Heureux celui ... La vie serait peut-être exquise à côté d’elle? Qui sait? C’est peut-être la femme qu’il fallait à notre coeur, à notre rêve, à notre humeur.”

(Guy de Maupassant, *Humble drame*)

4. Même consigne:

Mon père vint le samedi soir, assez tard, puisque j’étais déjà couché. Il ne me demanda qu’une seule chose.

– A ton âge, faire des dettes chez une fleuriste, mais c’est inouï! Alors, tu ne veux pas dire pour qui tu achetais ces fleurs, ni où tu les envoyais?

- ...
- Ah! C'est du propre! On m'a dit chez le confiseur que tu y venais très souvent en compagnie de trois petites Anglaises de ton âge, est-ce exact?
 - C'est exact.
 - Qui est-ce?
 - Trois soeurs.
 - Et qu'est-ce que vous faisiez?
 - On prenait le thé.
 - Je l'entends bien. Mais est-ce que vous ne sortiez pas ensemble?
 - Si.
 - Quand ça?
 - Dans la journée.
 - Et où alliez-vous?
- Je les menais en bateau.
- Je le sais, le vieux Zigli me l'a dit, mais après?"

(Blaise Cendrars, *Vol à voile*)

5. Traduisez le texte suivant en faisant attention aux marques de l'interrogation et de l'exclamation:

“- Ei, fetelor – interveni iar Herdelea, frecându-și zgomotos mâinile – ia să ne aduceți voi ceva să mai dezmoțim oleacă pe George că văd că-i rebegit rău de ploaie și de frig... Cred că bei și tu, ginere, un șnaps fain de tot, știi, românesc, de-al nostru?

Fetele ieșiră ca niște sfârleze, bucuroase că pot să-și comunice impresiile. Așezând pe o tavă păhăruțele și sticla cu rachiu fiert și îndulcit, Laura întrebă cu inima strânsă:

- Ce zici, Ghighi? ... Cum ți se pare?

- O, dar știi că-i foarte drăguț, se jură Ghighi din toată inima. Zău, Laura, e de o sută de ori mai simpatic decât Ungureanu... Mă și mir că nu ți-a plăcut ție până acum? Nu vezi că-i elegant, nu ca teologii ceilalți care se plimbă veșnic cu umbrela subțioară... Parcă nici n-ar fi teolog, parcă ar fi cel puțin inginer!

- Adevărat? stăruie Laura strălucitoare... Nu-i prea mic?

- Ce mic? se cruci cealaltă. E doar tocmai cât tine de înalt... Adică de unde până unde vrei să fie negreșit ca prăjina de Ungureanu?... Și-apoi n-ai văzut ce brișcă superbă are? Asta-ți spune cât de colo că-s oameni bogați și vrednici!"

(Liviu Rebreanu, *Ion*)

III.4. La modalité exclamative

A la différence des trois modalités précédentes, qui, comme on l'a vu, entraînent, en principe, une réaction chez l'interlocuteur, la modalité exclamative marque une réaction affective du locuteur (énonciateur) à l'égard du référent visé. Elle fait appel à une étonnante diversité de structures par rapport à la relative homogénéité de l'interprétation (cf. D. Maingueneau):

*“Qu’il est gentil!
Comme il est gentil!
Est-il gentil !
Il est si/tellement gentil !
Quelle gentillesse !
Il est d’une gentillesse !
Cette gentillesse!
Il est d’une telle gentillesse !
Ce qu’il est gentil!
S’il est gentil!
Dieu sait si/comme il est gentil!*

La différence établie entre **phrase** et **énoncé** reste pertinente dans cette liste d'exemples où l'on ne confondra pas **phrase exclamative** (*// est d’une gentillesse*) et **énoncé exclamatif** (*Cette gentillesse!*).

On distingue deux grands types d'exclamatives suivant les structures syntaxiques utilisées à savoir: la phrase exclamative qui comporte un monème exclamatif (déterminant: *quel*; adverbess ou conjonctions: *si, ce que, combien, que, combien de, comme*), et dans ce cas-là il peut s'agir d'exclamatives directes (*Qu’il est gentil!*) ou d'exclamatives indirectes (*Dieu sait si/comme il est gentil*); la phrase exclamative qui ne comporte pas un pareil monème (*Est-il gentil!*).

L'interjection, en tant que segment indépendant, est apte à faire énoncé à elle seule, tout en étant de forme très variable :

Chic! Chouette! (“le contentement”)
Bof! (“l’indifférence”)
Ah! (“l’étonnement”ou “le soulagement”...)

C’est parfois l’intonation ascendante seule qui peut convertir une phrase assertive en phrase exclamative:

Pierre arrive! (“regret”ou “joie”)

III.4.a. Activités de langue

1. *Quelles sont les marques de l'exclamation dans les vers suivants (extraits de «Phèdre» de Racine)? Quelles nuances expriment ces différentes phrases?*

1. Dieux! Que ne suis-je assise à l'ombre des forêts!
2. Grâce au ciel, mes mains ne sont point criminelles.
3. Plût aux Dieux que mon cœur fût innocent comme elles!
4. Ô haine de Vénus! Ô fatale colère!
5. Dans quels égarements l'amour jeta ma mère!
6. Ariane, ma soeur, de quel amour blessée,
Vous mourûtes aux bords où vous fûtes laissée!

2. *Identifiez et étudiez les phrases exclamatives du texte suivant:*

“ Le Loup se dit qu'il se cacherait derrière l'armoire! Puis une idée idiote lui vint tout aussitôt. Il prendrait la place que la grand-mère avait occupée dans le lit et le petit Chaperon rouge ne s'apercevrait de rien. Il ferait semblant de somnoler, marmonnerait deux ou trois mots sous les couvertures. Elle repartirait sur la pointe des pieds, laissant là la galette et le fameux pot de beurre que ses parents, peu soucieux d'une saine alimentation biologique, lui auraient dit d'apporter. Le Loup, qui se moquait imprudemment du cholestérol, se léchait les babines à l'avance.

Il enfila vite, vite, la chemise de nuit de la grand-mère, la boutonne du haut en bas. Quel travail! Vite! Vite! Le bonnet de nuit, qui lui donne l'air bête; mais tant pis! Et le bout de l'oreille qui s'obstine à sortir sous la dentelle! Il n'a plus qu'à s'enfoncer aussi loin que possible sous les couvertures. Le petit Chaperon rouge n'y verra que du bleu!

– Toc! Toc!

– Qui est là?

– C'est votre petite fille, le petit Chaperon rouge qui vous apporte une galette et un petit pot de beurre.

– Tire la chevillette et la bobinette cherra!

– Ouf! dit le petit Chaperon rouge en jetant sa pélerine et son chaperon par terre! (et elle commence à délayer ses bottines qu'elle enverra valser avec le reste au beau milieu de la pièce.) “C'était bien la peine que je prenne tant de peine à tout ranger”, pense le Loup! Elle s'explique.

– Tu parles! Qu'est-ce que j'ai couru! On est toujours embêtée quand on traverse la forêt. Si c'est pas un bûcheron, c'est un loup! Faut qu'ils baratinent: “T'as pas peur toute seule? Viens donc voir ma collection de papillons! Et patati et patata! Et te voilà jolie comme un cœur, avec ton petit chaperon rouge sur tes boucles blondes!” Qu'est-ce qu'ils peuvent être bêtes. Ah! La! La! Je te jure!”

(Pierre Léon, *Le mariage politiquement correct du petit Chaperon rouge*)

3. *Pour le même texte, analysez les interjections et les locutions interjectives et dites de chacune d'elles le sentiment qu'elle marque.*

III.5. La négation

Même si la négation ne se situe pas sur le même plan que les autres modalités de phrase, elle ne définissant pas, comme les autres, un mode de relation au coénonciateur, nous partageons l'idée de certains linguistes de l'induire au chapitre traitant des modalités. La négation, en fait, "concerne le contenu de l'énoncé, impliquant un choix de l'énonciateur entre la vérité d'un état de choses et sa fausseté" (D. Maingueneau, 1994: 60).

La négation de phrase se réalise à l'aide d'un élément *ne* (*non* pour un nom dérivé d'un verbe : la *non prise*) et un élément **forclusif** (*personne, rien, aucun, jamais...*) mais le plus souvent *pas*:

*"Je **ne** suis **pas** de ceux qui disent que leurs actions ne leur ressemblent pas."* (OR: 305)

*"Si je le faisais, je **n'**aurais **aucun** droit, **ni aucune** raison, d'essayer de les gouverner."* (OR: 317)

*"Je tâchais de me mettre au ton de la jeunesse dorée de Rome: je **n'**y ai jamais complètement réussi."* (OR: 316)

*"**Rien ni personne** n'avait pu calmer la vindicte d'Aliaume"* (CM: 167)

Les forclusifs *pas, point, plus, rien* sont antéposés aux verbes à l'infinitif:

*"Ils ont l'air de **ne pas** se laisser trop mal nourrir."* (CM: 40)

*"[...] elles ont traversé l'épreuve du feu sans **rien** y laisser d'elles mêmes."* (CM: 25)

L'emploi de *ne* sans forclusif se retrouve dans les phrases **explétives**, qui n'ont pas de valeur négative (après: *à moins que, avant que, sans que, de peur que, de crainte que, redouter, prendre garde, empêcher...*, dans les comparatives d'inégalité).

*"Trempe de sueur, déchiré, sali, le tissu adhérerait à son corps, révélant ses formes plus qu'elle **ne** l'aurait souhaité."*

(CM: 17)

La combinaison *ne...que* indique l'exception, n'ayant plus une interprétation négative au sens strict.

*"Je **ne** tolérerais plus **que** la présence des quelques serviteurs qui se souvenaient du mort."* (OR: 447)

*"Il ne nous restait **plus qu'**à explorer la berge."* (OR: 440)

Comme l'interrogation, la négation peut porter sur l'ensemble de la phrase (**négation totale**) ou sur un de ses constituants (**négation partielle**).

Négations totales:

*“**Bien** qu’il **ne** fût **pas** beau, Daimbert **ne** comptait **plus** ses succès féminins.”* (CM: 39)

*“Les années passées **n**’avaient **rien** détruit, rien entamé dans ce coeur fidèle.”* (CM:310)

Négations partielles:

*“Ce sont des rêves aussi **et non moins** fous que les autres.”* (OR: 330)

*“**Non loin** de là, un pont de bois permettait de gagner l’autre rive.”* (CM: 23)

*“Adelise se montrait gaie, naturelle, **point** sotte, curieuse de tout .”* (CM: 132)

*“La vie était vide et **pas** triste, en attente.”* (HR: 36)

III.5.a. Activités de langue

1. Identifiez et analysez les négations dans le texte suivant:

“Il ne s’est passé que vingt jours depuis que je vous ai écrit de Lyon. Je n’annonçais aucun projet nouveau, je n’en avais pas; et maintenant j’ai tout quitté, me voici sur une terre étrangère.

Je crains que ma lettre ne vous trouve point à Chessel et que vous ne puissiez pas me répondre aussi vite que je le désirerais. J’ai besoin de savoir ce que vous pensez, ou du moins ce que vous penserez lorsque vous m’aurez lu. Vous savez s’il me serait indifférent d’avoir des torts avec vous; cependant je crains que vous ne m’en trouviez, et je ne suis pas bien assuré moi-même de n’en point avoir. Je n’ai pas même pris le temps de vous consulter. Je l’eusse bien désiré dans un moment aussi décisif: encore aujourd’hui je ne sais comment juger une résolution qui détruit tout ce qu’on avait arrangé, qui me transporte brusquement dans une situation nouvelle, qui me destine à des choses que je n’avais pas prévues, et dont je ne saurais même pressentir l’enchaînement et les conséquences.”

(Senancour, *Oberman*)

2. Même consigne:

Quinsay a bien cent mille pas de tour et possède douze mille ponts de pierre si hauts qu’un grand bateau peut passer dessous. Il n’est pas étonnant qu’il y ait là tant de ponts, puisque la cité est toute sise dans l’eau et environnée d’eau.

Elle compte douze sortes de métiers divers et, pour chacun, il y a douze mille maisons où demeurent les ouvriers, et dans chaque maison dix hommes au moins, vingt ou quarante au plus. Ni les maîtres des métiers qui sont chefs des maisons, ni leurs femmes, ne touchent rien de leurs mains, mais vivent aussi proprement et richement que des princes. Et il est ordonné que nul ne fasse un autre métier que celui de son père, eût-il tout l’avoir du monde.

Sachez que lorsque le roi Facfut chevauchait par la cité et qu’il voyait une toute petite maison, il demandait pourquoi elle était si basse et si on lui disait qu’elle appartenait à

un pauvre homme qui ne pouvait la hausser, il donnait de quoi la faire à ses frais, belle et grande comme les autres. C'est pourquoi, dans toute la cité de Quinsay, il n'y a nulle maison qui ne soit belle."

(Marco Polo, *Le Livre des merveilles*)

3. *Quelles sont les marques de la négation dans le texte suivant:*

"Un homme faisait tous les jours à Dieu cette prière:

Seigneur, je n'entends rien dans les disputes que l'on fait sans cesse à votre sujet. Je voudrais vous servir selon votre volonté; mais chaque homme que je consulte veut que je vous serve à la sienne. Lorsque je veux vous faire ma prière, je ne sais en quelle langue je dois vous parler. Je ne sais pas non plus en quelle posture je dois me mettre: l'un dit que je dois vous prier debout; l'autre veut que je sois assis; l'autre exige que mon corps porte sur mes genoux. Ce n'est pas tout: il y en a qui prétendent que je dois me laver tous les matins avec de l'eau froide; d'autres soutiennent que vous me regarderez avec horreur si je ne me fais pas couper un petit morceau de chair. Il m'arriva l'autre jour de manger un lapin dans un caravansérail. Trois hommes qui étaient auprès de là me firent trembler: ils me soutinrent tous trois que je vous avais grièvement offensé; l'un, parce que cet animal était immonde; l'autre, parce qu'il était étouffé; l'autre enfin, parce qu'il n'était pas poisson. Un Brachmane qui passait par là, et que je pris pour juge, me dit: "Ils ont tort: car apparemment vous n'avez pas tué vous-même cet animal. – Si fait, lui dis-je. – Ah! vous avez commis une action abominable, et que Dieu ne vous pardonnera jamais, me dit-il d'une voix sévère. Que savez-vous si l'âme de votre père n'était pas passée dans cette bête?"

(Montesquieu, *Lettres persanes*)

4. *Niez de toutes les façons possibles les phrases suivantes:*

La belle fille portait une robe blanche.

Le détective est entré dans une petite chambre carrée.

III.6. Activités de révision – les modalités de la phrase

Délimitez et identifiez les types de modalités dans les textes suivants:

1. “Harpagon: Je tremble qu’il n’ait soupçonné quelque chose de mon argent. (Haut) Ne serais-tu point homme à aller faire courir le bruit que j’ai chez moi de l’argent caché?
La Flèche: Vous avez de l’argent caché?
Harpagon: Non, coquin, je ne dis pas cela. (A part.) J’enrage. (Haut.) Je demande si malicieusement tu n’irais point faire le bruit que j’en ai.
La Flèche: Hé! Que nous importe que vous en ayez ou que vous n’en ayez pas, si c’est pour nous la même chose?
Harpagon: Tu fais le raisonneur! Je te baillerai de ce raisonnement-ci par les oreilles. (Il lève la main pour lui donner un soufflet) Sors d’ici, encore une fois.
La Flèche: Hé bien! Je sors.
Harpagon: Attends. Ne m’emportes-tu rien?
La Flèche: Que vous emporterais-je?
Harpagon: Viens ça, que je voie. Montre-moi tes mains.
La Flèche: Les voilà.
Harpagon: Les autres.
La Flèche: Les autres?
Harpagon: Oui.
La Flèche: Les voilà.
(...)
La Flèche: M’empêcherais-vous de maudire les avaricieux?
Harpagon: Non; mais je t’empêcherai de jaser et d’être insolent. Tais-toi.
La Flèche: Je ne nomme personne.
Harpagon: Je te rosserai, si tu parles.
La Flèche: Qui se sent morveux, qu’il se mouche.”

(Molière, *L’Avare*)

2. “Au voleur! au voleur! à l’assassin! au meurtrier! Justice, juste ciel! je suis perdu, je suis assassiné; on m’a coupé la gorge; on m’a dérobé mon argent. Qui peut-ce être? Qu’est-il devenu? Où est-il? Que ferais-je pour le retrouver? Où courir? Où ne pas courir? N’est-il point là? N’est-il point ici? Qui est-ce? Arrête. (A lui-même, se prenant le bras.) Rends-moi mon argent, coquin... Ah! c’est moi! Mon esprit est troublé, et j’ignore où je suis, qui je suis, et ce que je fais. Hélas! mon pauvre argent! mon cher ami!”

(Molière, *L’Avare*)

3. “Rosine. – Comme le grand air fait plaisir à respirer!... Cette jalousie s’ouvre si rarement...
Bartholo. – Quel papier tenez-vous là?

Rosine. – Ce sont des couplets de *La Précaution inutile*, que mon maître à chanter m’a donné hier.

Bartholo. – Qu’est-ce que *La Précaution inutile*?

Rosine. – C’est une comédie nouvelle.

Bartholo. – Quelque drame encore! Quelque sottise d’un nouveau genre!

Rosine. – Je n’en sais rien.

Bartholo. – Euh, euh, les journaux et l’autorité nous en feront raison. Siècle barbare!...

Rosine. – Vous injuriez toujours notre pauvre siècle.

Bartholo. – Pardon de liberté! Qu’a-t-il produit pour qu’on le loue? Sottises de toute espèce: la liberté de penser, l’attraction, l’électricité, le tolérantisme, l’inoculation, le quinquina, l’Encyclopédie, et les drames...

Rosine (Le papier lui échappe et tombe dans la rue). – Ah! ma chanson! Ma chanson est tombée en vous écoutant; courez, courez donc, monsieur! Ma chanson, elle sera perdue!

Bartholo. – Que diable aussi, l’on tient ce qu’on tient. (Il quitte le balcon).

Rosine regarde en dedans et fait signe dans la rue. – St, st (Le Comte paraît); ramassez vite et sauvez-vous. (Le Comte ne fait qu’un saut, ramasse le papier et rentre).” (Beaumarché, *Le Barbier de Séville*)

4. “Mary: Madame... Monsieur...

Mme Smith: Que voulez-vous?

M. Smith: Que venez-vous faire ici?

Mary: Que Madame et Monsieur m’excusent... et ces Dames et Messieurs aussi... je voudrais... à mon tour... vous dire une anecdote.

Mme Smith: Qu’est-ce qu’elle dit?

M. Martin: Je crois que la bonne de nos amis devient folle... Elle veut dire elle aussi une anecdote.

Le Pompier: Pour qui se prend-elle? (Il la regarde) Oh!

Mme Smith: De quoi vous mêlez-vous?

M. Smith: Vous êtes vraiment déplacée, Mary...

Le Pompier: Oh! mais c’est elle! Pas possible.

M. Smith: Vous aussi?

Mary: Pas possible! Ici?

Mme Smith: Qu’est-ce que ça veut dire tout ça!

M. Smith: Vous êtes amis?

Le Pompier: Et comment donc!”

(Eugène Ionesco, *La Cantatrice chauve*)

5. “Martine. - Et tu prétends, ivrogne, que les choses aillent toujours de même?

Sganarelle. – Ma femme, allons tout doucement, s’il vous plaît.

Martine. – Que j’endure éternellement tes insolences et tes débauches?

Sganarelle. – Ne nous emportons point, ma femme.

Martine. – Et que je ne sache pas trouver le moyen de te ranger à ton devoir?

Sganarelle. – Ma femme, vous savez que je n’ai pas l’âme endurante, et que j’ai le bras assez bon.

Martine. – Je me moque de tes menaces.

Sganarelle. – Ma petite femme, ma mie, votre peau vous démange, à votre ordinaire.

Martine. – Je te montrerai bien que je ne te crains nullement.

Sganarelle. – Ma chère moitié, vous avez envie de me dérober quelque chose.

Martine. – Crois-tu que je m’épouvante de tes paroles?

Sganarelle. – Doux objet de mes vœux, je vous froterai les oreilles.”

(Molière, *Le Médecin malgré lui*)

6. Quand le rideau se lève, Monsieur A est seul dans un vaste studio. Il est en train de jouer au piano un prélude extrait du “Clavecin bien tempéré” de Jean-Sébastien Bach. On frappe à la porte. Il cesse de jouer et va au-devant de son visiteur.

A. – Entrez!

B, entrant et serrant la main de Monsieur

B. – Bonjour!... Je vous dérange?

A. – Pas du tout!

B. – Mais si, voyons: vous dialoguiez avec votre piano!

A. – Non! Avec Jean-Sébastien Bach!

B. – Raison de plus pour que je m’en aille! Je n’ai pas la prétention de rivaliser avec un tel partenaire!

A. – Vous auriez tort de partir. La soirée est superbe, comme il arrive souvent près de ce golfe de Provence. Et puis, je suis seul: nous aurons le temps de parler.

B. – Continuez donc de jouer ce prélude: j’écouterai bien sagement. Et je regarderai par la fenêtre de votre atelier. Quelle splendeur! Chaque fois que je vous rends visite, cette vue immense sur la mer et sur les monts de Maures, la pureté de l’air, le silence absolu: tout cela me comble de joie!

A. – Alors, il vaudrait mieux nous taire.

B. – Pour écouter?

A. – Certes, pour écouter, lorsqu’il y a quelque chose à écouter: une admirable musique, par exemple.

B. – N’ai-je pas le droit de regarder “aussi” le paysage?

A, riant. – Pas en même temps! Quand j’écoute la musique, le décor, si beau soit-il, passe au second plan: je le regarde sans le voir.”

(Jean Tardieu, *Une soirée en Provence ou le mot et le cri*)

7. “Le sanglier, se sentant coiffé, fit claquer ses dents à la fois de rage et de douleur.

- Bravo! Duredent! Bravo! Risquetout! cria Charles. Courage, les chiens! Un épieu! un épieu!

- Vous ne voulez pas mon arquebuse? dit le duc d’Alençon.

- Non, cria le roi, non, on ne sent pas entrer la balle; il n’y a pas de plaisir; tandis qu’on sent entrer l’épieu. Un épieu! un épieu!

On présenta au roi un épieu de chasse durci au feu et armé d’une pointe de fer.

- Mon frère, prenez garde! cria Marguerite.

- Sus! sus! cria la duchesse de Nevers. Ne le manquez pas, Sire! Un bon coup à ce parpaillot!

- Soyez tranquille, duchesse! dit Charles.

Et, mettant son épieu en arrêt, il fondit sur le sanglier, qui, tenu par les deux chiens, ne put éviter le coup. Cependant, à la vue de l'épieu luisant, il fit un mouvement de côté, et l'arme, au lieu de pénétrer dans la poitrine, glissa sur l'épaule et alla s'émousser sur la roche contre laquelle l'animal était acculé.

- Mille noms d'un diable! cria le roi, je l'ai manqué... Un épieu! Un épieu!

Et, se reculant comme faisaient les chevaliers lorsqu'ils prenaient du champ, il jeta à dix pas de lui son épieu hors de service.

(Alexandre Dumas, *La Reine Margot*)

8. “ J’étais pas contente. J’aurais bien aimé être prévenue et que les événements se décident avec nous.

- Tu nous rapporteras quelque chose?

- On verra. En attendant, voilà des sandwiches.

- Tu verras quoi?

- Oh! Ca va, hein!

- Rapporte-moi un chausson aux pommes, un gros!

Il s’apprêtait à repartir.

- Laisse-nous, ta montre.

Il a hésité et nous l’a laissée.

- La perdez pas dans l’herbe.

- C’est pas rigolo de passer toute la journée dans le pré.

- Pour une fois!

- On aura une récompense? Une petite chose offerte sur la prime à la matière grasse?

- Qu’est-ce qui vous manque ici? Vous êtes au calme et vous avez à manger.

Silex ne disait trop rien comme d’habitude. J’étais en colère.

- Quand le lait est bien gras, il est payé plus cher et c’est ... grâce à nous.

- A ton âge, j’étais pas toujours en train de réclamer.

- On n’attendait peut-être pas que tu réclames pour te récompenser. J’aimerais mieux avoir à ne pas réclamer.”

(Gisèle Bienne, *Bleu, je veux*)

9. “ Perrichon entre, soutenu par sa femme et le guide.

Armand: - Vite, de l’eau! du sel! du vinaigre!

Daniel: - Qu’est-il donc arrivé?

Henriette: - Mon père a manqué de se tuer!

Daniel: - Est-il possible!

Perrichon, assis. – Ma femme!... ma fille!... Ah! je me sens mieux!...

Henriette, lui présentant un verre d’eau sucrée. – Tiens!... bois!... ça te remettra...

Perrichon: - Merci... Quelle culbute! Il boit.

Madame Perrichon: -C’est ta faute aussi... vouloir monter à cheval, un père de famille... et avec des éperons encore!

Perrichon: - Les éperons n'y sont pour rien... c'est la bête qui est ombrageuse.

Madame Perrichon: - Tu l'auras piquée sans le vouloir, elle s'est cabrée...

Henriette: - Et sans Monsieur Armand qui venait d'arriver... mon père disparaissait dans un précipice.

Madame Perrichon: - Il y était déjà... Je le voyais rouler comme une boule... Nous poussions des cris!...

Henriette: - Alors, monsieur s'est élancé!...

Madame Perrichon: - Avec un courage, un sang froid!... Vous êtes notre sauveur... car sans vous mon mari... mon pauvre ami...

Elle éclate en sanglots.

Armand: - Il n'y a plus de danger... calmez-vous!"

(Labiche, *Le Voyage de Monsieur Perrichon*)

IV. LES RELATIONS SYNTAXIQUES

IV.1. Définition des termes: expansion, juxtaposition, coordination, subordination

Il y a une affirmation déconcertante qu' A. Martinet fait dans sa *Syntaxe générale*: “Il est évidemment impossible de prévoir les différents types de relations qui peuvent s'établir entre les monèmes des diverses classes, ne serait-ce que parce qu'on ne peut prévoir quelles vont être dans une langue qu'on aborde pour la décrire, les différentes classes elles-mêmes. Au-delà des emplois prédicatifs, que nous supposons universels [...] et des relations de détermination qui en découlent, nous avons le devoir de ne postuler, comme nécessairement présent, aucun type particulier de relations syntaxiques” (1985: 193).

C'est dans le contexte de la théorie fonctionnelle en linguistique que la vérité des phrases ci-dessus trouve son évidence. Car, analyser l'énoncé à son niveau le plus global, c'est identifier, parmi les unités significatives, celles qui sont périphériques ou marginales. On part des principes suivants : “tout énoncé syntaxique a obligatoirement un noyau qui est indépendant syntaxiquement; ce noyau peut se réduire au **prédicat** ou être un **syntagme prédicatif** constitué par un prédicat et un syntagme actualisateur (sujet ou autre) qui s'impliquent réciproquement; toute expansion par subordination dépend syntaxiquement d'un autre segment (dépendance ou implication à sens unique); tout **subordonné** peut donc disparaître de l'énoncé sans altérer le noyau ni la fonction des éléments qui le constituent.”(C. Bureau, 1994: 42)

L'expansion est, selon la définition de Martinet, “tout ce qui n'est pas indispensable”. “C'est un élément qu'on ajoute à un énoncé et qui ne modifie pas les rapports et les fonctions des éléments préexistants.”(1985: 128). Si, par exemple, l'énoncé est formé d'un monème prédicatif isolé, tout autre monème qu'on y ajoute sans modifier le caractère prédicatif du monème initial représente son expansion:

- *allons!* – monème prédicatif;
- *allons vite!* – adjonction d'un monème autonome;
- *allons le voir!* – adjonction d'un syntagme dépendant à base prédicative;
- *allons le voir à l'hôpital!* – adjonction de plusieurs éléments à base prédicative.

Sauf le sujet, là où il existe, dans un énoncé tout peut être considéré comme expansion du monème prédicatif.

Il ne faut pas confondre, tout de même, l'expansion avec celle, unique, du noyau central, car chaque segment de l'énoncé peut joindre, à son tour, une expansion plus ou moins importante.

“Son peigne d’ambre divisa la masse soyeuse en longs filets orange pareils aux sillons que le gai laboureur trace à l’aide d’une fourchette dans de la confiture d’abricots.” (EJ: 9)

L’expansion peut se faire par **juxtaposition, coordination ou subordination**.

Dans la **phrase complexe, la juxtaposition** marque une relation existant entre deux ou plusieurs phrases sans la présence de l’élément de relation (à l’oral, la marque de relation – séparation c’est la pause, à l’écrit, la ponctuation.)

“On tourne, il prend des poses, on coupe, on développe la pellicule. ” (MM:78)

“Les volailles du poulailler caquetaient, gloussaient, jargonnaient, piaulaient.” (CM:19)

“Esprit sec, il m’apprit à préférer les choses aux mots, à me méfier des formules, à observer plutôt qu’à juger. ”

(OR: 313)

Le coénonciateur fait des hypothèses sur la nature de ces relations, les indices comme la ponctuation (intonation) et les temps verbaux y jouant un rôle extrêmement important.

Tout comme dans la juxtaposition, l’expansion par coordination indique une fonction identique de l’élément ajouté et de celui préexistant, dans le même cadre. L’effacement de l’élément primitif ne modifie aucunement la structure de l’énoncé car l’élément ajouté y subsiste. Le sens change mais la forme de l’énoncé initial reste la même.

“Miss Jones quittait sans regret ce pays où l’avaient conduite tous les poètes et tous les romanciers de l’Angleterre.”

(OR: 282)

“Il tourna les talons et s’enfonça dans le hangar.” (MM: 99)

Dans la phrase simple, on note que la coordination peut affecter toute unité, à savoir: un monème autonome (*demain et après-demain*), un monème fonctionnel (*avec ou sans ses lunettes*), un lexème (*noir et blanc*). Dans la phrase complexe, on note la coordination des syntagmes prédicatifs (*elle chante et elle danse avec talent*).

*“**Marc Antoine et Titus** en ont su quelque chose.”(OR: 333)*

*“J’étais plus que jamais de la famille: je fus **plus ou moins** forcé d’y vivre.” (OR: 332)*

*“Ils marchait vite **et** le sol commençait à remonter.”(HR:113)*

“L’expansion par **subordination** est caractérisée par le fait que la fonction de l’élément ajouté ne se retrouve pas chez un élément préexistant dans le même cadre. Cette fonction est indiquée soit par la position de l’élément nouveau par rapport à l’unité auprès de laquelle cet élément exerce sa fonction, soit au moyen d’un monème fonctionnel.” (A. Martinet, 1960:129)

“Il regarda.” (HR: 33)

“Il regarda l'appareil.” (HR: 33)

“Il le regarda avec indifférence.” (OR: 493)

“...je regardais Lucius chauffer mélancoliquement au braséro ses longs doigts chargés de bagues.” (OR: 493)

Les exemples ci-dessous permettent de voir comment l'expansion complète des éléments prédicatifs et non prédicatifs de l'énoncé.

A part les éléments de la première articulation, monèmes simples ou syntagmes, et même les modalités (*bien plus grand*), l'élément subordonné peut caractériser les indicateurs de fonction (*absolument sans argent*).

“Les monèmes subordonnés de forme prédicative (le noyau des “propositions subordonnées”) ne sauraient être assimilés à **des prédicats** véritables puisqu'il leur manque le caractère de non-marginalité et d'indépendance que nous avons considéré comme le trait caractéristique du prédicat. On les désigne comme des **prédicatoïdes**. Ceci nous permet de définir **la phrase** comme l'énoncé dont tous les éléments se rattachent à un prédicat unique ou à plusieurs prédicats coordonnés...”(A. Martinet, idem: 131)

IV.2. Les marqueurs de fonction

Les marqueurs de fonction recouvrent un vaste domaine de relations diverses suggérées, dans d'autres terminologies, par des génériques tels: “relateurs”, “foncteurs”, “marquants de fonction”, “connecteurs logiques”, etc. Nous avons préféré celui de “marqueurs de fonction” en raison, tout d'abord, du respect dû au point de vue méthodologique adopté, à savoir la description fonctionnelle des faits syntaxiques. D'autre part, il nous semble que ce terme coïncide mieux à nos intentions d'éliminer tout dogmatisme descriptif “marqueurs de fonction” précisant, semble-t-il, l'extension du concept ainsi que celle des rapports (relations) compris.

Ces précisions terminologiques nous aident, à la fois, dans l'établissement d'emblée de certains traits de ces unités qui ne sont pas considérées d'ailleurs ni comme des classes ni comme des groupes fonctionnels. Selon nous, les **marqueurs de fonction** sont une catégorie d'unités par lesquelles on réalise la disjonction entre **juxtaposition** d'une part, **coordination et subordination**, d'autre part. Ils abolissent, par leur comportement phrastique, la distinction entre **phrase simple** et **phrase complexe**, étant des piliers de la hiérarchie à l'intérieur de la **phrase**.

Feuillet (1988:186) distingue successivement:

- a) **les relateurs**, marqueurs de fonction, **fonction** au sens de “subordonnées à une unité hiérarchiquement supérieure”;
- b) **les joncteurs**, marqueurs de fonction pour des constituants à statut linguistique **égalitaire** (phrases, groupes, noyaux).

a) **Les relateurs**, en tant que marqueurs de la fonction d'un groupe subordonné à une unité supérieure (de dimensions variables), sont systématiquement divisés en unités autonomes (prépositions et conjonctions) et désinences casuelles (le cas étant considéré comme une catégorie nominale).

Pour les fonctionnalistes la distinction préposition/conjonction ne s'impose pas dans la théorie, car les deux types donnent les mêmes indications fonctionnelles. Dans la pratique, on constate que la nature verbale ou non verbale des groupes joue un rôle important.

“– **Pendant** ce temps, je vais quérir des pansements et un baume à la maison. Elle partait en courant **pendant que** l'aînée, Guirande, approchait de l'adolescente une petite seille à demi pleine.” (CM: 126)

Les prépositions et les locutions prépositionnelles marquent avant tout les fonctions des groupes nominaux ou pronominaux (*en plus de, outre, sans, excepté, contre, en dépit de, loin de, en opposition avec, à cause de, au point de, afin de...*).

“**Au bout de** quelques foulées, il s'arrêta **hors d'haleine** et s'effondra crachant le sang. L'incident n'eut pas de suites; il se remit **sans peine**.” (OR: 491)
“Mais tout me déplaisait dans ce milieu, **excepté** le beau visage de Plotine.”
(OR: 332)

Il ne faut pas négliger que les prépositions concernent aussi **des adverbes** (*par ici, dès demain, pour longtemps*) et **les adjectifs** (*rien d'extraordinaire, je le tiens pour très doué*).

“**De loin**, Wolf le héla et le hanneton se redressa et s'ébroua.” (HR:30)
“- Et **quoi de plus naturel** ensuite, que de l'étendre à ce qui vous entoure...
“- **Rien de plus naturel**, dit Monsieur Brul...” (HR:131)

Les conjonctions de subordination se différencient normalement des prépositions. On signale cependant quelques cas douteux: *comme* qui commute avec *en tant que*, *que* après comparatif, les prépositions devant les groupes infinitivaux (*à, de, pour, sans*) et participiaux (gérondif en *en*), ce qui les distingue des groupes verbaux personnels.

“Il les accueillait **comme** il devait...” (HR: 70)
“Tu es belle, murmura-t-il, **comme... comme** une lanterne japonaise allumée.”
(HR: 66)

On distingue nettement les relateurs non verbaux des relateurs verbaux: *pour/pour que, sans/sans que, pendant/pendant que*.

“**Dès** le retour de l'empereur, une première catastrophe vint annoncer toutes les autres...” (OR: 345)
“J'ai demandé qu'on me prévienne **dès qu'**il sera de retour, dit Aveline.” (CM: 32)
“...rien en somme n'avait changé **depuis** des siècles.” (OR: 343)

*“Le gouvernement civil reposait de plus en plus sur moi **depuis que** l’empereur vaquait exclusivement à ses projets de guerre.” (OR: 342)*

*“Sa mort fut **pour** nous une bataille perdue.” (OR: 341)*

*“Il faut prier sans cesse **pour qu’il** soit secouru.” (CM: 167)*

“Le principal argument en faveur de la dichotomie subordonnants/coordonnants est le fait que les coordonnants relient des éléments de même statut linguistique ou de même fonction alors que la subordination implique une hiérarchie entre régissant et régi”(J. Feuillet, 1988:191). Pour le coordonnant *car* il y a aujourd’hui une thèse connue et communément admise: “les énoncés du type *p car q* servent, en règle générale, à accomplir deux actes de parole successifs. Le premier consiste à énoncer *p*, et le second à fournir une justification du premier: l’énonciation de *q* se présente donc comme destinée à légitimer celle de *p*” (J. Milner, 1978). Pour beaucoup cependant, *car* ne se distingue pas de *parce que*. Dans la phrase:

*“Ce qui créa un second silence **car** ce n’était prévu au programme.” (HR: 37)*

on peut vraiment remplacer *car* par *parce que*. L’épreuve de commutation prouve cependant que ce remplacement n’est pas possible dans tous les contextes:

*“Pourtant ils pensaient à autre chose, **car** leurs deux paires d’yeux avaient cessé d’être assorties.” (HR: 37)*

Ici *car* serait plutôt l’équivalent de *c’est pourquoi*, il introduit une explication.

Une structure syntaxique est un ensemble ordonné d’unités significatives où la coordination et la subordination se manifestent à l’intérieur de la phrase (cf. F. François). Des monèmes comme *or*, *et*, *ou*, *mais* en tête de phrase ont une valeur d’adverbe comme *cependant*, *de plus*, *enfin*, n’étant plus considérés comme de véritables coordonnants, car, conformément au postulat fonctionnaliste “le lien sémantique de coordination n’importe pas” (idem). Le fonctionnalisme les désigne alors comme des **pseudo-coordonnants**, ce qui permet de parler ici de transfert d’une classe à une autre (idem).

*“La jeunesse de Fuscus m’apitoyait un peu plus: il atteignait à peine dix-huit ans. **Mais** l’intérêt de l’Etat exigeait ce dénouement que le vieil Ursus avait comme à plaisir rendu inévitable. **Et** j’étais désormais trop près de ma propre mort pour prendre le temps de méditer sur ces des fins.” (OR: 490)*

b) Les **joncteurs** relient des unités de même statut ou de même fonction tout en n’indiquant pas la fonction des éléments reliés (cf. J. Feuillet). Le classement interne des joncteurs reste tributaire de la sémantique.

Il y a, d’une part, les **coordonnants “purs”**:

- **copulatifs** (*et*, *en outre*, *de plus*, *en sus*, *de surcroît*, *par dessus*, *aussi*, *également*, *aussi bien... que*, *non seulement... mais encore*)

*“La conditon des femmes est déterminée par d’étranges coutumes: elles sont à la fois assujetties **et** protégées, faibles **et** puissantes, trop méprisées **et** trop respectées.”* (HR: 376)

*“A **part** le coût de cet impôt, il y a la question du stockage et de l’entretien.”*

(MM: 108)

*“**En outre** il ne lui était pas possible d’ignorer les travaux de jardinage effectués par Perrot [...].”* (CM:114)

- **disjonctifs** (*ou, sinon, soit...soit, ni...ni*)

*“Mettons que les uns et les autres aient peur de leurs démons, **soit qu**’ils leur résistent, **soit qu**’ils s’y abandonnent.”* (OR: 294)

*“Taisez-vous, tête de mule! **Ou** vous passerez la journée au cachot, pour vous apprendre à braver votre père.”* (CM: 24)

*“Mais rien ne se produisit, **ni** attentat, **ni** sédition, **ni** murmures.”* (OR: 490)

*“Mais les dieux ne se lèvent pas; ils ne se lèvent **ni** pour nous avertir, **ni** pour nous protéger, **ni** pour nous récompenser, **ni** pour nous punir.”* (OR: 49)

*“...qu’était César à trente ans, **sinon** un fils de famille criblé de dettes et sali de scandales?”* (OR: 487)

- **adversatifs** (*mais, par contre, en revanche, au contraire*)

*“... il m’obéissait comme à son cerveau, **et non** comme à son maître”* (OR: 290)

*“Il ne battait pas plus vite, **au contraire**, il prenait un rythme stable, solide et puissant”* (HR: 144)

D’autre part, il y a les éléments chargés d’**articuler le discours**:

- **succession linéaire dans le temps** (*d’abord..., puis, ensuite..., enfin*):

*“Il y eut des maisons, **d’abord** à peine poussées, **puis** des grandes...”* (HR: 56)

*“**Enfin**, Bernold recula pas à pas, sans quitter des yeux le mince visage de l’ondine, **puis**, d’un bond, se précipita dans l’eau.”* (CM: 39)

- **découpage** (*premièrement...deuxièmement, d’une part...d’autre part, tantôt...tantôt*):

*“Mais toutes les théories de l’immortalité m’inspirent de la méfiance; le système des rétributions et des peines laisse froid un juge averti de la difficulté de juger. **D’autre part**, il m’arrive aussi de trouver trop simple la solution contraire, le vide creux où sonne le rire d’Epicure.”* (OR: 511)

- **articulation logique** (cause: *car*; relais: *or*; conséquence: *donc*, *par conséquent*, *c'est pourquoi*):

*"Il ne pouvait regarder un domestique, **car** cela fait honte."* (HR: 36)

*"...**or** une régularité d'habitudes ne peut manquer d'agir sur un individu lorsqu'elle persiste un temps assez long."* (HR: 128)

"- Je n'ai pas la tête à m'intéresser à de pareilles choses aujourd'hui..."

*- Nous attendrons **donc**...mais pas trop longtemps."* (CM: 24)

L'**argumentation** est encore plus riche en exemples:

- **accentuatifs** (*surtout*, *spécialement*, *notamment*, *même*, *à plus forte raison*, *principalement*):

*"Il ne souriait plus, maintenant, il grondait, il tonnait **même**."* (MM: 17)

- **concessifs** (*certes*, *cependant*, *toutefois*, *néanmoins*, *pourtant*, *malgré tout*, *à la rigueur*, *tout au plus*, *de toute manière*, *de toute façon*, *en tout cas*, *pour le moins*, *au moins*):

*"Certes, ils ont pu croire que je me soumettais, que je faisais comme eux, et cela satisfait mon souci de l'opinion d'autrui. **Pourtant**, tout ce temps-là, je vivais ailleurs."* (HR:129)

*"**Cependant**, je dois le savoir."* (HR:131)

"En tout cas ces deux-là, ... on ne les avait jamais vus." (MM: 383)

- **illustratifs** (*c'est-à-dire*, *à savoir*, *par exemple*, *autrement dit*, *en d'autres termes*):

"En d'autres termes, Monsieur Malaussène... d'ici quelques semaines, Julie saura absolument tout du petit hôte qu'elle abrite." (MM: 160)

"A vrai dire, Gervaise ne l'avait pas reconnu immédiatement sur ces photos."

(MM: 376)

"Nos noces à nous sont fixées après les foins, c'est-à-dire très bientôt, vers la Saint-Martin le Bouillant." (CM: 43)

- **confirmation d'un élément précédent** (*effectivement*, *en fait*, *en réalité*, *d'ailleurs*):

*"... je me sentais empereur. **En vérité**, j'apprenais à l'être..."* (OR: 331)

*"Autrefois, je le pensais, **en effet**."* (CM: 168)

*"Fuscus fuit plaint, sans **d'ailleurs** être jugé innocent."* (OR: 490)

- **résumatifs** (*bref*, *en résumé*, *en un mot*):

“Bref, Graine d’Huissier fut embauché par Cisson la Neige et dort dans le ventre d’un zèbre.” (MM: 55)

- **conclusifs** (finalement, en conclusion, en fin de compte):

“Enfin, voulez-vous me dire pourquoi vous êtes venu ici.” (HR: 81)

“En somme, Titus et Silistri s’accordaient à trouver la nièce parfaitement ordinaire.” (MM: 375)

“Servianus, somme toute, m’avait beaucoup appris.” (OR: 485)

IV.3. La subordination – considérations générales

En grammaire traditionnelle, parler de “subordination”, c’est rentrer automatiquement dans le domaine de la phrase complexe construite sur le rapport de dépendance orientée entre une proposition dite “subordonnée” et une proposition dite “principale” ou “régissante”. Sauf les subordonnées infinitives ou les participiales, la relation de subordination est reconnaissable d’après la présence des “conjonctions de subordination”, termes qui marquent la dépendance de la subordonnée par rapport à la principale. Lorsqu’une proposition, nettement détachée, est située à l’intérieur ou à la fin d’une autre proposition, équivalant syntaxiquement et sémantiquement à une complétive d’objet direct, la grammaire traditionnelle parle du phénomène d’«insertion». Tous ces rapports entre les propositions d’une phrase complexe donnent naissance à une typologie phrastique incluant les relatives, les complétives, les circonstancielles, l’incise et l’incidente.

L’analyse syntaxique de type fonctionnel élimine, comme nous avons pu le constater, les barrières entre phrase simple et phrase complexe, reformulant les rapports phrastiques du point de vue des fonctions des différents segments dans la phrase (l’énoncé).

F. François²² trouve une formulation inspirée de l’impact que les fonctions ont sur l’analyse syntaxique: “la relation syntaxique peut être perçue de deux points de vue: par rapport à la linéarité, elle apparaît comme signe d’organisation hiérarchique: de ce point de vue, toutes les expansions de même rang sont similaires: dans *il mange dans la maison avec son chien*, dans *la maison* et avec *son chien* sont des expansions de même rang que seuls des artifices de présentation graphique pourraient amener à hiérarchiser. En revanche, par rapport à l’organisation signifiée, c’est la différence sémantique de ces fonctionnels qui les rend compatibles dans un même énoncé sans coordination; en cela leur fonction et leur sens relationnel sont indissociables. Si l’on tient compte, par exemple, des “locutions prépositionnelles” du français, on sera amené à poser que l’ensemble des fonctions syntaxiques est ouvert. On ne voit pas en quoi cela devrait être considéré comme choquant.”

C’est en fonction de cette position légitime que les fonctionnalistes ont pu formuler les termes de **subordonné(e)** ainsi que celui de **subordination**.

²² F. François “De l’autonomie fonctionnelle”, *La linguistique*, no.6, p.11

“Subordonné” est un terme général qui englobe plusieurs fonctions: subordonné primaire (S₁), subordonné de 2^e degré (S₂), subordonné de 3^e degré, etc. Les critères de différenciation des différents degrés de subordination sont la dépendance du sujet et du prédicat (**subordination primaire**) ou d’un subordonné du prédicat (**subordination secondaire**).

“La fonction d’un subordonné est définie d’après son rang dans la hiérarchie, son rôle dans la structure. Une description en termes de compléments ou subordonnés de temps, de manière, de cause, d’attribution, d’objet, etc. ne rend pas compte de la relation structurale du subordonné au reste de l’énoncé. Par contre, une description en termes de niveaux ou de degrés de subordination, rend compte de la structuration”. (cf. C. Bureau, 1994)

D’après ce que l’on voit, c’est l’organisation hiérarchique des termes qui s’impose dans l’analyse syntaxique comme fondamentale. On quitte de la sorte la voie traditionnelle et on redéfinit la **subordination** comme étant un phénomène syntaxique qui prend en compte des procédés syntaxiques comme la position (p) l’autonomie (a) et le marqueur (indicateur) de fonction (m) (cf. C. Bureau).

Le critère d’**autonomie** syntaxique est un critère de fonctionnement qui prend en considération l’entourage syntagmatique du monème.

“**Le soir**, ne pouvant dormir, je m’établissais dans la chambre du malade.” (OR: 493)

“**Le soir** venait.” (HR: 65)

Si dans le premier exemple *le soir* est un monème autonome, dans le second le même monème, dans la même position, ne l’est plus.

Le critère **positionnel** contribue aussi à indiquer le (la) subordonné(e).

“**Et le jour** passait” (HR: 60) *le jour* - sujet

“Une sorte de douceur frileuse précédait **le jour**.” (CM: 22) *le jour* - objet direct

Comme on l’a déjà pu constater, les segments en position parataxique sont syntaxiquement indépendants l’un de l’autre.

“J’ai avalé des couloirs et dévalé des escaliers, quelques flics se sont aplatis contre les murs, des dossiers se sont envolés, des têtes ont jailli, leurs portes ne s’étaient pas encore refermées que je sautais déjà par dessus la Seine.” (MM:220)

Si l’on fait abstraction de tout lien sémantique, la combinaison des éléments ci-dessus devient une pure addition.

Par contre, la subordination implique l’adjonction de segments de façon hiérarchique.

“Je ne peux pas te dire que tu es belle comme **le jour**.” (HR: 60)

Ici *le jour* est précédé par un indicateur de fonction qui en fait un circonstant.

“Sur un banc de pierre blanche, devant les ruines, Wolf distingua la silhouette assise d’un vieil homme vêtu de lin.” (HR: 79)

sur le banc - subordonné primaire, autonome à marqueur de fonction

devant les ruines - subordonné autonome à marqueur de fonction

Wolf- sujet

la silhouette assise - subordonné secondaire primaire, positionnel à marqueur de fonction

de pierre blanche - subordonné secondaire à marqueur de fonction

d’un vieil homme - subordonné secondaire à marqueur de fonction

vêtu - subordonné du 3^e degré

de lin - subordonné du 4^e degré

L’élément susceptible de recevoir des subordonnés n’est pas seulement le prédicat mais aussi bien le sujet, un subordonné du prédicat, un subordonné du sujet ou tout autre subordonné ultérieur.

La subordination devient de la sorte le “moyen d’hiérarchisation linguistique par excellence; sans elle, toute phrase est réduite à son noyau...” (C. Bureau, 1994:142). La syntaxe est un moyen de construction des structures linguistiques qui s’organisent autour d’un prédicat, le degré de subordination (S_{1,2,3,...}) indiquant la distance hiérarchique du subordonné par rapport au prédicat. Pour qu’une analyse syntaxique touche à l’objectif de description objective de la langue, la première tâche du descripteur consiste dans la décomposition des structures observées pour en faire apparaître le mécanisme.

IV.4. Pour une organisation hiérarchique des subordonnés

Le principe de la hiérarchisation linguistique qui fonde les réflexions sur la **subordination** nous a permis de proposer le classement suivant des subordonnés:

- subordonnés du 1^{er} degré = subordonnés du prédicat ou du segment actualisateur (sujet);
- subordonnés du 2^e degré = subordonnés d’un subordonné primaire (du 1^{er} degré).

Cette classification simplifiée devient possible à la suite de l’observation du fonctionnement des segments phrastiques et de la constatation comme quoi, une fois donné le noyau et qu’aucun phénomène de coordination n’apparaît, tout ce qui s’ajoute est ou bien subordonné du prédicat ou du sujet ou bien subordonné d’un subordonné.

“Avec l’aide de Grécie et de Philippa, elle retirait les récipients vides pour les remplacer par une jatte de crème au vin, décorée de poires cuites.” (CM: 205)

S* elle

P* retirait

s1p* les récipients vides

s1m* *pour....remplacer*
 s2p* *les*
 s2m* *par une jatte*
 s3m* *de crème*
 s4m* *au vin*
 s3p* *décorée*
 s4m* *de poires*
 s5p* *cuites*
 s1m* *Avec l'aide de Grèce*
 et
 s1m* *de Philippa*

A ce premier critère d'organisation hiérarchique des subordonnés s'ajoute ceux d'**autonomie**, de **marqueur de fonction** et de **position** parce que, en fait, pour décrire les expansions par subordination l'on doit tenir compte de deux ordres de faits, à savoir: de ce à quoi le subordonné est rattaché et de la façon dont ce rattachement est marqué.

IV.4.a. Les subordonnés autonomes du 1^{er} degré

Les segments autonomes sont des segments qui n'ont pas besoin d'autre chose qu'eux-mêmes pour se relier au reste de l'énoncé (cf. F. François). Ils peuvent se présenter sous diverses formes:

➤ **un monème:**

“On l'enterra **demain**.” (CM: 206)
 (Dans la phrase: “**Demain** doit être journée de fête et de liesse pour tout le monde” (CM: 83), *demain* est, exceptionnellement, subordonné positionnel)

➤ **un syntème:**

“Quelque chose allait se passer, **bientôt**.” (HR:166)

➤ **un syntagme à base nominale:**

“Nous marchions **le soir** au bord de la mer.” (OR: 313)
 “**Un lundi de mai, le jour de la fête du Saint-Sang**, Zénon expédiait comme d'habitude son repas à l'auberge du Grand-Cerf...” (OR: 707)
 “Ils foulèrent le sol jaune, **les mains dans les poches**, respirant à pleins poumons l'air laiteux.” (HR: 101)
 Respirant à pleins poumons l'air laiteux, **les mains dans les poches**, ils foulèrent le sol jaune.
Les mains dans les poches, respirant à pleins poumons l'air laiteux, ils foulèrent le sol jaune.

➤ **un syntagme à base verbale:**

“En courant, elle dit au revoir à la bonne et elle était dehors” (HR:56)

IV.4.b. Les subordonnés autonomes du 2^e degré

Les mêmes catégories de subordonnés fonctionnent pratiquement pour les subordonnés du 2^e degré.

a) Les subordonnés à marqueur de fonction

Cette sous-classe de subordonnés est marquée dans son fonctionnement par le type de fonctionnel impliqué. Le marqueur de fonction peut être un syntagme non prédicatif (*à, de, par, sur, vers, devant, etc.*) ou prédicatif (*que, parce que, quand, lorsque, puisque, etc.*).

Dans le premier cas, la structure syntagmatique est **fonctionnel + base (un grammatical ou un lexical) + (-) modalité**.

*“La rue crevait d’ennui en longues fentes originales, **pour tenter une diversion**.” (HR: 56)*

*“**Devant eux, sur une table basse**, trônaient trois coupes **d’étain** et un pichet **de grès**.” (CM: 41)*

Dans le cas des syntagmes prédicatifs, on aura la structure: **fonctionnel + actualisateur + base + modalité**. Dans ce cas il y a deux catégories de marqueurs de fonction qui sont en fait les **relatifs** (“fonctionnels” ou “indicateurs de fonction”) et les **conjonctifs**.

*“Elle n’oubliait pas la furie **avec laquelle** il s’était précipité sur le chien responsable de l’agression, la façon sauvage dont il l’avait abattu... non plus que le désespoir **qui** l’avait accablé devant le cher visage à moitié détruit.” (CM: 84)*

*“On ne le voyait non plus, mais quand Tybert-Belle-Hure est arrivé devant notre moulin en criant **que** le château flambait et que j’ai vu le ciel tout rouge de ce côté, j’ai eu grand-peur.” (CM: 20)*

b) Les subordonnés positionnels

Le terme de “subordonné positionnel” ne veut pas dire “position fixe” ou “fixée a priori”. C’est la coutume qui veut que tel ou tel grammatical, par exemple, soit placé entre le sujet et le prédicat. De même pour des lexèmes postposés:

*“Aveline, qui se tenait près de sa cousine, **lui prit le bras, le serra avec force**.”*

Il y a les syntagmes nommés “positionnels” dont la fonction est marquée uniquement par leur position, c’est-à-dire que si l’on leur applique l’opération de commutation on constate qu’ils changent de fonction. De pareils syntagmes sont généralement placés après le prédicat verbal:

“Et personne ne regardait Lazuli.” (HR:101)

personne - sujet, agent

Lazuli - objet, patient

Et Lazuli ne regardait personne.

Lazuli - sujet, agent

Personne - objet, patient

A ce stade de la description, nous pouvons nous rendre compte qu’avec un petit nombre de procédés et de relations, ce qui démontre, en outre, l’économie du système de la langue, le locuteur peut exprimer une quantité presque infinie de rapports. Autonomie, utilisation d’un marqueur de fonction ou position, d’une part, lieu habituel ou implication réciproque, à sens unique, d’autre part, tous ces procédés se retrouvent dans le fonctionnement de l’énoncé pour mener à bonne fin la tâche essentielle d’une langue, celle d’assurer la communication. Théoriquement, le nombre de déterminations qu’on peut ajouter à un noyau quelconque par le moyen de la subordination est illimité.

“En Espagne, aux environs de Taragone, un jour où je visitais seul une exploitation minière à demi abandonnée, un esclave dont la vie déjà longue s’était passée presque tout entière dans ces corridors souterrains se jeta sur moi avec un couteau.” (OR:374)

S* un esclave

s1m* dont la vie

s2p* déjà longue

s2p* presque tout entière

S’était passée

s2m* dans ces corridors

s3p* souterrains

P* se jeta

s1m* sur moi

s1m* avec un couteau

s1m* En Espagne

s1m* aux environs de Taragone

s1a* un jour

s2m* où je

s3p* seul

• visitais

s3p* une exploitation

s4p* *minière*
s4p* *à demi abandonnée*

IV.5. Les relatives

IV.5.a. Définition et critères de classement des relatives

La relative est une phrase subordonnée introduite par un pronom relatif ou, plus rarement, par un déterminant relatif. Elle est un modificateur propositionnel d'un groupe nominal, qui représente l'antécédent de la relative. A son tour, le terme relatif (qui peut être un pronom, un adjectif ou un adverbe) cumule trois rôles, à savoir: il représente son antécédent, il marque la subordination et indique quelle fonction il joue dans cette subordonnée (sujet, complément ou attribut).

Selon la nature de l'antécédent d'une relative, on distingue les cas suivants (P. Gherasim, 1998):

➤ **L'antécédent est une expression définie** (nom propre ou nom commun précédé d'un déterminant défini). Dans ce cas, la relative peut être:

a. **déterminative ou restrictive** – si la relative est nécessaire à l'identification référentielle de son antécédent. Cette relative restreint l'extension du groupe nominal et crée avec celui-ci une expression plus spécifique pour décrire le référent visé. Ce rapport est vérifié par le test de l'effacement: l'effacement de ce type de relative a pour conséquence la modification du sens de la phrase initiale par l'élargissement du champ référentiel.

*La ville **où j'habite** me plaît beaucoup.* (sens spécifique)

La ville me plaît beaucoup. (sens générique)

*J'apprécie les jeunes **dont je partage les idées**.* (une partie)

J'apprécie les jeunes. (totalité)

Pour une plus facile identification de ce type de subordonnée, il faut tenir compte des traits grammaticaux suivants:

- elles ne présentent pas de pause (marquée à l'écrit par une virgule) entre l'antécédent et le relatif introducteur;
- elles présentent une variation de forme modale (indicatif/subjonctif).

b. **explicative ou appositive** – si elle ne restreint pas l'extension du nom antécédent et ne joue aucun rôle dans son identification référentielle. Son effacement ne modifie pas la valeur référentielle du GN, ce type de relative comprenant des informations supplémentaires, accessoires sur un référent déjà déterminé par les autres éléments du groupe nominal ou par le contexte.

*“Je trouve même le prince, **qui est la loi même**, moins maître que partout ailleurs.”*
(LP: 146)

Je trouve le prince moins maître que partout ailleurs. (le sens ne change pas)

En principe, les relatives explicatives (appositives) présentent les caractéristiques suivantes:

- elles sont adjointes aux noms propres ou communs précédés d'un déterminant possessif ou démonstratif;
- elles sont marquées sur le plan prosodique par une mélodie spécifique et sur le plan de la ponctuation par la présence des virgules qui les encadrent;
- le pronom relatif *lequel* en position de sujet introduit toujours une subordonnée appositive;
- la forme modale utilisée ne peut jamais être le subjonctif.

➤ **L'antécédent est une expression non définie** (nom commun précédé d'un déterminant indéfini). Dans ce cas, on distingue:

a. la relative essentielle dont la suppression produit un énoncé non pertinent, en général tautologique:

*Il y a des gens **qui aiment les films d'horreur**.*

Il y a des gens. (!)

*C'est un événement **qui m'a beaucoup impressionné**.*

C'est un événement. (!)

b. La relative accidentelle ou accessoire dont la suppression n'influence pas la pertinence de l'énoncé.

*A midi, j'ai déjeuné avec un ancien collègue **dont je ne me rappelle plus le nom**.*

“Hier des Arméniens menèrent au sérail une jeune esclave de Circassie, qu'ils voulaient vendre.” (LP: 145)

IV.5.b. Les termes relatifs

Les termes relatifs sont les pronoms relatifs simples *qui, que, quoi, dont, où* (invariable en genre et nombre) et le relatif composé *lequel* avec ses formes amalgamées (réalisées à l'aide des prépositions *à* et *de*), variant en genre et nombre. Excepté **dont**, toutes ces formes sont communes aux relatifs et aux interrogatifs.

Ainsi que nous l'avons déjà mentionné (p.87), le pronom relatif remplit plusieurs fonctions à la fois:

➤ **Il introduit la relative** dont il constitue l'opérateur de subordination se plaçant toujours en tête de la relative.

- **Il est coréférent à son antécédent** (excepté le cas de la relative substantive):

Il sortit rapidement du salon = phrase matrice qui deviendra régissante

Le salon était au rez-de-chaussée = phrase à enchâsser qui devient constituante

Il sortit rapidement du salon qui était au rez-de-chaussée = phrase résultante complexe.

- **Il assume une fonction qui conditionne sa forme:**

qui – en position de **sujet**:

*“Elle éprouva un formidable sentiment de liberté **qui** dépassait de loin la libre disposition de son corps.” (Z: 93)*

que – en position de **complément direct du verbe**;

*“Les parlements ressemblent à ces ruines **que** l’on foule aux pieds...” (LP: 162)*

quoi et **lequel** – en **emplois prépositionnels**;

*“Il eut vite fait le tour des toits **sur lesquels** il pouvait marcher.” (HST: 166)*

*Il n’est rien à **quoi** je tiens davantage.*

dont et **où** comme groupes prépositionnels.

*“ Ces lois étrangères ont introduit des formalités **dont** l’excès est la honte de la raison humaine.” (LP: 175)*

*“Il s’en alla même fort calmement ramasser ses bottes sur la pente assez raide d’un toit **où** il les avait fait rouler au cours de la nuit dans le débat de ses rêves.”*

(HST: 166)

IV.5.c. Classement des relatives

- **Les relatives adjectives** – qui fonctionnent comme des adjectifs épithètes. Dans ce cas, l’adjectif épithète se coordonne et se juxtapose souvent avec une relative.

*J’enviais cette jeune fille généreuse, intelligente et **qui avait toute une armée de domestiques à sa disposition.***

La relativisation peut concerner:

a. un groupe nominal sujet (**qui**)

Bien qu’il ne soit marqué lui-même ni en genre, ni en nombre, ni en personne, **qui** commande dans la relative les mêmes accords que son antécédent.

*J’ai reçu **une lettre**. Cette lettre annonce l’arrivée de mes parents.*

*J’ai reçu **une lettre** qui annonce l’arrivée de mes parents.*

*“Il présenta une serviette fine de toile de Frise à **Mme de Sauves**, qui essuya ses mains.” (RM: 250)*

b. un groupe nominal complément direct (que)

Lorsque le sujet de la relative est un GN plein, et non un pronom personnel, l'inversion du sujet est possible.

*Je n'aime pas **l'appartement** que mes parents m'ont acheté.*

*Je n'aime pas **l'appartement** que m'ont acheté mes parents.*

*“Un léger gonflement de narines du roi de Navarre fut le seul indice de son attention croissante à **ce détour subit** que faisait la conversation.” (RM: 253)*

c. un groupe prépositionnel

La règle générale de la pronominalisation est: [Prép + GN → Prép + *lequel*], où le GN peut être un complément de phrase, un complément de verbe, un complément de nom ou un complément d'adjectif (attribut). Le groupe formé par la préposition et le relatif est toujours placé en tête de la relative.

*Je ne connais pas ces personnes. Tu envoies des lettres à **ces personnes**.*

Je ne connais pas les personnes auxquelles tu envoies des lettres.

*“Le laquais annonçait le fameux baron de Tolly, **sur lequel** les élections venaient de fixer tous les regards.” (RM: 285)*

➤ **Les relatives substantives**

Les relatives substantives sont introduites par un pronom qui n'a pas d'antécédent et donc n'est pas anaphorique: c'est la relative elle-même qui donne un contenu référentiel au pronom relatif.

➤ **Les relatives indéfinies** – pour ce type de relative l'existence du référent reste purement virtuelle. Ces relatives équivalent à un GN animé humain ou non animé; le pronom est souvent précédé d'une préposition (**à**, **de**) ou amalgamé avec elle (dans le cas de **où**).

- **le référent est un être humain:**

***Qui** sème du vent récolte de la tempête.*

***Qui** se ressemble s'assemble.*

Le mode dans ces relatives est l'indicatif, mais après **à qui** l'infinitif est aussi possible.

- **le référent est non animé:**

*Voilà **de quoi** j'ai peur.*

C'est à quoi je pensais.

Les relatives sans antécédent introduites par **où** ont une plus grande mobilité et entrent plutôt dans la catégorie des expressions circonstancielles.

➤ **Les relatives périphrastiques** constituent l'expansion d'un démonstratif, **ce** ou **celui**, de manière à former avec lui l'équivalent d'un GN. Elles peuvent être indéfinies ou non, occupant une place intermédiaire entre les relatives adjectives et les relatives substantives proprement-dites. Elles peuvent représenter:

- **un être humain**, et dans ce cas elles sont introduites par **celui**, suivi d'un pronom relatif **qui, que, dont, le quel**, précédé d'une préposition:

Celui qui a visité ce pays ne l'oubliera jamais.

"Ceux qui aiment à s'instruire ne sont jamais oisifs." (LP: 86)

- **un inanimé**, et dans ce cas elles sont introduites par **ce** suivi d'un pronom relatif **qui, que, dont, quoi**:

Voilà ce que j'ai trouvé.

➤ **Les relatives circonstancielles**

Les relatives adjectives, explicatives ou accidentelles, peuvent présenter des nuances circonstancielles diverses:

a. **de lieu**, introduites par **là où**;

Là où je vais, il fait toujours beau.

b. **de concession** introduites par:

- **qui que, quoi que, où que** suivis du subjonctif:

Qui que ce soit, tu devrais lui parler.

Quoi qu'il fasse, je l'aime toujours.

Où qu'il aille, il est bien reçu.

- **Quelque (invariable) + adjectif attribut + que + être au subjonctif:**

Quelque riche qu'il soit, il ne peut tout acheter.

- **Quel + que + être au subjonctif:**

Quelle que soit sa richesse, il ne peut tout acheter.

- **Le tour tout ... que + indicatif:**

Tout riche qu'il soit, il n'acceptera cette proposition.

Ces relatives sont traditionnellement classées comme circonstancielles, malgré l'absence d'une véritable conjonction de subordination.

Le mode dans la relative

Le mode employé le plus souvent dans les relatives est l'indicatif. Cependant, il y a des cas où l'on emploie le subjonctif:

- **l'antécédent est indéfini ou indéterminé** pour différentes raisons:

Il rêve à un pays où il soit vraiment libre.

(l'existence du référent est vue comme possible)

Y a-t-il des gens qui soient vraiment libres?

(l'emploi de l'interrogation met en doute l'existence de l'antécédent)

Il n'a rencontré aucune personne qui soit vraiment libre.

(négarion de l'existence du référent)

- **l'antécédent est défini:**

C'est la seule personne qui soit libre.

(le subjonctif est utilisé après un superlatif relatif ou une expression équivalente)

A part l'indicatif et le subjonctif, un autre mode utilisé dans les relatives est l'infinitif (au cas où le groupe nominal à relativiser est prépositionnel et le verbe *pouvoir* est effacé):

Il cherche un abri où se reposer.

IV.5.d. Activités de langue

1. Rattachez les deux phrases par le pronom relatif convenable de sorte à en former une phrase relative. Cet enchâssement se fondera sur une phrase-matrice et une phrase à enchâsser:

Modèle: *Les gendarmes fouillent la grotte.* (phrase matrice)
 Des spéléologues y sont peut-être en danger. (phrase à enchâsser)
 Les gendarmes fouillent la grotte où des spéléologues sont peut-être en danger. (phrase résultante complexe)

- Nous avons semé du gazon. Il ne lèvera que dans huit jours.
- Je ne peux pas avoir abîmé tes outils. Je ne m'en suis pas servi!

- c. Mon oncle rentre ce soir. Il a pu acheter son bateau.
- d. La mesure, près de la clairière, est tombée en ruine. Je m'y abritais souvent.
- e. Une souris a laissé une trace de sang. Elle a réussi à échapper au piège.
- f. Mon frère a passé des examens. J'ignore encore les résultats.
- g. Une maison nous est prêtée pendant les vacances. Le rez-de-chaussée est occupé par une personne âgée.
- h. Je veux bien me servir de cette machine. Je ne connais pas du tout cette machine.

2. Indiquez l'antécédent et la fonction du pronom relatif **dont**:

- a. La maison dont vous êtes locataire va être expropriée.
- b. C'est un homme dont la grande affaire est de gagner de l'argent.
- c. Je vous remercie vivement des cadeaux dont vous m'avez comblé.
- d. Il avait la plus grande admiration pour les ancêtres dont il descendait.
- e. La bibliothèque municipale a hérité d'un lot de livres dont la plupart ne présentent guère d'intérêt.

4. Indiquez l'antécédent de chaque subordonnée relative ainsi que la fonction des pronoms relatifs qui les introduisent:

- a. "Armand se risqua, rejoignant le vieux, dont une poussé l'avait séparé." (Aragon)
- b. "Le bruit qu'ils faisaient attirait du monde." (Marivaux).
- c. "Les maisons par-derrière, le dôme du Louvre en face, la longue galerie de bois à droite et le vague terrain qui ondulait jusqu'aux baraques des étalagistes, étaient comme noyés dans la couleur grise de l'air, où de lointains murmures semblaient se confondre avec la brume." (G. Flaubert)
- d. "Au lieu d'obéir à des hommes, ils obéissent à des principes, lesquels ne peuvent être que niais, stériles et faux, par cela même qu'ils sont des principes, c'est-à-dire des idées réputées certaines et immuables, en ce monde où l'on n'est sûr de rien." (G. de Maupassant)
- e. "Du manoir qui fait des grâces comme une coquette surannée, jusqu'aux grottes incrustées de coquillages, et où sommeillent des amours d'un autre siècle, tout, en ce domaine antique, a gardé sa physionomie des vieux âges." (G. de Maupassant)

5. Etudiez l'emploi des pronoms relatifs et le type des relatives dans le texte suivant:

"Quant aux machines, on admirait leur montants torsadés, le mouvement des bâches drapées qui faisait voile, les supports des chevaux tout en cuivre que la jolie fille de la foraine astiquait éternellement en faisant la moue. Il faut dire aussi que ces grandes tourneries avaient une âme, qui n'étaient pas le moteur ou l'esclave cheval, mais la source de musique, un orgue sans organiste qui n'était pas de barbarie, mais d'astuces, de trouvailles et de mécanique. On l'appelait le Limonaire parce que ce nom qui chante une complainte avec ses trois syllabes un peu tristes et douces au coeur enfantin était écrit dessus en grosses lettres. Peut-être parce que c'était la chose qui coûtait le plus

cher, peut-être parce que c'était l'objet le plus joli, avec ses tuyaux rutilants et ses cymbales qui battaient comme si de vraies mains d'artistes les avaient tenues, le Limonaire trônait comme un autel à l'endroit le plus en vue, à la place où, dans les machines à chevaucher des planètes imaginées ou des avions supersoniques, on situe maintenant la caisse."

(Robert Collin, *Magie des manèges*)

6. *Même consigne:*

"Quoique la belle Emilie méprisât la roture, ce sentiment n'allait pas jusqu'à dédaigner les avantages de la fortune amassée par les bourgeois, elle accompagna donc sa soeur à sa villa somptueuse, moins par amitié pour les personnes de sa famille qui s'y réfugièrent, que parce que le bon ton ordonne impérieusement à toute femme qui se respecte d'abandonner Paris pendant l'été. Les vertes campagnes de Sceaux remplissaient admirablement bien les conditions exigées par le bon ton et le devoir des charges publiques.

Au milieu d'un jardin d'où se découvrent de délicieux aspects, se trouve une immense rotonde ouverte de toutes parts dont le dôme aussi léger que vaste est soutenu par d'élégants piliers. Ce dais champêtre protège une salle de danse. Il est rare que les propriétaires les plus collets-montés du voisinage n'émigrent pas une fois ou deux pendant la saison, vers ce palais de la Terpsichore villageoise, soit en cavalcades brillantes, soit dans ces élégantes et légères voitures qui saupoudrent de poussière les piétons philosophes. L'espoir de rencontrer là quelques femmes du beau monde et d'être vus par elles fait accourir le dimanche, au bal de Sceaux, de nombreux essaims de clercs d'avoué, de disciples d'Esculape et de jeunes gens dont le teint blanc et la fraîcheur sont entretenus par l'air humide des arrières-boutiques parisiennes. Aussi, bon nombre de mariages bourgeois se sont-ils ébauchés aux sons de l'orchestre qui occupe le centre de cette salle circulaire. Si le toit pouvait parler, que d'amours ne rencontrerait-il pas? Cette intéressante mêlée rendait alors le bal de Sceaux plus piquant que ne le sont deux ou trois autres bals des environs de Paris, sur lesquels sa rotonde, la beauté du site et les agréments de son jardin lui donnaient d'incontestables avantages."

(H. de Balzac, *Le Bal de Sceaux*)

7. *Délimitez, identifiez et classez les phrases subordonnées relatives du texte suivant:*

"Le morceau qu'on jouait pouvait finir d'un moment à l'autre et je pouvais être obligé d'entrer au salon. Aussi je m'efforçais de tâcher de voir clair le plus vite possible dans la nature des plaisirs identiques que je venais par trois fois en quelques minutes de ressentir, et ensuite de dégager l'enseignement que je devais en tirer. Sur l'extrême différence qu'il y a entre l'impression vraie que nous avons eue d'une chose et l'impression factice que nous nous en donnons quand volontairement nous essayons de nous la représenter, je ne m'arrêtais pas; me rappelant trop avec quelle indifférence relative Swann avait pu parler autrefois des jours où il était aimé, parce que sous cette phrase il voyait autre chose qu'eux, et la douleur subite que lui avait causée la petite phrase de Vinteuil en lui rendant ces jours extrêmes, tels qu'il les avait jadis sentis, je

comprenais trop que ce que la sensation des dalles inégales, la raideur de la serviette, le goût de la madeleine avaient réveillé en moi n'avait aucun rapport avec ce que je cherchais souvent à me rappeler de Venise, de Balbec, de Combray, à l'aide d'une mémoire uniforme; et je comprenais que la vie pût être jugée médiocre, bien qu'à certains moments elle parût si belle, parce que dans les premiers c'est sur tout autre chose qu'elle-même, sur des images qui ne gardent rien d'elle, qu'on la juge et qu'on la déprécie.” (Marcel Proust, *Le Temps retrouvé*)

8. *Etudiez l'emploi des pronoms relatifs et le rôle des relatives dans ce poème en prose de René Char:*

“Je suis épris de ce morceau tendre de campagne, de son accoudoir de solitude au bord duquel les orages viennent se dénouer avec docilité, au mât duquel un visage perdu, par instant s'éclaire et me regagne. De si loin que je me souviens, je me distingue penché sur les végétaux du jardin désordonné de mon père, attentif aux sèves, baisant des yeux formes et couleurs que le vent semi-nocturne irriguait mieux que la main infirme des hommes. Prestige d'un retour qu'aucune fortune n'offusque. Tribunaux de midi, je veille. Moi qui jouis du privilège de sentir tout ensemble accablement et confiance, défection et courage, je n'ai retenu personne sinon l'angle fusant d'une Rencontre.

Sur une route de lavande et de vin, nous avons marché côte à côte dans un cadre enfantin de poussière à gosier de ronces, l'un se sachant aimé de l'autre. Ce n'est pas un homme à tête de fable que plus tard tu baisais derrière les brumes de ton lit constant. Te voici nue et entre toutes la meilleure seulement aujourd'hui où tu franchis la sortie d'un hymne raboteux. L'espace pour toujours est-il cet absolu et scintillant congé, chétive volte-face? Mais prédisant cela j'affirme que tu vis; le sillon s'éclaire entre ton bien et mon mal. La chaleur reviendra avec le silence comme je te soulèverai, Inanimée.”

(René Char, *Le poème pulvérisé*)

IV.6. Les complétives

Les complétives sont des phrases subordonnées qui se substituent à des groupes nominaux constituants du groupe verbal, ou plus rarement au GN sujet, et même à des groupes nominaux compléments de noms et d'adjectifs.

Dans cette catégorie on peut inclure:

- des complétives introduites par *que* ou conjonctives;
- des constructions infinitives, qui incluent également les phrases infinitives, mais aussi des infinitifs dépourvus de sujet explicite;
- des constructions interrogatives, dites interrogatives indirectes;
- des exclamatives (cf. Paula Gherasim).

IV.6.1. Les constructions conjonctives

➤ Complétives directes du verbe

La phrase complétive d'objet direct apparaît après des verbes transitifs et répond aux tests de la pronominalisation par **le** (*cela, ça*) et de l'interrogation. Ces phrases sont introduites par la conjonction **que** qui y figure comme un élément constant. Ce sont les complétives les plus fréquentes et les plus typiques.

*“Je ne pensais pas **que tu supporterais l'épreuve aussi bien.**” (Z: 19)*
*Je ne **le** pensais pas.*

Les verbes et les locutions verbales qui acceptent des complétives se réfèrent à des actes psychologiques (verbes de déclaration, de jugement, de sentiment, d'ordre ou de volonté) et ont comme sujets des êtres animés, généralement humains (quoique, dans certains cas, quand ils sont employés métaphoriquement, ils peuvent avoir des sujets inanimés).

*Je **souhaite** que les nations riches viennent à l'aide des nations pauvres.*
*“Cet apprentissage **exigeait** qu'on s'habitue, durant des mois, à recevoir des coups de marteau sur la main.” (Ch. Tillon)*

Certains verbes peuvent introduire un double déterminant; ce sont des verbes à deux compléments, un objet direct et un objet indirect appelé objet second.

On lui demanda qu'il parte immédiatement.

➤ Complétives suites de formes impersonnelles

P. Gherasim (1998) distingue trois types de constructions:

a. **des complétives régies par des verbes ou locutions verbales impersonnelles** (*il faut, il est question, il va de soi, s'en falloir de peu/de beaucoup/d'un rien, il y a*):

***Il est question** qu'il participe à cette conférence.*
***Il va de soi** qu'il passera l'examen d'admission.*
***Il s'en est fallu de peu** qu'il ne parle de ce projet.*
*“Pour qu'un homme vive délicieusement, **il faut** que cent autres travaillent sans relâche.” (LP: 185)*

b. **des complétives régies par des constructions impersonnelles** (*il est nécessaire/ temps/ dommage/ vrai/ possible, etc.*):

Il est temps qu'il parte.

"Il était en effet normal qu'un élève hésitât à dévoiler ses projets sur le coeur d'un professeur." (Z: 53)

c. **des complétives régies par un présentatif** *c'est, il y a, voilà* ou *voici* peuvent être rapprochées des tours précédents:

Voici qu'il part.

Le français familier emploie souvent la subordonnée après *c'est* et *il y a* dans des réponses à une question:

Qu'y a-t-il? Il y a quelque chose qui ne va pas?

C'est que/Il y a que je déteste les examens oraux.

➤ **Complétives sujets**

Dans ce cas la complétive peut être:

- placée en tête de phrase (plus rarement):

Qu'il parte à l'étranger est impossible.

- placée en tête de phrase et reprise par un pronom:

Qu'il parte à l'étranger, cela est impossible.

- Postposée:

Cela est impossible, qu'il parte à l'étranger.

➤ **Complétives indirectes introduites par à ce que/de ce que**

La complétive est indirecte lorsque la construction du verbe dans la phrase simple est de forme indirecte, mais la conjonction apparaît sous la forme *ce que*.

Il veille à ce qu'elle prenne le train à temps.

Dans ce cas, il faut faire attention à la forme *ce que* qui peut introduire plusieurs types de subordonnées:

- une relative: *Je m'oppose à ce que tu viens de faire.*
- une conjonctive: *Je m'oppose à ce que tu fasses une bêtise.*
- une interrogative indirecte: *Je me demande ce que tu fais.*

➤ Compléments de noms et d'adjectifs

Certains noms abstraits peuvent accepter une subordonnée complétive: *la certitude, la conviction, la crainte, le désir, etc.*

*Il a la certitude **qu'il réussira**.*

Partout où la conjonction *que* est inacceptable, particulièrement après des prépositions autres que *à* et *de*, on utilise *le fait que*:

*Il ne condamne le fait **qu'elle soit partie plus tôt**.*

Le mode dans les complétives conjonctives

Un des problèmes les plus difficiles soulevés par les complétives conjonctives est le choix du mode – indicatif, subjonctif ou conditionnel.

Généralement, l'indicatif est utilisé après des verbes, des noms ou des adjectifs qui expriment une certitude, une affirmation, une prévision ou une probabilité.

*Je sais (pense, affirme)/ Il a la certitude (la conviction)/ Il est sûr (certain, probable) **qu'il arrivera** ce soir à Suceava.*

Le subjonctif est employé lorsque la principale inscrit le fait de la complétive dans le domaine du possible ou de l'appréciation.

*Il est possible (nécessaire, triste) **qu'il arrive** ce soir à Suceava.
Je veux (espère, regrette, doute) **qu'il vienne** avec sa fiancée.*

Dans le cas où le verbe peut être utilisé aussi bien avec le subjonctif qu'avec l'indicatif, le choix du mode peut prêter à la subordonnée une signification différente:

*Je lui ai dit **qu'elle arriverait** demain. (dire = informer)
Je lui ai dit **qu'elle arrive** le plus vite possible. (dire = ordonner, demander)*

Dans le cas des phrases interrogatives et négatives, l'emploi du subjonctif met l'accent sur l'interprétation de l'action présentée, qui perd sa valeur de vérité:

*Crois-tu **qu'il est** content de ce changement?
"Croyez-vous que le concours fortuit des astres **ne soit pas** une règle aussi sûre que les beaux raisonnements de votre faiseur de Système?" (LP: 236)*

IV.6.2. Les constructions infinitives

Les constructions infinitives mettent en relation une structure conjonctive complétive ou circonstancielle avec les syntagmes dont la tête est un infinitif (à l'exception des infinitifs substantivés et de ceux qui dépendent d'un semi-auxiliaire: *aller, devoir, pouvoir, venir de*).

Le syntagme constitué par l'infinitif et, parfois, par son sujet et ses compléments, est structurellement sur le même plan que les autres complétives. On distingue plusieurs cas possibles:

➤ **Sujets coréférentiels** (l'infinitif a le même sujet que le verbe principal)

- **Constructions directes**

Des verbes qui ont la propriété de se construire dans la phrase simple avec une complétive introduite par *que*, peuvent régir une construction infinitive directe: *savoir, vouloir, espérer, aimer*.

*J'aime **manger** des fruits.*

Lorsque le sujet de l'infinitif et celui du verbe principal sont une seule et même personne, l'emploi de l'infinitif est obligatoire après les verbes de volonté, d'obligation ou de possibilité (*vouloir, désirer, pouvoir, devoir, etc.*).

Les verbes de mouvement se construisent directement avec l'infinitif.

- **Infinitifs prépositionnels**

L'infinitif conserve la préposition lorsque dans la phrase simple le complément était un complément indirect.

*Il se plaint de son programme très chargé. / Il se plaint **d'avoir** un programme très chargé.*

Il y a des cas où l'infinitif peut exiger une préposition, même si dans la phrase simple il n'y en avait pas.

*Il a commencé ce roman. / Il a commencé **à lire** ce roman.*

- **L'infinitif - complément du nom**, et dans ce cas il est introduit par des noms comme: *la certitude, la joie, la peur, le désir, etc.*

*Il a la certitude qu'il obtiendra cet emploi. / Il a la certitude **d'obtenir** cet emploi.*

- **L'infinitif - complément propositionnel de l'adjectif attribut.**

*Il est content de ce résultat. / Il est content **d'avoir obtenu** ce résultat.*

➤ Sujets différents

Si le verbe de la phrase principale et l'infinitif ont des sujets différents, on distingue les cas suivants:

- le sujet est un substantif:

*Il a vu **les enfants** partir.*

- le sujet est un pronom personnel:

*Il **les** a vus partir.*

➤ Infinitifs dependant d'un tour impersonnel

L'infinitif peut être régi par un verbe qui admet la double construction, personnelle et impersonnelle: *il arrive, il semble, il suffit*, etc. ou par une locution verbale impersonnelle: *il faut, il est nécessaire, il est question*, etc.:

*Il lui semble **avoir fait** une grave erreur.*

*Il est dommage **de ne pas profiter** de cette réduction de taxe.*

➤ Infinitifs sujets

Lorsque l'infinitif est sujet du verbe être, un autre infinitif peut occuper la position d'attribut.

***Lire** n'est pas **comprendre**.*

Sujet attribut

IV.6.3. Les constructions interrogatives

Dans cette catégorie on range les propositions interrogatives indirectes, à savoir les infinitifs ou les propositions qui déterminent des verbes exprimant l'idée d'une demande d'information (*demander, dire, expliquer, ignorer, oublier, raconter*, etc.). Dans le cas d'une construction infinitive, le sujet de la principale et celui de l'infinitif sont coréférents.

Le nombre des verbes qui ont la propriété de se construire avec une interrogative indirecte est assez grand et comprend des verbes (*constater, prouver*, etc.) qui n'ont pas de sens interrogatif. D'autre part, il y a des verbes comme *questionner* ou *interroger* qui n'admettent pas la construction avec une interrogative indirecte. Cette appellation peut être,

par conséquent, trompeuse parce que, du point de vue sémantique, ce type de subordonnée se rapporte plutôt à ce que Riegel appelle un “savoir en suspens” qu’à une véritable “interrogation”.

Tout comme dans le cas de l’interrogation directe, **l’interrogation indirecte** peut être **totale** (quand elle porte sur l’ensemble du contenu propositionnel) ou **partielle** (quand elle porte sur un des constituants de la phrase).

Pour introduire **la subordonnée interrogative totale** on emploie la conjonction **si** qui se distingue du si conditionnel par son sens dubitatif.

*“Il m’a seulement demandé du même air un peu las **si** je regrettais mon acte.”*
(E:103)

Pour introduire la subordonnée interrogative partielle, on emploie:

- **qui** (lorsque l’interrogation porte sur le sujet, l’objet ou l’attribut animés):

*Je me demande **qui** vous êtes vraiment.*

- **ce qui, ce que** (lorsque l’interrogation porte sur le sujet, l’objet ou l’attribut non-animés):

*Il ignore **ce que** vous faites chaque matin.*

- les adverbes de l’interrogation directe – *quand, où, comment, etc.* (lorsque l’interrogation porte sur les circonstances):

*Dis-moi **où** je peux trouver de l’aide.*

IV.6.4. Les constructions exclamatives

Tout comme la phrase interrogative, la phrase exclamative peut prendre la forme d’une proposition subordonnée complément d’objet d’un verbe principal.

Regarde comme elles sont belles, ces roses!

Le nombre des verbes qui acceptent une subordonnée exclamative est très réduit: *admirer, regarder, remarquer, voir*, auxquels on doit ajouter des expressions comme: *c’est curieux, effrayant*, etc. où la subordonnée exclamative fonctionne comme un sujet postposé.

C’est formidable comme il comprend tout!

IV.6.5. Activités de langue

1. *Identifiez et indiquez le type de subordonnée complétive dans les phrases suivantes:*

- a. “Cet apprentissage exigeait qu’on s’habitât, durant des mois, à recevoir des coups de marteaux sur la main.” (Ch. Tillon)
- b. “Il nous semble, à nous, que notre ascension n’est pas achevée, que la vérité de demain se nourrit de l’erreur d’hier.” (A. de Saint-Exupéry)
- c. “Il est curieux de constater que les deux grandes étapes considérées comme les critères du développement de l’enfant sont basées sur le mouvement: ce sont la marche et la parole.” (M. Montessori)
- d. “Voilà le décadent: on le reconnaît à ce signe qu’il joue au jeune s’il est vieux et qu’il joue au vieux s’il est jeune.” (G. Bastide)
- e. “La condition première d’une liberté d’information, c’est que le fait soit relaté aussi précisément et aussi impersonnellement que possible.” (A. Lanoux)

2. *Identifiez et analysez les complétives dans le texte ci-dessous:*

“Depuis les gens sérieux (ceux qui admettent que la littérature ne doit pas être une simple distraction) jusqu’aux amateurs des pires niaiseries sentimentales, policières ou exotiques, tout le monde a l’habitude d’exiger de l’anecdote une qualité particulière. Il ne lui suffit pas d’être plaisante, ou extraordinaire, ou captivante; pour avoir son poids de vérité humaine, il lui faut encore réussir à persuader le lecteur que les aventures dont on lui parle sont arrivées vraiment à des personnages réels, et que le romancier se borne à rapporter, à transmettre, des événements dont il a été témoin. Une convention tacite s’établit entre le lecteur et l’auteur: celui-ci fera semblant de croire à ce qu’il raconte, celui-là oubliera que tout est inventé et feindra d’avoir affaire à un document, à une biographie, à une quelconque histoire vécue. Bien raconter, c’est donc faire ressembler ce que l’on écrit aux schémas préfabriqués dont les gens ont l’habitude, c’est-à-dire à l’idée toute faite qu’ils ont de la réalité.

Ainsi, quels que soient l’imprévu des situations, les accidents, les rebondissements fortuits, il faudra que le récit coule sans heurts, comme de lui-même, avec cet élan irrépressible qui emporte d’un coup l’adhésion. La moindre hésitation, la plus petite étrangeté (deux éléments qui se contredisent, ou qui s’enchaînent mal) et voilà que le flot romanesque cesse de porter le lecteur, qui soudain se demande si l’on n’est pas en train de lui “raconter des histoires”, et qui menace de revenir aux témoignages authentiques, pour lesquels au moins il n’aura pas à se poser des questions sur la vraisemblance des choses. Plus encore que de distraire, il s’agit ici de rassurer.

Enfin, s’il veut que l’illusion soit complète, le romancier sera toujours censé en savoir plus qu’il n’en dit; la notion de “tranche de vie” montre bien l’étendue des connaissances qu’on lui suppose sur ce qui s’est passé avant et après. A l’intérieur même de la durée qu’il décrit, il devra donner l’impression de ne fournir ici que le principal, mais de pouvoir, si le lecteur le réclamait, en raconter bien davantage. La matière romanesque, à l’image de la réalité, doit paraître inépuisable.

Ressemblante, spontanée, sans limite, l'histoire doit, en un mot, être naturelle. Malheureusement, même en admettant qu'il y ait encore quelque chose de "naturel" dans les rapports de l'homme et du monde, il s'avère que l'écriture, comme toute forme d'art, est au contraire une intervention. Ce qui fait la force du romancier, c'est justement qu'il invente, qu'il invente en toute liberté, sans modèle. Le récit moderne a ceci de remarquable: il affirme de propos délibéré ce caractère, à tel point même que l'invention, l'imagination, deviennent à la limite le sujet du livre."

(Alain Robbe-Grillet, *Pour un nouveau roman*)

3. Même consigne:

"Candide, tout stupéfait, ne démêlait pas encore trop bien comment il était un héros. Il s'avisait un beau jour de printemps de s'aller promener, marchant tout droit devant lui, croyant que c'était un privilège de l'espèce humaine, comme de l'espèce animale, de se servir de ses jambes à son plaisir. Il n'eut pas fait deux lieues que voilà quatre autres héros de six pieds qui l'atteignent, qui le lient, qui le mènent dans un cachot. On lui demanda juridiquement ce qu'il aimait le mieux, d'être fustigé trente-six fois par tout le régiment, ou de recevoir à la fois douze balles de plomb dans la cervelle. Il eut beau dire que les volontés sont libres, et qu'il ne voulait ni l'un, ni l'autre, il fallut faire un choix; il se déterminait, en vertu du don de Dieu qu'on nomme liberté, à passer trente-six fois par les baguettes... Le roi des Bulgares passe dans ce moment, s'informe du crime du patient; et, comme ce roi avait un grand génie, il comprit, par tout ce qu'il apprit de Candide, que c'était un jeune métaphysicien, fort ignorant des choses de ce monde, et il lui accorda sa grâce avec une clémence qui sera louée dans tous les journaux et dans tous les siècles."

(Voltaire, *Candide*)

4. Etudiez l'emploi des infinitifs dans le texte suivant:

L'artiste essaie, réussit ou échoue.

Le critique ne doit apprécier le résultat que suivant la nature de l'effort; et il n'a pas le droit de se préoccuper des tendances.

Cela a été écrit déjà mille fois. Il faudra toujours le répéter.

Donc, après les écoles littéraires qui ont voulu nous donner une vision déformée, surhumaine, poétique, attendrissante, charmante ou superbe de la vie, est venue une école réaliste ou naturaliste qui a prétendu nous montrer la vérité, rien que la vérité et toute la vérité.

Il faut admettre avec un égal intérêt ces théories d'art si différentes et juger les oeuvres qu'elles produisent uniquement au point de vue de leur valeur artistique en acceptant a priori les idées générales d'où elles sont nées.

Contester le droit d'un écrivain de faire une oeuvre poétique ou une oeuvre réaliste, c'est vouloir le forcer à modifier son tempérament, récuser son originalité, ne pas lui permettre de se servir de l'oeil et de l'intelligence que la nature lui a donnés.

Lui reprocher de voir les choses belles ou laides, petites ou épiques, gracieuses ou sinistres, c'est lui reprocher d'être conforme de telle ou telle façon et de ne pas avoir une vision concordant avec la nôtre.

Laissons-le libre de comprendre, d'observer, de concevoir comme il lui plaira, pourvu qu'il soit un artiste."

(Guy de Maupassant, *Pierre et Jean*, Préface)

5. *Même consigne:*

Il lui sembla soudain qu'elle le sentait là, contre elle; et brusquement un vague frisson de sensualité lui courut des pieds à la tête. Elle serra ses bras contre sa poitrine, d'un mouvement inconscient, comme pour étreindre son rêve; et sur sa lèvre tendue vers l'inconnu quelque chose passa qui la fit presque défaillir, comme si l'haleine du printemps lui eût donné un baiser d'amour.

Tout à coup, là-bas, derrière le château, sur la route elle entendit marcher dans la nuit. Et dans un élan de son âme affolée, dans un transport de foi à l'impossible, aux hasards providentiels, aux pressentiments divins, aux romanesques combinaisons du sort, elle pensa: "Si c'était lui?" Elle écoutait anxieusement le pas rythmé du marcheur, sûre qu'il allait s'arrêter à la grille pour demander l'hospitalité.

Lorsqu'il fut passé, elle se sentit triste comme après une déception. Mais elle comprit l'exaltation de son esprit et sourit de sa démente.

Alors, un peu calmée, elle laissa flotter son esprit au courant d'une rêverie plus raisonnable, cherchant à pénétrer l'avenir, échafaudant son existence."

(Guy de Maupassant, *Une vie*)

6. *Relevez, classez et analysez les emplois de **que** dans le texte suivant:*

"Oui, je l'avoue, si mon mari arriva hier à propos pour lui, il vint fort mal à propos pour vous; ma vertu chancelante ne se défendait plus que faiblement, vos empressements m'avaient surprise au point de me la faire perdre de vue. L'occasion, votre amour, le mien, tout combattait contre moi, je sentais ce que je n'ai jamais senti. Mes yeux égarés, même en vous regardant, ne vous voyaient plus. J'étais dans cet état de stupidité où l'on laisse tout entreprendre, et mes réflexions avaient fait place à une ivresse, plus aisée à ressentir qu'à exprimer: que serais-je devenue si le marquis ne fût arrivé! Je recule votre perte d'un jour. Que sais-je! Peut-être pour jamais! L'état où je me suis vue, quelque désordre qu'il porte dans les sens, quelque enchanteur même qu'il puisse être, est trop à craindre pour que je ne cherche pas à ne m'y plus retrouver. Vous n'attendiez pas, j'en suis sûre, cette conclusion, et dans l'impatience que vous avez de réparer ce que le hasard a gâté, vous m'en supposez une semblable; vous avez tort. Que dans ces moments cruels où la nature nous livre à nous-mêmes, où tous les sens troublés agissent pour notre seduction, où les transports d'un amant échauffent sans cesse les nôtres, et ne portent à l'imagination que l'idée d'un plaisir vif et présent; que dans ce délire, dis-je, on souhaite sa défaite, je le crois; on ne la voit pas. Mais que, revenue de ce funeste état, on puisse se soumettre aux désirs d'un amant et le rendre heureux, parce que votre faiblesse l'a mis une fois au point de l'être, voilà ce que je ne conçois pas."

(Crébillon fils, *Lettres de la Marquise de M*** au Comte de R****)

IV.7. Les circonstancielles

La phrase circonstancielle est définie comme toute phrase qui n'est ni relative, ni complétive. L'identification et la classification des phrases circonstanciels sont très souvent associées à l'identification et à la classification des compléments circonstanciels, dont des constituants de la phrase simple. Ce parallélisme présente quelques imperfections, étant donné que les propositions circonstanciels et les compléments circonstanciels n'ont pas toujours les mêmes propriétés formelles. Si les compléments circonstanciels sont facultatifs, démultipliables et mobiles (cette dernière propriété représentant vraiment leur spécificité), il y a certains types de phrases circonstanciels (les causales introduites par *puisque*, les conditionnelles introduites par *si*) qui occupent une place précise dans le cadre de la phrase ou bien d'autres (les consécutives, certaines comparatives) qui ne sont pas mobiles du tout. D'autre part, au groupe prépositionnel circonstant Prép + GN ne correspond pas toujours une subordonnée analysable en Prép + *que* + P. Si à la préposition *sans* dans la proposition: *Il partit sans bruit* on peut faire correspondre la locution conjonctive *sans que*: *Il partit sans qu'il fasse du bruit*, on ne peut opérer la même transformation sur des prépositions comme *dans*, *sous*, *devant*, *vers*, etc.

De même, certaines locutions conjonctives (*alors que*, *bien que*, *afin que*, etc) n'ont pas de préposition correspondante (**alors ton départ...* **bien ton travail...*) tout comme certains subordonnants ne sont pas la combinaison d'une préposition (ou d'une locution prépositionnelle) avec *que* ou *de*: *comme*, *quand*, etc. Il y a aussi des types de GP circonstanciels auxquels ne correspond aucune phrase circonstancielle. Le lieu n'est marqué que par le relatif *où* et il n'existe pas de conjonction ou de locution conjonctive pour exprimer la manière (et dans ce cas on doit utiliser le gérondif: *Elle est partie en pleurant*).

La détermination du mode de la subordonnée est imposée par la locution conjonctive utilisée: **indicatif** après *dès que*, *alors que*, *vu que*, etc. et **subjonctif** après *afin que*, *bien que*, *pour que*, etc. En ce qui concerne les locutions conjonctives après lesquelles on peut utiliser les deux modes (indicatif et subjonctif), elles introduisent en fait deux types différents de subordonnée:

Il travaille de sorte qu'il réussisse. (but)
Il travaille de sorte qu'il réussit. (conséquence)

IV.7.1. Classement traditionnel des circonstanciels

Le classement traditionnel des circonstanciels est un classement par catégories logiques: temps, cause, effet, conséquence, etc. Nous allons donc distinguer les types de subordonnées suivants:

➤ **La subordonnée circonstancielle de temps** peut indiquer:

- **le moment où a lieu l'action** de la proposition principale (*quand, lorsque, en même temps que*):

“Quand Raymond m’a donné son revolver, le soleil a glissé dessus.” (E: 86)

- **la période, la durée de l'action** (*pendant que, tandis que, durant que, alors que, tant que, aussi longtemps que, quand, lorsque*):

“Pendant que les nations de l’Europe se raffinent tous les jours, ils restent dans leur ancienne ignorance.” (LP: 45)

- **l’antériorité par rapport à l'action** de la principale (*avant que, en attendant que, sans attendre que, quand, lorsque*):

“Bien longtemps avant que le soleil ne se lève, une petite cloche se mit à sonner dans les collines.” (HST: 152)

- **la postériorité** (*après que, une fois que, à peine ... que, nég. + que*):

“Et une fois que je les avais quittés et que j’étais rentré à la maison mon isolement n’était qu’apparent, ma pensée ne pouvait plus remonter le courant du flux de paroles par lequel je m’étais laissé machinalement entraîné pendant des heures.” (OJFF: 143)

“A peine avait-elle franchi le pas de la porte, qu’elle s’arrêta.” (Z: 77)

- **la limite et la continuité de l'action** (*dès que, depuis que* – limite initiale, *jusqu’à ce que* – limite finale, *aussi loin que, d’aussi loin que* – limite virtuelle, *pendant que, tant que* – continuité, *chaque fois que, selon que* - discontinuité):

“Dès qu’il m’a vu, il s’est soulevé un peu et a mis la main dans sa poche.” (E: 88)

“Camille brûlait de l’attraper par le col et de le secouer jusqu’à ce qu’il avouât ce qu’il tramait.” (Z: 63)

➤ **La subordonnée circonstancielle de cause** peut indiquer:

- **une cause réelle** (*parce que, comme, maintenant que, puisque, étant donné que, du moment que, attendu que, vu que, surtout que, d’autant que, selon que, etc.*):

“Froid, juste, impassible, et cependant aimé, parce que son arrivée avait en quelque sorte chassé l’ennui de la maison, il fut un bon précepteur.” (RN: 71)

- **une cause alternative** (*soit que... soit que, soit que... ou que* + subjonctif):

Soit qu'il était trop tôt ou qu'il eût faim, il décida de rester encore quelques heures à l'hôtel.

- **une cause iréelle** (*sous prétexte que* – cause fictive, *ce n'est pas que, non que* + subjonctif – cause fausse):

Il n'arrivait jamais à temps sous prétexte qu'il se réveillait tard le matin.

➤ **La subordonnée circonstancielle de conséquence** peut exprimer:

- **une conséquence réelle** (*de sorte que, de manière que, de telle sorte que, à tel point que, si ... que, tellement ... que, tant... que*):

“Le règne du feu Roi a été si long que la fin en avait fait oublier le commencement.” (LP: 45)

Il faut remarquer que dans ce cas on a affaire à une structure dite de corrélation où sont mis en relation un élément placé dans la principale (“si”) et une phrase subordonnée. Par conséquent, la circonstancielle sera analysée comme une phrase subordonnée à cet élément corrélateur, avec lequel elle forme un constituant discontinu.

- **une conséquence irréelle** (*pour que, trop... pour que* + subjonctif, *à croire que*) qui insiste sur l'idée de limite non atteinte, de virtualité.

*C'était une épreuve trop difficile pour qu'il la passât.
Elle pleurait à croire qu'elle allait mourir.*

➤ **La subordonnée circonstancielle de but** peut exprimer:

- **un but positif/à atteindre** (*pour que, afin que, de sorte que, que, à ce que* + subjonctif):

“Tu as raison, dit l'Ogre; donne-leur bien à souper, afin qu'ils ne maigrissent pas, et va les mener coucher.” (C: 174)

- **un but négatif/à éviter** (*de peur que, de crainte que* + subjonctif):

“Résultats: nous voilà tous les deux couchés dans la paille au pied de nos chevaux de peur qu'on nous les vole.” (HST: 95)

➤ **La subordonnée circonstancielle hypothétique:**

Selon D. Maingueneau (1999), il est plus approprié de parler de “système hypothétique” que de “subordonnée hypothétique” étant donné qu'il n'y a pas **inclusion** d'une phrase dans une autre mais une **implication** où la validation de l'une dépend de celle de l'autre, les deux phrases étant pratiquement indissociables (fait confirmé par la dépendance du temps verbal de la subordonnée du temps verbal de la proposition principale).

La conjonction utilisée le plus fréquemment est “si”, les systèmes ainsi formés pouvant exprimer:

- **des actions possibles:**

Si la pluie s'arrête, je rentre chez moi.

- **des actions irréelles:**

Si j'étais un arbre, je serais un sapin.

Si j'avais eu ce renseignement à temps, j'aurais agi différemment.

D'autres conjonctions et locutions conjonctives utilisées pour exprimer une hypothèse sont: *pour peu que, pourvu que, à moins que, supposé que, au cas où*, etc.

Il viendra nous voir pourvu que ses parents soient d'accord.

➤ **La subordonnée circonstancielle de concession** peut être introduite par les locutions conjonctives suivantes:

- *bien que, quoique, malgré que, encore que* (+subjonctif)
- *même si* (+indicatif)
- *quelque... que, si... que* (+subjonctif)
- *quel que, qui que, quoi que, où que* (+subjonctif)

*“Dans cette changeante nation, **quoi qu'en disent les mauvais plaisants**, les filles se trouvent autrement faites que leurs mères.”* (LP: 173)

*“Le Zèbre récupérerait les vieilles tuyauteries de plomb, non pour les changer en or – **bien qu'il eût essayé à plusieurs reprises afin d'amuser Natacha** – mais pour liquéfier le métal en le faisant revenir à feu doux dans une casserole réformée.”* (Z: 43)

➤ **La subordonnée circonstancielle elliptique** est introduite par *dès que, aussitôt que, parce que, bien que, quoique, encore que*.

***Bien que fatiguée**, elle décida de reprendre la route.*

On observe que le sujet de la circonstancielle est identique à celui de la phrase principale et il ne figure pas dans la proposition. Son verbe (le verbe *être*) est aussi absent.

Les phrases de type proverbial avec ellipse du verbe sont considérées comme génériques, conditionnelles ou temporelles.

➤ **La subordonnée circonstancielle comparative**

Tout comme dans le cas de la circonstancielle hypothétique, dans le cas de cette circonstancielle on doit parler plutôt d'un “système comparatif” que d'une subordonnée

comparative. La circonstancielle entre en relation avec la proposition principale pour formuler des comparaisons quantitatives ou qualitatives, ou des jugements de conformité.

Les conjonctions et les locutions conjonctives qui introduisent ce type de subordonnée sont:

- *comme, ainsi que, de même que*, qui introduisent des phrases peu mobiles, dont la plupart sont postposées:

*Elle vit **comme elle chante**.*

- *de même que ... de même* exprime une comparaison globale, tandis que *tel... tel* est une structure qui indique la conformité et qui est caractéristique pour certains proverbes:

Tel père, tel fils.

- *Que*, qui peut être en corrélation avec un adverbe quantificateur: *plus, plutôt, davantage, moins, aussi, tant, autant* ou avec un déterminant complexe à valeur quantificatrice: *plus de, moins de, autant de*:

Il n'y a rien de plus triste qu'un enfant battu.

Elle est plus belle qu'intelligente.

Elle est aussi belle que sa soeur.

L'ellipse est fréquemment employée dans ce type de constructions.

- *autant... autant, plus... plus, moins... moins, plus... moins, moins... plus*; dans ce cas, chacune des deux phrases (la principale et la subordonnée) a son introducteur spécifique.

Plus le temps est mauvais, plus elle est déprimée.

➤ **La subordonnée circonstancielle exceptive (d'exception)**

Les locutions conjonctives qui introduisent ce type de subordonnée sont: *excepté que, sauf que, sauf quand, sauf si, hors que, hormis que, à part que, si ce n'est que, sinon que*, etc.:

Il faisait chaque jour la même chose, sauf que, pendant l'hiver, il travaillait à la maison.

IV.7.2. Activités de langue

1. Relevez et analysez les différents emplois de “si” et de “comme” dans les textes suivants:

“Il avait tant de choses à dire et à entendre. Ne lui fallait-il pas répondre qu’il avait, lui, monté à cheval dans les montagnes d’Auvergne? Et puis, c’est si bon de retrouver ses camarades. Combien il lui tardait de revoir Fontanet, son ami, qui se moquait si gentiment de lui, Fontanet qui, pas plus gros qu’un rat et plus ingénieux qu’Ulysse prenait partout la première place avec une grâce si naturelle.” (A. France, *Le Livre de mon ami*)

“Les jours qui suivirent, Vendredi se montra fort préoccupé d’un petit vautour qu’il avait recueilli après que sa mère l’eut chassé du nid pour des raisons obscures. Sa laideur était si provocante, qu’elle aurait suffi à justifier cette expulsion, si elle n’avait été commune à toute l’espèce [...].

Robinson s’enfuit, le coeur soulevé. Mais le dévouement et la logique impavide de son compagnon l’avaient impressionné. Pour la première fois, il se demanda si ses exigences de délicatesse, ses dégoûts, ses nausées, toute cette nervosité d’homme blanc étaient un ultime et précieux gage de civilisation ou au contraire un ballast mort qu’il faudrait qu’il se résolve à rejeter un jour pour entrer dans une vie nouvelle.”

(M. Tournier, *Vendredi ou les limbes du Pacifique*)

“ Elle buvait sans rien dire, mais elle ne dormait plus; elle raisonnait péniblement, cherchant des choses qui lui échappaient, comme si elle avait eu des trous dans sa mémoire, de grandes places vides où les événements ne s’étaient point marqués [...].

Puis, comme elle se sentait devenir folle, folle ainsi qu’elle avait été dans cette nuit de fuite à travers la neige, elle se releva et courut à la fenêtre pour se rafraîchir, boire de l’air nouveau qui n’était point l’air de cette couche, l’air de cette morte.”

(G. de Maupassant, *Une vie*)

2. Délimitez, identifiez et étudiez l’emploi des circonstancielles dans le texte suivant:

“Dans l’entrée, le Zèbre trouva une lettre de Camille, posée sur le carrelage.

Gaspard,

Je te quitte parce que je t’ai compris. Je te quitte pour que nous ne devenions jamais un vieux couple. Je te quitte par amour, avant que nos sentiments se figent en habitudes. Je te quitte comme on sort du cinéma pour ne pas voir mourir le héros. Je te quitte comme on refuse de voir la dépouille des défunts qu’on a aimé pour conserver l’image de leur regard lumineux. Je te quitte parce que l’amour est poète et que les poètes meurent jeunes. Je te quitte parce que Roméo et Juliette ne peuvent fêter leurs noces

d'argent. Je te quitte pour te garder tel qu'en ta beauté folle de cette nuit où tu m'es apparu dans une cage d'escalier, vêtu d'une serviette.

Gaspard, nous ne vieillirons jamais.
Camille.”

(Alexandre Jardin, *Le Zèbre*)

3. *Même consigne:*

“Mais en grandissant le trapéziste devenait de plus en plus exigeant. Poussé d'abord par la seule ambition de se perfectionner, puis par une habitude devenue tyrannique, il avait organisé sa vie de telle sorte qu'il pût rester sur son trapèze nuit et jour aussi longtemps qu'il travaillait dans le même établissement. Des domestiques se relayaient pour pourvoir à tous ses besoins, qui étaient d'ailleurs assez restreints; ces gens attendaient sous le trapèze et faisaient monter ou descendre tout ce qu'il fallait à l'artiste dans des récipients fabriqués spécialement à cet effet. Cette façon de vivre n'entraînait pour l'entourage aucune véritable difficulté; ce n'était que pendant les autres numéros du programme qu'elle devenait un peu gênante: on ne pouvait dissimuler que le trapéziste fût resté là-haut, et le public, bien que fort calme en général, laissait errer un regard sur l'artiste. Mais la direction ne lui en voulait pas car c'était un acrobate extraordinaire qu'on n'eût jamais pu remplacer. On se plaisait à reconnaître d'ailleurs qu'il ne vivait pas ainsi par espièglerie, que c'était pour lui la seule façon de se tenir constamment en forme et de posséder toujours son métier dans la perfection.”

(Georges Pérec, *La vie mode d'emploi*)

5. *Même consigne:*

“Je vais vous dire ce que me rappellent, tous les ans, le ciel agité de l'automne, les premiers dîners à la lampe et les feuilles qui jaunissent dans les arbres qui frissonnent; je vais vous dire ce que je vois quand je traverse le Luxembourg dans les premiers jours d'octobre, alors qu'il est un peu triste et plus beau que jamais; car c'est le temps où les feuilles tombent une à une sur les blanches épaules des statues. Ce que je vois alors dans ce jardin, c'est un petit bonhomme qui, les mains dans les poches et sa gibecière au dos, s'en va au collège en sautant comme un moineau. Ma pensée seule le voit; car ce petit bonhomme est une ombre; c'est l'ombre du moi que j'étais il y a vingt-cinq ans. Vraiment il m'intéresse, ce petit; quand il existait, je ne me souciais guère de lui, mais maintenant qu'il n'est plus, je l'aime bien [...]. Il était bien étourdi, mais il n'était pas méchant et je dois lui rendre cette justice, qu'il ne m'a laissé un seul mauvais souvenir [...] il est bien naturel que je le voie en pensée et que mon esprit s'amuse à ranimer son souvenir.”

(Anatole France – *Le livre de mon ami*)

6. *Même consigne:*

“Tu trouveras tout à l'heure, près d'ici, un sentier qui t'y mènera. Suis-le tout droit, si tu veux bien employer tes pas, car tu pourrais facilement t'égarer, vu qu'il y a quantité

d'autres chemins. Tu verras la fontaine qui bouillonne, bien qu'elle soit plus froide que le marbre. Elle est ombragée par le plus bel arbre qu'ait jamais pu former Nature. En tout temps il conserve ses feuilles, car il ne les perd jamais, quelle que soit la rigueur de l'hiver. Un bassin de fer y est suspendu à une chaîne si longue qu'elle descend jusqu'à la fontaine. Près de la fontaine, tu trouveras une grosse pierre plate, telle que tu la verras; je ne peux pas te dire comment elle est, car jamais je n'en ai vu de pareille; et de l'autre côté, tu appercevras une chapelle, petite, mais belle.

Si tu veux prendre de l'eau avec le bassin et la répandre sur la pierre, tu verras alors une telle tempête qu'il ne restera dans ce bois aucune bête, ni chevreuil, ni cerf, ni daim, ni sanglier; même les oiseaux partiront; car tu verras tellement tomber la foudre, venter, les arbres se briser, pleuvoir, tonner et faire des éclairs que, si tu peux en réchapper sans grand mal et sans peine tu auras plus de chance qu'aucun chevalier qui y soit jamais allé." (Chrétien de Troyes, *Yvain, le Chevalier au lion*)

IV.8. Activités de révision - Les types de subordonnées

1. Délimitez et identifiez les types de subordonnées du texte suivant. Relevez et expliquez les différents emplois de "si":

"La Grèce est si déserte qu'elle ne contient pas la centième partie de ses anciens habitants.

L'Espagne, autrefois si remplie, ne fait voir aujourd'hui que des campagnes inhabitées; et la France n'est rien en comparaison de cette ancienne Gaule dont parle César. [...]

On ne saurait trouver dans l'Amérique la cinquantième partie des hommes qui y formaient de si grands empires.

L'Asie n'est guère en meilleur état. Cette Asie Mineure, qui contenait tant de puissantes monarchies et un nombre si prodigieux de grandes villes, n'en a plus que deux ou trois. Quant à la grande Asie, celle qui est soumise au Turc n'est pas plus peuplée; et, pour celle qui est sous la domination de nos rois, si on la compare à l'état florissant où elle était autrefois, on verra qu'elle n'a qu'une petite partie des habitants qui y étaient sans nombre du temps des Xerxès et des Darius. [...]

L'Afrique a toujours été si inconnue qu'on ne peut en parler si précisément que des autres parties du Monde; mais, à ne faire attention qu'aux côtes de la Méditerranée, connues de tout temps, on voit qu'elle a extrêmement déchu de ce qu'elle était sous les Carthaginois et les Romains. Aujourd'hui ses princes sont si faibles que ce sont les plus petites puissances du Monde.

Après un calcul aussi exact qu'il peut l'être dans ces sortes de choses, j'ai trouvé qu'il y a à peine sur la Terre la dixième partie des hommes qui y étaient dans les anciens

temps. Ce qu'il y a d'étonnant, c'est qu'elle se dépeuple tous les jours, et, si cela continue, dans dix siècles elle ne sera qu'un désert."

(Montesquieu, *Lettres persanes*)

2. *Délimitez le texte ci-dessous en phrases et précisez-en le type:*

"Il ne suffit pas, dans une bonne démocratie, que les portions de terre soient égales; il faut qu'elles soient petites, comme chez les Romains. "A Dieu ne plaise, disait Curius à ses soldats, qu'un citoyen estime peu de terre, ce qui est suffisant pour nourrir un homme."

Comme l'égalité des fortunes entretient la frugalité, la frugalité maintient l'égalité des fortunes. Ces choses, quoique différentes, sont telles qu'elles ne peuvent subsister l'une sans l'autre; chacune d'elles est la cause et l'effet; si l'une se retire de la démocratie, l'autre la suit toujours.

Il est vrai que, lorsque la démocratie est fondée sur le commerce, il peut fort bien arriver que des particuliers y aient de grandes richesses, et que les mœurs n'y soient pas corrompues. C'est que l'esprit de commerce entraîne avec soi celui de frugalité, d'économie, de modération, de travail, de sagesse, de tranquillité, d'ordre et de règle. Ainsi, tandis que cet esprit subsiste, les richesses qu'il produit n'ont aucun mauvais effet. Le mal arrive lorsque l'excès des richesses détruit cet esprit de commerce; on voit tout à coup naître les désordres de l'inégalité, qui ne s'étaient pas encore fait sentir.

Pour maintenir l'esprit de commerce, il faut que les principaux citoyens le fassent eux-mêmes; que cet esprit règne seul, et ne soit point croisé par un autre; que toutes les lois le favorisent; que ces mêmes lois, par leurs dispositions, divisant les fortunes à mesure que le commerce les grossit, mettent chaque citoyen pauvre dans une assez grande aisance, pour pouvoir travailler comme les autres; et chaque citoyen riche dans une telle médiocrité qu'il ait besoin de son travail pour conserver ou pour acquérir."

(Montesquieu)

3. *Même consigne:*

"Un point rouge s'allume dans la maison, derrière les vitres du salon, et la Petite tressaille. Tout ce qui, l'instant d'avant, était verdure, devient bleu, autour de cette rouge flamme immobile. La main de l'enfant, traînante, perçoit dans l'herbe l'humidité du soir. C'est l'heure des lampes. Le jardin, tout à coup ennemi, rebrousse, autour d'une petite fille dégrisée, ses feuilles froides de laurier, dresse ses sabres de yucca et ses chenilles d'araucaria berbelées. Une grande voix marine gémit du côté de Moutiers où le vent, sans obstacle, court en risées sur la houle des bois. La Petite, dans l'herbe, tient ses yeux fixés sur la lampe, qu'une brève éclipse vient de voiler; une main a passé devant la flamme, une main qu'un dé brillant coiffait. C'est cette main dont le geste a suffi pour que la Petite, à présent, soit debout, pâlie, adoucie, un peu tremblante comme l'est une enfant qui cesse, pour la première fois, d'être le gai petit vampire qui épuise, inconscient, le coeur maternel: un peu tremblante de ressentir et d'avouer que cette main et cette flamme, et la tête penchée, soucieuse, auprès de la lampe, sont le centre et le

secret d'où naissent et se propagent – en zones de moins en moins sensibles, en cercles qu'atteignent de moins en moins la lumière et la vibration essentielles, - le salon tiède, sa flore de branches coupées et sa faune d'animaux paisibles; la maison sonore, sèche, craquante comme un pain chaud; le jardin, le village... Au-delà, tout est danger, tout est solitude..."

(Colette, *La maison de Claudine*)

4. *Délimitez le texte ci-dessous en phrases et précisez-en le type:*

"Etienne apporta à sa tâche toute l'ardeur mystique dont son âme était dévorée. Ces oiseaux qu'on lui confiait pour qu'il les préparât, il souffrait lorsqu'il avait à les rendre. Souvent, il lui arriva d'obtenir des clients si stupéfaits qu'ils les lui vendissent. Il passait des heures entières en contemplation devant le fragile corps inanimé d'une barge rousse ou d'un stercoraire, parce qu'il savait qu'ils sont de grands voyageurs, et que leur humeur aventureuse les entraîne plus loin que le Groenland et les Feroé. Vers 1850, on avait capturé sur le bassin d'Arcachon des oies sauvages qu'on relâcha après leur avoir fixé un anneau de cuivre à la patte. Deux ans plus tard, Etienne lut dans une revue que l'une de ces oies avait été prise par les matelots d'un bâtiment hollandais au large des îles Kouriles. "Les îles Kouriles!" répéta-t-il. Et, tout le jour, il resta à rêver devant sa mappemonde, le doigt posé sur l'emplacement de l'archipel japonais.

Ce fut cette idée fixe qui le conduisit à se spécialiser dans la naturalisation des oiseaux aquatiques. Sans doute n'eût-il pas mieux demandé que de rendre hommage aux charmantes créatures d'azur et d'or qui raient de traits de feu les forêts de Birmanie ou des Florides. Seulement, ces brillantes espèces fréquentent peu les coteaux de Saint-Emilion et de Saint-Estèphe. Quant aux oiseaux qu'on a le plus de chances d'y rencontrer – perdrix, tourterelles, passereaux – ils n'intéressaient pas Etienne Ruiz. La vie de ces petits bourgeois sédentaires était trop pareille à la sienne. Mais les hôtes furtifs des marais et des estuaires, les grands migrateurs silencieux qui ne s'abattent que pour quelques heures sur les eaux nocturnes, c'était à ceux-là qu'allaient toutes ses pensées, tout son amour. Ils étaient ses consolateurs. Caressant le plumage d'un grèbe ou d'une sarcelle, il lui semblait participer au mystère des mers et des étangs au-dessus desquels ces pauvres êtres s'étaient fatigués à planer."

(Pierre Benoît – *L'île verte*)

5. *Délimitez, identifiez et classez les propositions subordonnées du texte suivant:*

"Jamais dans la promenade du côté de Guermantes nous ne pûmes remonter jusqu'aux sources de la Vivonne, auxquelles j'avais souvent pensé et qui avaient pour moi une existence si abstraite, si idéale, que j'avais été aussi surpris quand on m'avait dit qu'elles se trouvaient dans le département, à une certaine distance kilométrique de Combray, que le jour où j'avais appris qu'il y avait un autre point précis de la terre où s'ouvrait, dans l'antiquité, l'entrée des Enfers. Jamais non plus nous ne pûmes pousser jusqu'au terme que j'eusse tant souhaité d'atteindre, jusqu'à Guermantes. Je savais que là résidaient des châtelains, le duc et la duchesse de Guermantes, je savais qu'ils étaient des personnages réels et actuellement existants, mais chaque fois que je pensais à eux, je me les représentais tantôt en tapisserie, comme était la comtesse de Guermantes dans le "Couronnement d'Esther" de notre Eglise, tantôt des nuances changeantes, comme était

Gilbert le Mauvais dans le vitrail où il passait du vert chou au bleu prune, selon que j'étais encore à prendre l'eau bénite ou que j'arrivais à nos chaises, tantôt tout à fait impalpables comme l'image de Geneviève de Brabant, ancêtre de la famille de Guermantes, que la lanterne magique promenait sur les rideaux de ma chambre ou faisait monter au plafond, - enfin toujours enveloppés du mystère des temps méronvingiens et baignant, comme dans un coucher de soleil, dans la lumière orangée qui émane de cette syllabe: "antes". Mais si malgré cela ils étaient pour moi, en tant que duc et duchesse, des êtres réels, bien qu'étranges, en revanche leur personne ducale se distendait démesurément, s'immatérialisait, pour pouvoir contenir en elle ce Guermantes dont ils étaient duc et duchesse, tout ce "côté de Guermantes" ensoleillé, le cours de la Vivonne, ses nymphéas et ses grands arbres et tant de beaux après-midi."

(Marcel Proust – *Du côté de chez Swann*)

6. *Même consigne:*

“ Une fois accrochée à la chaîne, la carrosserie commence son arc de cercle, passant successivement devant chaque poste de soudure ou d'opération complémentaire: limage, ponçage, martelage. Comme je l'ai dit, c'est un mouvement continu, et qui paraît lent: la chaîne donne presque une illusion d'immobilité au premier coup d'oeil, et il faut fixer du regard une voiture précise pour la voir se déplacer, glisser progressivement d'un poste à l'autre. Comme il n'y a pas d'arrêt, c'est aux ouvriers de se mouvoir pour accompagner la voiture le temps de l'opération. Chacun a ainsi, pour les gestes qui lui sont impartis, une aire bien définie quoique aux frontières invisibles: dès qu'une voiture y entre, il décroche son chalumeau, empoigne son fer à souder, prend son marteau ou sa lime et se met au travail. Quelques chocs, quelques éclairs, les points de soudure sont faits, et déjà la voiture est en train de sortir des trois ou quatre mètres du poste. Et déjà la voiture suivante entre dans l'aire d'opération. Et l'ouvrier recommence. Parfois, s'il a travaillé vite, il lui reste quelques secondes de répit avant qu'une nouvelle voiture se présente: ou bien il en profite pour souffler un instant, ou bien, au contraire, intensifiant son effort, il "remonte la chaîne" de façon à accumuler un peu d'avance, c'est-à-dire qu'il travaille en amont de son aire normale, en même temps que l'ouvrier du poste précédent. Et quand il aura amassé, au bout d'une heure ou deux, le fabuleux capital de deux ou trois minutes d'avance, il le consommera le temps d'une cigarette – voluptueux rentier qui regarde passer sa carrosserie déjà soudée, les mains dans les poches pendant que les autres travaillent.”

(Robert Linhart, *L'Etabli*)

7. *Identifiez les types de subordonnées dans le texte suivant:*

“ C'est au mois de Mai que je me souviens d'avoir commencé à aimer les aubépines. N'étant pas seulement dans l'église, si sainte, mais où nous avons le droit d'entrer, posées sur l'autel même, inséparables des mystères à la célébration desquels elles prenaient part, elles faisaient courir au milieu des flambeaux et des vases sacrés leurs branches attachées horizontalement les unes aux autres en un apprêt de fête, et qu'enjolivaient encore les festons de leur feuillage sur lequel étaient semés à profusion,

comme sur une traîne de mariée, de petits bouquets de boutons d'une blancheur éclatante. Mais, sans oser les regarder qu'à la dérobée, je sentais que ces apprêts pompeux étaient vivants et que c'était la nature elle-même qui, en creusant ces découpures dans les feuilles, en ajoutant l'ornement suprême de ces blancs boutons, avait rendu cette décoration digne de ce qui était à la fois une réjouissance populaire et une solennité mystique. Plus haut s'ouvraient leurs corolles ça et là avec une grâce insouciant, retenant si négligemment, comme un dernier et vapoureux atour, le bouquet d'étamines, fines comme des fils de la Vierge, qui les embrumait tout entières, qu'en suivant, qu'en essayant de mimer au fond de moi le geste de leur efflorescence, je l'imaginais comme si ça avait été le mouvement de tête étourdi et rapide, au regard coquet, aux pupilles diminuées, d'une blanche jeune fille, distraite et vive."

(M. Proust, *A la recherche du temps perdu*)

8. Analysez les types de phrases dans le texte ci-dessous:

"Jacques ne connaissait ni le nom de vice, ni le nom de vertu; il prétendait qu'on était heureusement ou malheureusement né. Quand il entendait prononcer les mots récompense ou châtiment, il haussait les épaules. [...]"

Il croyait qu'un homme s'acheminait aussi nécessairement à la gloire ou à l'ignominie, qu'une boule qui aurait la conscience d'elle-même suit la pente d'une montagne; et que, si l'enchaînement des causes et des effets qui forment la vie d'un homme depuis le premier instant de sa naissance jusqu'à son dernier soupir nous était connu, nous resterions convaincus qu'il n'a fait que ce qu'il était nécessaire de faire. Je l'ai plusieurs fois contredit, mais sans avantage et sans fruit. En effet, que répliquer à celui qui vous dit: "Quelle que soit la somme des éléments dont je suis composé, je suis un."

Son capitaine lui avait fourré dans la tête toutes ces opinions qu'il avait puisées, lui, dans son Spinoza qu'il savait par coeur. D'après ce système, on pourrait imaginer que Jacques ne se réjouissait, ne s'affligeait de rien; cela n'était pourtant pas vrai. Il se conduisait à peu près comme vous et moi. Il remerciait son bienfaiteur, pour qu'il lui fit encore du bien."

(Diderot, *Jacques le Fataliste*)

9. Même consigne:

"Monsieur Yvain cheminait mélancoliquement à travers une forêt profonde, quand tout à coup, il entendit au milieu de la feuillée un cri très douloureux et très fort. Il se dirigea alors vers l'endroit d'où venait le cri qu'il avait entendu et, quand il fut parvenu à cet endroit, il vit, dans une clairière, un lion et un serpent qui lui brûlait tous les reins, d'une flamme brûlante. Monsieur Yvain ne passe pas beaucoup de temps à regarder ce prodige; il délibère en lui-même pour savoir auquel des deux il portera secours. Il se dit alors qu'il portera secours au lion, car à une créature venimeuse et perfide, on ne doit faire que du mal, or précisément le serpent est venimeux et du feu lui sort par la bouche, tellement il est plein de trahison. Aussi Monsieur Yvain décide-t-il de le tuer en premier. Il tire son épée, s'avance et met l'écu devant son visage, pour ne pas être brûlé par la

flamme que le serpent lançait par sa gueule, qui était plus large qu'une marmite. Si le lion l'assaille ensuite, il trouvera avec qui se battre, mais, quoi qu'il lui arrive par la suite, il est décidé néanmoins à l'aider, car la pitié le pousse et l'exhorte à porter secours et aide à la noble et généreuse bête. Avec son épée, qui tranche facilement, il va attaquer l'ignoble serpent. Il le tranche jusqu'à terre et le tronçonne en deux moitiés; il frappe et refrappe, et s'acharne tellement dessus, qu'il le met en pièces et le coupe en petits morceaux."

(Chrétien de Troyes, *Yvain, le Chevalier au lion*)

Bibliographie

Ouvrages théoriques

1. Ardeleanu, S.M., Manolache, S.A. (1998) *Syntaxe fonctionnelle du français contemporain*, Ed. Fundației Chemarea, Iași;
2. Benveniste, Emile (1966), *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard;
3. Boureau, Conrad (1994), *Syntaxe fonctionnelle du français écrit*, Paris, Brep;
4. Charaudeau, Patrick (1992), *Grammaire du sens et de l'expression*, Paris, Hachette;
7. Chiss, J.L., Filliolet, J., Maingueneau, D. (1992), *Linguistique française*, Hachette, Paris
8. Clairis, C. (1984), "Classes, groupes, ensembles", *La Linguistique*, vol.20, I
9. Cristea, Teodora (1979), *Grammaire structurale du français contemporain*, București, Ed. Didactică și Pedagogică;
10. Dubois, J. et al. (1970), *Dictionnaire de linguistique*, Payot, Paris
11. Dubois, J. et al. (1973), *Dictionnaire de linguistique*, Larousse, Paris
12. Feuillet, J. (1988), *Introduction à l'analyse morphosyntaxique*, PUF, Paris
13. Frei, Henri (1971), *La grammaire des fautes*, Genève, Slatkine Reprints (réimpression de l'édition de 1929)
14. Gherasim, Paula (1998), *Grammaire conceptuelle du français. Morphologie et syntaxe*, Demiurg, Iași
15. Goffic, P. Le (1993), *Grammaire de la Phrase Française*, Hachette, Paris
16. Grevisse, M. (1975), *Le Bon Usage*, J. Duculot, S.A., Gembloux Belgique
17. Grevisse, Maurice (1959), *Le bon usage. Grammaire française*, Bruxelles, Duculot et Gembloux;
18. Hagège, C. (1982), *La structure des langues*, Paris, PUF, coll. "Que sais-je?", no.2006
19. Karabétian, S., (1988), *Théories et pratiques des grammaires*, Ed. Retz, Paris
20. Kristeva, J. (1981), *Le langage, cet inconnu*, Ed. du Seuil, Paris
21. Maingueneau, Dominique (1994), *Syntaxe du français*, Paris, Hachette;
22. Martinet, André (1980), *Éléments de linguistique générale*, Paris, Armand Colin;
23. Martinet, André (1985), *Syntaxe générale*, Paris, Armand Colin;
24. Martinet, André (1989), *Fonction et dynamique des langues*, Paris, Armand Colin;
25. Milner, J.C. (1978), *De la syntaxe à l'interprétation*, Le Seuil, Paris
26. Mounin, G. (1968), *Clefs pour la linguistique*, Leghers, Paris
27. Mounin, G. (1974), *Dictionnaire de la linguistique*, PUF, Quadrige
28. Rey-Debove, Josette (1986), *Le métalanguage*, Paris, Armand Colin;
29. Riegel, Martin et collab. (1994), *Grammaire méthodique du français*, Paris, P.U.F.;
30. Saussure, Ferdinand de (1968), *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot.
31. Soutet, O. (1989), *La syntaxe du français*, PUF, Paris
32. Tesnière, L. (1935), *Esquisse d'une syntaxe structurale*, Paris, Klincksieck
33. Tesnière, L. (1965), *Éléments de syntaxe structurale*, Klincksieck, Paris

Recueils d'exercices

1. Mitterand, H., Grunenwald, J., Egea, F. (1980), *Nouvel itinéraire grammatical*, Paris, Nathan;
2. Pagès, Alain, Pagès-Pindon, Joëlle (1987), *Le français en seconde*, Paris, Nathan;
3. Stissi, D., Bidault, J. (1997), *Grammaire pour lire et écrire*, Paris, Delagrave Editions;
34. Tuțescu, Mariana (1996), *Du mot au texte*, București, Editions Cavallioti.

Corpus de textes

- (CM) Bourin, Jeanne (1994), *Chroniques médiévales*, Omnibus
- (E) Camus, Albert (1957), *L'étranger*, Paris, Gallimard
- (RM) Dumas, Alexandre (1993), *La Reine Margot*, Booking International, Paris
- (HST) Giono, Jean (1951), *Le hussard sur le toit*, Gallimard, Paris
- (Z) Jardin, Alexandre (1988), *Le Zèbre*, Gallimard, Paris
- (OR) Yourcenar, Marguerite (1982), *Oeuvres romanesques*, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade
- (MM) Pennac, Daniel (1995), *Monsieur Malaussène*, Gallimard
- (C) Perrault, Charles (1993), *Contes*, Paris, Booking International,
- (EJ) Vian, Boris (1979), *L'écume des jours*, J.J. Pauvert
- (HR) Vian, Boris (1981), *L'Herbe rouge*, J.J. Pauvert